
Août 1983

Rapport provisoire du Comité consultatif des industries forestières

à
Monsieur Edward C. Lumley
Ministre de l'Industrie et du
Commerce et de l'Expansion
économique régionale

FOREST INDUSTRIES
ADVISORY COMMITTEE

COMITÉ CONSULTATIF DE L'INDUSTRIE

Industry, Trade
and Commerce
AUG 25 1983
Library
Bibliothèque
Industrie
et Commerce

Rapport Provisoire

du

Comité consultatif de l'industries forestière

au

Ministre de l'Industrie et du Commerce

et

de l'Expansion économique régionale

août 1983

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1983

N° de cat. C 2-75/1983F

ISBN 0-662-92249-2



**FOREST INDUSTRIES
ADVISORY COMMITTEE**

COMITÉ CONSULTATIF DE L'INDUSTRIES FORESTIERE

Co-Chairmen
Co-présidents

Ian A. Barclay
Vancouver, B.C.
Tel: (604) 665-3821

James M. Buchanan
Montréal, Québec
Tel: (514) 842-8931

L'honorable Edward C. Lumley
Ministre de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion
économique régionale
235, rue Queen, 11^e étage est
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

Monsieur le Ministre,

Au nom du Comité, nous vous présentons, par la présente, notre rapport provisoire. Notre étude porte essentiellement sur les préoccupations immédiates du patronat et des syndicats et brosse un tableau assez complet des mesures à prendre dans l'avenir.

Les membres du Comité, tout comme d'ailleurs les industries qu'ils représentent, sont issus de milieux très différents qui s'intéressent, par exemple, aux préoccupations patronales ou syndicales, à la mise au point de produits ou aux besoins des régions. Nous croyons que le processus de consultation nous a permis d'arriver à un consensus en ce qui concerne bon nombre des principales questions à l'étude. Notre rapport fait état de ce consensus.

Le message est assez clair. La concurrence exercée à l'égard de nos marchés à l'étranger est de plus en plus intense; par conséquent, notre pays devra accorder une attention encore plus grande à la productivité et à la concurrence sur le plan des coûts afin de survivre et de prospérer. Par ailleurs, nous devons être beaucoup plus réceptifs aux besoins individuels des travailleurs déracinés et des collectivités touchées par les progrès technologiques et la modernisation industrielle.

Comme vous le savez, l'industrie des produits forestiers constitue le plus important secteur industriel du Canada et joue un rôle particulièrement vital dans toutes les régions du pays. Nous pensons que l'industrie des produits forestiers peut continuer à faire une contribution majeure à la croissance de l'économie

canadienne, à la création d'emplois et à l'expansion des exportations, si les entreprises, les travailleurs et le gouvernement s'engagent à déployer des efforts plus concertés et à accroître leurs connaissances du secteur. De fait, dans ses délibérations, le Comité est parvenu à créer un tel climat constructif.

Nous croyons également fermement qu'il incombe essentiellement au secteur privé de favoriser l'essor de l'industrie des produits forestiers au Canada. Pratiquement toutes les mesures et tout l'appui que nous avons sollicités auprès du gouvernement fédéral commandent un engagement ferme de la part des gens d'affaires ou des travailleurs, ou des deux.

Étant donné que certaines des recommandations faites visent des domaines de compétence provinciale, nous avons fait parvenir un exemplaire du rapport à chacun des gouvernements provinciaux.

A mesure qu'avancaient les travaux du Comité, nous nous sommes aperçus que plusieurs sujets ne pourraient être traités dans le temps qu'il nous restait. Le rapport signale ces questions et celles-ci seront abordées au cours de nos prochaines discussions. Nous aimerions également vivement connaître toute autre question que vous voudriez nous voir examiner.

Respectueusement soumis,

James M. Buchanan *Ian A. Barclay*

James M. Buchanan
Co-président

Ian A. Barclay
Co-président

INDEX

	<u>Page</u>	
1. Introduction	1	
2. Perspectives mondiales des produits de la forêt	2	
3. Huit questions majeures	4	
4. Recommandations		
a) Finances	7	
b) Développement des échanges	12	
c) Ressources humaines	14	
d) Situation concurrentielle	16	
e) Forêts	16	
f) Recherche et développement	19	
5. Conclusion	22	
 Appendices		
I) Perspectives mondiales des produits de la forêt		
(a) Les perspectives du Commerce - pâtes et papiers	I-2	
(b) Les perspectives du Commerce - produits du bois	I-24	
II) Étude comparative des coûts des produits forestiers	II-1	
III) Références sur la foresterie	III-1	
IV) Mandat du Comité consultatif des industries forestières	IV-1	
V) Membres du comité	V-1	
VI) Liste des organismes qui ont fait des présentations au comité	VI-1	
VII) Profil/sectoriel - L'industrie canadienne de la forêt	VII-1	
 ANNEXE A Aperçu a moyen terme de la situation dans les principaux secteurs de l'industrie forestière		VII-17

1. INTRODUCTION

Voici le premier rapport du Comité consultatif des industries forestières. Sa rédaction fait suite à des consultations avec les nombreux organismes professionnels et syndicaux ainsi que les instituts de recherche qui forment l'industrie forestière, ainsi qu'avec des analystes indépendants, quelques ministères du gouvernement fédéral et un gouvernement provincial.

Le rapport concentre son attention sur les préoccupations immédiates les plus importantes de l'industrie, et il formule des recommandations. Celles-ci s'adressent au gouvernement fédéral, bien que certaines visent les gouvernements provinciaux et l'industrie forestière elle-même.

Les recommandations touchent surtout la fabrication primaire des produits forestiers. La fabrication secondaire est représentée au comité, mais le temps disponible pour la préparation du rapport provisoire n'a pas permis l'étude des caractéristiques et priorités de ce secteur. Dans le cadre de ses travaux futurs, le comité étudiera ces points qui sont d'autant plus importants que la fabrication secondaire de produits forestiers crée un nombre relativement important d'emplois par dollar de capital investi et contribue à atteindre une utilisation plus complète de la ressource forestière.

L'industrie forestière:

- embauche environ 300,000 Canadiens et vend chaque année des produits valant plus de \$20 milliards.
- du point de vue de l'embauche, des salaires et de la valeur ajoutée par la fabrication, il s'agit du plus important fabricant au Canada; c'est une industrie qui fait un plus grand apport net à la balance des paiements que les métaux, l'alimentation, et l'agriculture, les pêcheries et l'automobile ensemble.
- cette industrie est présente dans les dix provinces et constitue le gagne-pain principal de plus de 300 communautés au pays.

Le Comité consultatif des industries forestières espère que le rapport permettra de mieux comprendre l'industrie et inspirera une méthode constructive pour relever le défi qui la confronte.

2. PERSPECTIVES MONDIALES DES PRODUITS DE LA FORÊT

Les besoins mondiaux de produits de la forêt sont censés augmenter de façon importante dans les années qui viennent, suite à la hausse des standards de vie et des niveaux d'instruction, et à cause de la gamme extraordinaire d'utilisation du bois et des fibres ligneuses.

Les augmentations ne seront probablement pas aussi fortes que dans le passé, mais sur la scène mondiale, un gain ne serait-ce que de 2 ou 3 pour cent se traduit en très grandes quantités. Cela offre au Canada d'excellentes occasions d'accroître ses expéditions de produits forestiers, et par rebondissement de nouveaux investissements dans les installations de fabrication, ainsi que la création d'emplois directement et indirectement dans toutes les régions du pays.

A l'heure actuelle, le Canada a plus du cinquième des exportations totales de produits forestiers ouvrés. Si cette proportion demeurait inchangée, ou même augmentait, les années qui viennent seraient marquées par une croissance significative de l'industrie forestière canadienne, et en conséquence, par des gains de taille pour le Canada au titre de l'activité économique, des exportations, des revenus.

Pour que cela se réalise, il faudra des efforts énormes de la part de ceux qui travaillent dans l'industrie, ainsi que des gouvernements qui contribuent à créer l'environnement économique. Certaines des orientations que ces efforts devraient prendre sont énoncées plus loin dans le rapport, au chapitre des recommandations du comité consultatif.

Dans le présent chapitre, le comité esquisse brièvement ce qui semble se mijoter sur la place du marché mondial. Son étude plus détaillée du marché, y compris des prévisions jusqu'en 1986 et 1993, fait l'objet de l'appendice I.

Les produits forestiers primaires se divisent grosso modo en deux secteurs: la pâte, le papier et les panneaux de papier, ainsi que le bois d'oeuvre, le contreplaqué et les autres produits du bois. Chacun a ses caractéristiques et ses perspectives propres, et chacun fait l'objet de considérations distinctes tant ici qu'à l'appendice I.

Pâtes, papier et panneaux de papier

Dans la pâte, le papier et les panneaux de papier, les études les plus approfondies des besoins mondiaux sont effectuées par l'Organisation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies. Selon ses dernières prédictions, terminées il y a quelques années, la consommation

mondiale de papier et de panneaux de papier dans les marchés les plus importants du Canada, soit l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et le Japon montera en moyenne d'un peu plus de 3 p. 100 par an de 1980 à 1990.

Il est certain qu'une bonne partie de cette hausse sera absorbée par la production locale des pays où elle intervient. Cependant, pour les exportateurs de pâtes et papier qui sont concurrentiels du point de vue des coûts sur les marchés internationaux, les occasions d'affaires ne manqueront pas.

Pour le Canada, comme l'indique l'étude plus détaillée du comité, les perspectives seront surtout centrées dans la pâte marchande, le papier journal, et certains autres types de papier à imprimer. Avec une structure de coûts favorable, ainsi qu'un accès aux marchés mondiaux, cela peut mener le secteur des pâtes et papier à un taux de croissance fort sain au cours des 10 prochaines années. La clé du succès est le prix de revient.

Produits du bois

Dans le secteur des produits du bois, il y aura aussi de bonnes possibilités d'un accroissement des ventes canadiennes dans les années 1980 et 1990, bien que le taux d'augmentation de la demande mondiale sera probablement moins accentué que dans les pâtes et papiers, et donnera en moyenne un pourcent par année.

C'est une hausse bien inférieure à celle des années 1970, du fait que l'activité de construction résidentielle en Amérique du Nord, au Japon et en Europe occidentale n'atteindra probablement plus jamais les niveaux d'il y a quelques années. Les tendances démographiques dans ces grands marchés laissent prévoir une période de croissance ralentie, surtout dans les années 1990. Néanmoins, il existera d'attrayantes ouvertures de marchés, et comme dans les pâtes et papiers, la clé du succès sera le coût au Canada par rapport aux coûts dans les plus importantes zones d'approvisionnement concurrentes, telles les États-Unis et la Scandinavie.

Le bois mou est de loin le plus important élément du secteur des produits du bois. Le Canada aujourd'hui compte pour 11 pourcent de la production mondiale globale et l'on s'attend à une stabilité relative au cours des dix prochaines années. Comme pour les pâtes et papier, les États-Unis constituent le plus grand débouché pour le bois d'oeuvre canadien. Dans l'ensemble, le Canada s'accapare environ 45 pourcent du marché international total de ce produit.

Le contreplaqué est aussi un important produit de bois, mais il est fabriqué surtout pour consommation au Canada. Son succès dépend donc avant tout du niveau d'activité canadienne en construction, et de la capacité pour le contreplaqué de soutenir la concurrence des autres matériaux, surtout les panneaux gaufrés, qui ont connu une solide croissance ces dernières années et sont censé continuer sur la même lancée à l'avenir. Contrairement au contreplaqué, environ la moitié de la production du panneau gaufré est exportée, principalement aux Etats-Unis.

3. HUIT QUESTIONS D'ORDRE MAJEUR

A mesure que la reprise économique prendra de l'ampleur, la demande mondiale de produits de la forêt augmentera encore une fois et continuera à la hausse pendant les années 1980 et 1990. Ainsi, les produits de la forêt à l'échelle mondiale demeurent vraiment une industrie de croissance. Pour le Canada, cela pose plusieurs défis à relever.

L'ampleur et la complexité de ces défis sont sans précédent. Sous certains aspects, ils exigent des attitudes nouvelles et la mise de côté d'illusions canadiennes profondément enracinées qui remontent aux premières étapes de notre histoire.

Bien sûr, de nombreuses périodes de difficultés économiques, comme celle des deux dernières années, ont marqué l'histoire de l'industrie forestière canadienne. Cependant, les causes de ces difficultés ont généralement été la dépression, la récession ou une capacité de production excédentaire. Actuellement, si l'on regarde vers le milieu et la fin des années 1980 et le début des années 1990, l'horizon économique international n'est pas tellement terne. En fait, comme nous le notons ci-dessus, les besoins mondiaux de pâtes et papiers, de bois d'oeuvre et d'autres produits forestiers augmenteront de façon importante selon toute probabilité.

Cependant, le Canada fait face à des problèmes fondamentaux que le temps et la reprise économique à eux seuls ne sauront résoudre.

Voici huit de ces grands problèmes:

- i) concurrence plus vive dans tous les marchés traditionnels des produits de la forêt dans le monde, de la part des producteurs locaux et des exportateurs aux États-Unis, en Scandinavie et ailleurs en Europe, en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie.
- ii) oscillations plus importantes et plus fréquentes du taux de change des devises, qui altèrent de façon dramatique

les relations concurrentielles internationales et peuvent à elles seules ouvrir ou fermer les marchés à l'exportation de denrées industrielles tels les nombreux produits de la forêt.

- iii) inflation et taux différents d'inflation d'un pays à l'autre qui causent l'incertitude quant aux engagements de capitaux pour de nouveaux grands investissements et mènent à des changements extrêmes dans le taux de change qui dérangent au plus haut point le mouvement traditionnel du commerce.
- iv) ébullition plus grande dans les grandes économies occidentales qui a interrompu le progrès relativement régulier du développement économique caractéristique des années 1950 et 1960 et créé des marchés plus volatiles, particulièrement pour les exportateurs.
- v) développement technologique mondial dans la fabrication et sur la place du marché qui stimule les investissements dans les produits forestiers dans d'autres parties du monde et ont démenti le principe que les vastes forêts du bois mou assureraient toujours au Canada un rôle dominant dans l'univers des produits forestiers.
- vi) besoin de grands investissements de capitaux additionnels dans l'industrie forestière pour suivre l'avancement de la technique dans la fabrication des produits forestiers dans le monde, à une époque où les ressources financières ont été tellement affaiblies par les pertes subies les deux dernières années que la reprise pourrait bien prendre plusieurs années.
- vii) besoin de traiter de façon plus adéquate les situations économiques difficiles qui désorganisent l'embauche et la vie même des travailleurs et des collectivités de l'industrie forestière affectées par des changements inévitables.
- viii) et finalement intervention des contraintes du point de vue des approvisionnements en bois, à mesure que montent les pressions en vue d'une utilisation de la forêt industrielle à d'autres fins.

Ces problèmes sont la toile de fond de ce rapport provisoire du Comité consultatif des industries forestières. Ils inspirent les recommandations que formule le Comité et l'étude plus détaillée des perspectives mondiales de l'industrie qui vient ensuite.

Le Comité est convaincu que l'industrie canadienne de la forêt est capable de connaître le succès dans les années qui viennent, et de faire une contribution impressionnante à la croissance économique du Canada, à la création d'emplois et au développement des exportations. Cependant, il faut que nous nous y prenions de la bonne façon, autrement le reste du monde prendra d'autres mesures pour satisfaire les augmentations futures de ses besoins en produits forestiers.

Comme le rapport l'indique ci-dessus, ces besoins augmenteront plus lentement que dans le passé, peut-être à raison de 2 à 3 pour cent par année, par opposition à 4 ou 5 pour cent dans les années 1950, 1960 et le début des années 1970. Entretemps, la concurrence deviendra de plus en plus intense. La qualité, la fiabilité et les prix seront les seuls critères selon lesquels les fournisseurs canadiens seront jugés.

Il n'existe pas de pénurie de fibre de cellulose dans le monde; voilà le message que le Canada doit vraiment capter dans les années 1980 et au-delà. Advenant même que cette fibre n'ait pas les propriétés techniques exceptionnelles de nos bois mous canadiens du Nord, le monde semble avoir une capacité illimitée de s'en accommoder à condition que le prix soit satisfaisant.

Dans de telles circonstances, le seul but pour le Canada qui ait la moindre signification c'est d'être concurrentiel au niveau des prix et d'être aussi un fournisseur fiable de produits forestiers de la plus haute qualité. Il faudra un effort important, concerté, de la part du patronat, du travail et de l'État, éclairé par une nette perception des réalités économiques qui nous confrontent tant à l'intérieur qu'à l'étranger.

4. RECOMMANDATIONS

Les recommandations du Comité touchent six grands sujets et visent deux objectifs. L'un est d'améliorer la capacité des compagnies de produits forestiers au Canada de livrer concurrence dans le monde entier, d'attirer l'investissement et de créer des emplois et des revenus pour les Canadiens. L'autre est de contribuer à réduire la répercussion des changements économiques sur la population et les communautés, de sorte que le fardeau de l'évolution et du changement soit réparti également et soit tolérable.

Les recommandations dans le cas de chacun des six sujets sont précédées par une brève analyse et un commentaire.

a) Renforcer la situation financière de l'industrie forestière

La force financière est essentielle pour assurer que le Canada soit concurrentiel dans la fabrication et la mise en marché des produits de la forêt. Elle est nécessaire particulièrement pour le financement des investissements de capitaux capables d'améliorer l'efficacité de la productivité, d'élargir les anciennes installations, d'en bâtir de nouvelles pour profiter des perspectives offertes sur la place du marché.

Durant la période de 1978-82, les dépenses en investissements et en réparations dans l'industrie forestière du Canada se sont élevées au total à \$15.3 milliards, par opposition à \$8 milliards au cours des cinq années précédentes. Selon toutes les normes valant antérieurement, il s'agissait là d'un effort de taille. Dans les provinces de l'Est, la plupart des programmes individuels jouissaient de l'appui de subventions fédérales-provinciales en vertu du programme de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers. Nombre d'usines de pâtes et papiers et de produits du bois plus anciennes dans les communautés réparties dans tout le Canada ont été transformées grâce à de nouveaux investissements, ce qui a rapporté des avantages importants en terme de productivité accrue, d'amélioration de l'environnement, de conservation de l'énergie et de meilleure capacité de livrer concurrence dans le monde.

Bien que nombre de ces grands programmes de dépense soient maintenant parachevés, il en reste encore de nombreux à amorcer. Il est vraiment clair maintenant que d'importants investissements de capitaux continueront de façon permanente à être essentiels dans l'industrie de la forêt, pour tenir tête à la concurrence dans les autres parties du monde. Malheureusement, la récession et les pertes financières qui en ont résulté ont empêché la plupart des compagnies de maintenir les niveaux antérieures d'investissement.

Nombre d'entre elles ont emprunté de fortes sommes pour parachever de grands programmes d'investissement de capitaux déjà amorcés. Cependant, aucune compagnie ne peut suivre cette voie indéfiniment, et dans bien des cas on a atteint la limite.

Le financement par capital-action devrait également prendre de l'importance dans les programmes de financement de la modernisation, et il est heureusement devenu plus facile ces derniers mois. Néanmoins, la structure financière de

nombreuses compagnies forestières est encore beaucoup trop marquée par l'endettement.

Le Comité consultatif reconnaît que l'industrie elle-même doit pour une bonne part résoudre l'état financier; et à mesure que les conditions économiques s'amélioreront et que les marchés deviendront plus fermes, les ressources financières seront graduellement récupérées. Il reconnaît également que le récent budget du ministre des Finances apporte des modifications fiscales qui seront utiles. Néanmoins, pour améliorer la liquidité et stimuler les investissements, le Comité estime que certains rajustements additionnels au système d'impôt sur les sociétés devraient recevoir une sérieuse considération. Ces rajustements aideraient également à assurer que l'accroissement de l'investissement joue un rôle dans la relance de l'économie canadienne dans son ensemble.

Le Comité s'est également penché sur un problème particulier du secteur pâtes et papiers de l'industrie forestière, c'est à dire, l'octroi de temps à autre d'importantes subventions en capitaux pour seconder la construction de nouvelles capacités de fabrication.

Il considère que ces subventions dérangent le processus normal de la croissance industrielle et que durant les périodes où le marché est faible elles causent des problèmes économiques très difficiles, y compris des dérangements dans l'embauche dans les autres usines de pâtes et papiers.

Recommandations:

- i) Le Comité consultatif doute grandement que le gouvernement fasse preuve de sagesse quand il accorde d'importantes subventions d'investissement pour l'expansion de la capacité de fabrication dans les pâtes et papiers. Nous pensons que l'expansion ne devrait intervenir qu'en réponse aux forces du marché.

Ce secteur-là de l'industrie forestière est parmi ceux qui absorbent le plus de capitaux dans toute l'industrie canadienne. De grandes subventions à l'expansion offrent en conséquence un avantage extraordinaire à leurs bénéficiaires. En outre, la technologie et l'économie moderne exigent que les nouvelles unités de fabrication soient de grande taille. En conséquence, elles causent des dérangements quand elles sont implantées avant leur temps.

Les subventions à la modernisation et à l'amélioration de la productivité, que ce soit dans les pâtes et papiers, les produits du bois, ou la fabrication secondaire du bois, ne causent pas autant de remous sur la place du marché. Néanmoins, parce qu'elles sont de par leur nature discriminatoires et discrétionnaires, il se peut qu'elles ne soient pas plus équitables que les subventions à l'expansion.

Quant aux subventions à la modernisation, le Comité consultatif n'a pas su tirer de consensus. Certains membres estiment que de pareilles subventions devraient être remplacées par des stimulants à l'investissement sur une base assez large, égalitaire, par le truchement de la structure fiscale. D'autres pensent qu'il y a place aux subventions à la modernisation, particulièrement quand des circonstances spéciales dans une industrie exigent de lourdes mises de fonds à cette fin et que l'argent n'est tout simplement pas disponible.

Cette divergence de vue reflète à coup sûr la mesure dans laquelle les subventions se sont impliquées dans le processus d'investissement privé depuis une génération, non seulement au Canada mais dans les autres pays également. On ne peut nier qu'elles engendrent l'accoutumance, tant pour les donateurs que pour les récipiendaires. Cela ne signifie pas qu'elles constituent le meilleur système, ni même l'outil le plus efficace pour stimuler l'investissement de capitaux.

Outre les encouragements fiscaux à l'investissement, une solution de rechange aux subventions à la modernisation pourrait prendre la forme de prêts gouvernementaux spéciaux offerts sur une base non discriminatoire. Le comité consultatif entend examiner plus à fond cette possibilité et exprimer des commentaires dans un rapport subséquent.

- ii) Un nouveau programme national visant à promouvoir la restructuration et le développement industriel dans l'industrie canadienne en général a été annoncé en avril par le ministre de l'Industrie et du Commerce/Expansion économique régionale. Bien que les détails demeurent flous, nous croyons savoir que ce programme aura seulement une application limitée aux grands programmes de modernisation du secteurs des pâtes et papiers, mais une application significative aux unités de moindre taille de l'industrie des produits forestiers, particulièrement les scieries et les

autres entreprises de fabrication secondaire. Le Comité consultatif aimerait avoir l'occasion de faire des commentaires sur les détails de ces programmes lorsque ceux-ci seront disponibles, mais avant qu'ils ne soient définitivement arrêtés.

- iii) La santé financière de nombreuses industries a, ces dernières années, été grandement affectée par le taux de change. L'instabilité de ces taux a sapé la confiance et rendu très aléatoire la planification, surtout dans les industries à forte capitalisation et orientées vers l'exportation comme l'industrie des produits forestiers. Maintenant que l'inflation baisse dans tout le monde industrialisé, il y a lieu d'espérer qu'il devienne possible d'atteindre une plus grande stabilité du taux de change. Nous exhortons donc les gouvernements, y compris celui du Canada, à en faire une importante priorité.

La structure de coûts industriels au Canada et sa performance en productivité indiquent qu'aujourd'hui un niveau de 80 à 82¢ pour le dollar canadien vis-à-vis la devise américaine exprime avec une certaine justesse la concurrentialité relative des deux pays. Il est clair que dans les produits de la forêt un retour trop tôt à la parité ou à un niveau s'y rapprochant apporterait un désastre financier.

- iv) Le Comité se réjouit des changements permanents apportés aux crédits fiscaux à l'investissement proposés dans le récent budget. Il loue également l'intention d'assurer un certain avantage, au moins à titre temporaire, dans le cas des compagnies qui ne sont pas en position d'être imposées, par les dispositions de remboursement ainsi que les crédits d'impôt à la souscription de capital-action.

Au-delà de ces mesures constructives, le Comité insiste pour que les crédits d'impôt non utilisés mérités avant le jour du budget reçoivent le même traitement que les modifications permanentes aux crédits devant être mérités à l'avenir -- c'est à dire, qu'ils profitent de la prolongation de la période pendant laquelle on peut les utiliser -- et qu'on leur confère la même souplesse quant à la capacité de réclamer. Cela a une extrême importance pour l'industrie forestière, où les principaux programmes d'investissement des dernières années ont engendré d'importants crédits qui pourraient autrement se perdre au cours des cinq prochaines années.

- v) L'industrie forestière canadienne absorbe énormément de capitaux et a lourdement emprunté en devises étrangères. Lorsque cette dette est remboursée au taux courant du change du dollar canadien, cela entraîne d'importantes pertes de capitaux.

Ces pertes sont déductibles des gains de capitaux dans le calcul du revenu imposable, mais si elles dépassent les gains de capitaux, l'excédent ne peut pas être déduit en vertu de la loi actuelle. Le comité recommande que la loi de l'impôt sur le revenu rende déductibles du revenu dans l'année où ils se produisent ces excédents de pertes de capitaux engendrés par le remboursement de dettes.

- vi) A cause de la nature cyclique des affaires dans l'industrie forestière, certaines compagnies ont des pertes fiscales qui ne peuvent pas immédiatement être déduites de revenus imposables qui pourraient exister à l'intérieur d'une autre entité incorporée du même groupe. Le Comité recommande l'adoption d'une disposition pour dégrever les groupes de sociétés, en vertu de laquelle les pertes pourraient être transférées d'une compagnie membre à une autre dans un groupe de compagnies, afin d'être réclamées par les autres compagnies membres du groupe.
- vii) L'amortissement accéléré des actifs de fabrication et de transformation contribue largement à compenser les conséquences de l'inflation sur les coûts de remplacement. Cependant, l'exclusion de l'équipement d'abattage du bois de cette disposition est injuste, compte tenu de l'importance de l'accroissement de la mécanisation pour la productivité dans ce secteur de l'industrie et le coût d'investissement élevé de pareille mécanisation. Nous recommandons que l'amortissement accéléré soit étendu à l'équipement d'abattage du bois.
- viii) A mesure que les barrières tarifaires canadiennes sont réduites sur de nombreux papiers et cartons-pâtes, ainsi que sur les produits secondaires fabriqués, il sera nécessaire d'adapter les installations de fabrication existantes pour faire face à une concurrence accrue sur le plan interne, et augmenter leur capacité de livrer concurrence sur les marchés d'exportation. Des changements structurels seront requis, et les compagnies devraient obtenir des considérations spéciales susceptibles de leur venir en aide dans ce processus. Des niveaux accrus de crédits d'impôt à l'investissement jusqu'à

concurrence de 50 pourcent devraient être envisagés pour les programmes appropriés afin de produire pareils résultats.

b) Renforcer les efforts de développement commercial des produits forestiers du Canada dans le monde entier

En ce qui touche la mise en marché des produits forestiers, tant sur le plan interne que sur le plan international, l'industrie forestière a compétence et expérience. Néanmoins, l'intervention du gouvernement dans une gamme de rôles d'appui est essentielle. Des bureaux commerciaux du gouvernement dotés d'un bon personnel à travers le monde, des équipes de négociations commerciales hautement compétentes, des installations de transport et des aménagements portuaires adéquats, ont tous une importance vitale. Il en va de même de l'engagement politique aux niveaux les plus élevés à pousser l'expansion du commerce mondial, ce qui sous-entend le maintien de l'appui aux réductions tarifaires multinationales et aux efforts en vue de minimiser les barrières non-tarifaires au commerce.

Aujourd'hui, les changements dans les patterns commerciaux et leurs répercussions sur les balances commerciales, de même que le glissement des taux de change étrangers et les difficultés économiques locales, ont engendré des pressions dans nombre de pays vers le raidissement des barrières tarifaires existantes et l'érection de nouvelles. Croyant qu'un tel penchant vers le protectionnisme serait dommageable aux perspectives à long terme, et en conséquence au détriment du Canada, le comité consultatif se fait l'avocat de la libéralisation commerciale.

Recommandations:

- i) Le programme de développement coopératif des marchés d'outremer a connu un grand succès, il a su augmenter et diversifier l'exportation de produits forestiers de Colombie-Britannique. Il devrait se poursuivre au-delà de la date d'expiration de l'accord en vigueur qui se situe en 1985. En outre, ce type de programme de promotion coopérative devrait être disponible au secteur des produits forestiers ailleurs au Canada. En fin de compte, il faudrait intégrer ces efforts.
- ii) Un appui financier majeur du fédéral devrait être accordé aux programmes d'essai mis au point depuis cinq ans sous les auspices du Conseil canadien du bois, en vue de définir de nouvelles données de résistance d'ingénierie pour le bois mou canadien.

Ces données importeront pour assurer le succès des exportations; et du point de vue du commerce canadien, il s'agit d'une affaire importante. Néanmoins, les conditions économiques ruineuses dans les produits du bois ces deux dernières années, le coût élevé de la préparation d'une défense dans le cas du bois mou américain, ont rendu extrêmement difficile le financement d'un effort strictement par le secteur privé.

- iii) Le gouvernement devrait accorder une haute priorité aux négociations avec la communauté européenne touchant les contingentements en franchise de papier-journal. Cette question a une grande importance pour l'avenir des exportations canadiennes de papier-journal vers l'Europe, qui constitue l'un des plus grands marchés de papier-journal du monde.

C'est également vital pour la vie de certaines usines canadiennes. Le gouvernement devrait chercher à maintenir une position qui permette une croissance satisfaisante des exportations de papier-journal vers la communauté européenne.

- iv) Le conflit entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis quant à la solution finale des accords du Tokyo Round sur les panneaux de papier a laissé planer une dernière crainte que les États-Unis, un de ces jours, en viendront à prendre des mesures unilatérales dommageables aux perspectives de l'industrie canadienne des pâtes et papier. La solution concluante et satisfaisante de ces points est importante pour les perspectives commerciales de l'industrie.
- v) Le comité consultatif est d'avis qu'il existe de valables perspectives de consultation plus approfondie entre le gouvernement et l'industrie sur les positions que le Canada devrait adopter dans les négociations commerciales, tant pendant qu'elles sont élaborées que durant les pourparlers mêmes. Dans cette optique, nous pensons que lorsque les intérêts vitaux d'une industrie sont en jeu, celle-ci devrait obtenir le statut d'observateur aux négociations, où elle pourrait servir de source disponible de renseignements précis à l'équipe de négociateurs. Le comité recommande que le gouvernement accorde une sérieuse considération à l'établissement d'une telle pratique dans le cadre d'une consultation suivie et accrue avec l'industrie sur les questions de commerce.

c) L'utilisation plus efficace des ressources humaines de l'industrie forestière et la réponse à l'impact des changements économiques

La profonde récession des deux dernières années a fait ressortir certaines faiblesses dans la façon dont notre société s'adapte à l'évolution des besoins de ressources humaines, dans l'industrie forestière tout autant que dans d'autres. En fait, nous ne traitons pas de façon adéquate les problèmes humains qui découlent de l'évolution des besoins dans le cas de certains types d'emplois et de compétences, ou de réduction de main d'oeuvre provoquée par le progrès de la technologie ou la désuétude des usines.

Le problème est urgent et les solutions exigent la participation du gouvernement, du patronat et du syndicalisme. L'affaire est urgente parce que les pertes d'emplois des deux dernières années sont dans bien des cas non pas temporaires mais permanentes. En outre, il faut reconnaître que la modernisation de certaines installations entraîne fréquemment la fermeture permanente d'autres qui ne sont pas concurrentielle sur le plan des coûts, qu'il s'agisse de sections d'usines existantes ou d'usines complètes. Finalement, au cours des dix prochaines années, cependant, à mesure que le Canada s'adaptera à l'évolution technologique et aux événements qui marqueront la place du marché, les besoins de main d'oeuvre de l'industrie forestière changeront aussi: il y aura augmentation ici, réduction là, on aura moins besoin de certaines compétences d'autrefois, et un plus grand besoin de certaines compétences.

Compte tenu des rajustements de structures qui devront intervenir dans l'industrie au cours des années qui viennent, le Comité consultatif juge essentiel qu'on déploie un effort concerté pour rendre moins pénibles ces rajustements. Il importera également au plus haut point d'assurer que le Canada a à sa disposition les ressources humaines compétentes dont il a besoin pour profiter des perspectives économiques favorables.

Recommandations

- i) La dépense de fonds publics pour moderniser les installations industrielles devrait s'accompagner d'engagements financiers fermes envers les travailleurs affectés de façon négative par le changement. Plus précisément, une partie des sommes engagées devrait être consacrée à la protection de ces travailleurs. Il devrait exister des dispositions de paie de licenciement appropriées, des

prestations de chômage spéciales et de longs préavis de mise à pied.

- ii) Le programme de prestations de rajustement de la main-d'oeuvre devrait être élargi pour satisfaire aux exigences de rajustement de la main d'oeuvre dans l'industrie forestière. Cela s'appliquerait particulièrement aux travailleurs âgés mis à pied par suite d'un programme de modernisation ou d'une fermeture.
- iii) Les effets adverses de la modernisation sur l'embauche peuvent être minimisés par l'engagement de rendre la retraite anticipée ou la cessation d'emploi volontaire suffisamment attrayante pour ramener la population active à un niveau économique.
- iv) Les mesures d'embauche et de main-d'oeuvre fédérales comportent une vaste gamme de programmes traitant du chômage, de création d'emplois, de partage des emplois, de formation de mobilité de la main-d'oeuvre, de restructuration industrielle et d'autres sujets connexes. Au fait, la gamme est tellement complexe qu'il est de la plus haute difficulté pour l'employeur ou l'employé de comprendre et d'évaluer ce qui est disponible et pertinent. Le Comité consultatif estime que le gouvernement devrait déployer un effort plus intense d'éducation pour expliquer et interpréter ce programme. Il est convaincu que les difficultés causées par les rajustements industriels pourraient, du moins dans une certaine mesure, être réduites par une meilleure connaissance, et en conséquence une plus large application.
- v) Une nouvelle stratégie du secteur forestier rendrait avantageuse non seulement l'amélioration des compétences et de la formation professionnelles mais aussi la formation à la sécurité et les conditions de travail, ainsi que la réduction du roulement constituant un gaspillage, de manière à atteindre l'objectif d'une main-d'oeuvre stable, compétente et bien rémunérée dans l'industrie.
- vi) Le Comité reconnaît que les relations patronales/syndicales dans l'industrie forestière doivent s'améliorer. Malheureusement le temps disponible à la préparation du présent rapport provisoire n'a pas suffi à un bon examen du sujet. Cependant, il s'agit d'un domaine d'étude important et légitime que le

Comité abordera et auquel il accordera la plus haute priorité.

vii) Dans une veine plus générale, le Comité recommande que les gouvernements, les compagnies et les syndicats soient plus actifs dans le domaine de l'éducation économique. Il faut par un moyen ou un autre faire davantage et plus largement comprendre aux Canadiens la position du Canada à titre d'exportateur et de pays doté d'une industrie forestière. Cela touche seulement de façon indirecte les ressources humaines. Néanmoins, nous estimons que c'est essentiel pour faire accepter au public les politiques qui vont améliorer et renforcer le rôle du Canada dans le monde des produits forestiers.

d) Évaluer continuellement la position concurrentielle mondiale du Canada dans le domaine des produits forestiers

Aucun sujet n'a autant d'importance critique pour l'industrie forestière canadienne que sa position concurrentielle sur les grands marchés du monde, où elle doit vendre pour survivre. Le patronat, les travailleurs et les gouvernements devraient tous être capables de s'entendre sur la position approximative du Canada à tel ou tel moment. Cette connaissance est cruciale aux initiatives de développement de politiques, à la planification des investissements, aux négociations syndicales et aux autres questions semblables qui constituent une préoccupation vitale. Pour contrôler la position concurrentielle du Canada, on a besoin de données comparatives sur les coûts qui rallient l'accord général.

Recommandations:

i) Le Comité consultatif recommande la préparation d'une base de données sur les coûts comparatifs de la fabrication des produits forestiers au Canada et dans les autres grands secteurs de production du monde. Ces données devraient être accumulées de façon continue de manière à demeurer à jour et le gouvernement, le syndicalisme et la gérance pourraient tous participer à l'élaboration de la formule de cette base de données. L'Appendice ii) énonce une proposition plus détaillée à ce sujet.

e) Augmentation de la productivité des forêts canadiennes

Le fait qu'on a reconnu le passage de l'ère de la forêt naturelle à celle de la forêt administrée a provoqué

l'élaboration de politiques et de programmes dans tout le Canada pour augmenter la productivité forestière. Cette nouvelle sensibilisation a eu une grande importance pour la santé à long terme de l'économie canadienne. Bien que le développement forestier et le reboisement soient une responsabilité avant tout des gouvernements provinciaux, étant donné qu'ils sont les propriétaires de la plupart des ressources forestières, ils impliquent aussi le gouvernement fédéral, à titre de bénéficiaire des revenus importants provenant de l'exploitation de l'industrie forestière et à titre de partenaire dans une grande initiative d'importance nationale.

La chronologie de cette initiative au cours des trois dernières années, du point de vue fédéral, vaut la peine d'être notée. En septembre 1980, le Congrès canadien de la forêt à Toronto a étudié l'état de la forêt canadienne et tiré un vaste consensus quant au besoin d'un effort plus intense qu'on avait déployé jusqu'à alors. Un an plus tard, la conférence de Banff, intitulée "Les forêts du Canada: transition vers la gestion", a publié un programme d'action qui précisait ce qui devrait être fait et par qui.*

A la fin de 1981, le Service forestier canadien a publié son document, "Une stratégie du secteur forestier pour le Canada", qui tenait compte des recommandations de Banff et énonçait une stratégie pour le gouvernement fédéral dans la recherche et le développement, les ressources humaines et le reboisement. Cela a été suivi par des mémoires au Cabinet sur ces trois sujets et depuis par des mesures fédérales dans chaque cas.

Au sujet du reboisement, la stratégie fédérale a été exprimée dans un énoncé de politique publié en septembre 1982. Il comportait un appui fédéral accru de la forêt, devant être canalisé par une nouvelle série d'accords fédéraux/provinciaux. Le premier, avec la Nouvelle-Écosse, a maintenant été signé et les autres suivront au cours des deux prochaines années.

Toute cette activité constitue un appui et l'amorce d'une action dans le domaine important du reboisement. Durant toute la période, le Conseil consultatif forestier canadien a été très actif à titre de conseiller auprès du ministre

*L'Appendice III reproduit cette déclaration et énumère plusieurs autres documents qui sont mentionnés ici.

fédéral de l'Environnement. Il s'est penché sur la plupart des aspects de la forêt (sylviculture, éducation, besoins de main-d'oeuvre et recherche), et a formulé des commentaires et des recommandations qui ont contribué à stimuler et à façonner des nouvelles initiatives fédérales.

Les trois dernières années ont donc constitué une période particulièrement importante pour la redéfinition et le renforcement du rôle fédéral dans la forêt. Le Conseil consultatif des industries forestières estime que le gouvernement a pris un engagement ferme et que la preuve d'une collaboration entre l'industrie et le gouvernement augure fort bien pour l'avenir.

Le Comité a identifié cinq points précis qui doivent demeurer à l'ordre du jour à mesure que le Canada évolue sur la voie de l'amélioration de la gestion forestière. Il s'agit des questions suivantes:

- 1) régénération forestière
- 2) protection de la forêt
- 3) réserve de main-d'oeuvre compétente
- 4) service d'éducation et de formation
- 5) recherche.

Sans doute le rythme d'évolution ne sera pas uniforme; chaque province a ses propres perceptions et ses propres priorités en matière forestière. Il n'y a cependant pas de doute que le mouvement a démarré et qu'on a donné une orientation dont la direction principale ne changera pas. Ces questions sont couvertes de façon exhaustive et compétente dans les actes, procès-verbaux et rapports du Conseil consultatif forestier canadien.

A mesure qu'une meilleure gestion forestière s'implante à travers le pays, le gouvernement fédéral pourrait fort bien être invité à augmenter son engagement financier. Il est cependant encore trop tôt pour cela. Les programmes forestiers ne peuvent être institués du jour au lendemain et il y a une limite aux sommes qu'on peut dépenser d'une façon efficace au cours des quelques années qui viennent. Cependant, pour parachever cette étape initiale dans la refonte des initiatives fédérales en foresterie, le Comité consultatif a une recommandation à formuler. Cette recommandation porte plutôt sur la structure que sur la politique et les programmes.

Recommandation:

- i) Le Comité reconnaît les initiatives prises en matière de foresterie ces trois dernières années par le gouvernement fédéral agissant par le truchement du Service forestier canadien au sein du ministère de l'Environnement. Ceci dit, nous estimons que la perception de l'importance de la forêt au sein de la structure fédérale est basse compte tenu de son importance pour l'économie canadienne.

A tout le moins, un fonctionnaire au niveau de sous-ministre devrait avoir la responsabilité du rôle du gouvernement en matière de foresterie. Nous ne nous sentons pas pour le moment en mesure de donner des conseils précis à savoir si cette responsabilité devrait émerger à un ministère orienté plus directement vers les affaires économiques ou le développement des ressources. Cependant, le comité entend étudier davantage l'affaire au cours des mois qui viennent.

Du côté de l'industrie, un nouvel organisme est en train d'être créé, qui pourrait permettre pour la première fois l'articulation d'une voix nationale en matières forestières pour l'ensemble de l'industrie. Il s'appellera "Le Conseil des industries forestières canadiennes", et travaillera naturellement en fait avec ceux qui ont la responsabilité de l'activité fédérale en foresterie, quel que soit l'endroit où elle est casée.

f) Renforcer la base technologique de la fabrication des produits forestiers au Canada

Selon un large consensus, le Canada doit augmenter sa recherche et son développement pour assurer son succès industriel. De fait, et le gouvernement et l'industrie doivent tenter de s'assurer que le pays est à la fine pointe de la technologie dans toute sa structure industrielle. Les recommandations du Comité à ce sujet sont en deux volets. D'abord, elles portent sur la recherche et le développement dans l'industrie forestière dans son ensemble, et plus particulièrement un commentaire sur les récentes propositions en matières de recherche et de développement exprimés par le ministre des Finances. Ensuite, elles envisagent les trois établissements de recherche coopérative auxquels le gouvernement fédéral participe déjà: l'Institut de recherche en pâtes et papiers du Canada, l'Institut de recherche en ingénierie forestière du Canada et Forintek Canada. Toutes font un excellent travail et constituent un noyau de premier ordre pour la recherche et le développement dans la plupart des

aspects de l'industrie forestière. Si c'est un bon principe de bâtir et partir de ce qui est fort, voici l'endroit choisi pour commencer.

Recommandations:

- i) Le Comité consultatif a étudié les propositions pour de nouveaux stimulants fiscaux déposées récemment au Parlement par le ministre des Finances. Il abonde dans le sens général de ces propositions et en particulier le remplacement de la substitution d'une augmentation du crédit fiscal à la recherche et au développement à la déduction actuelle par incréments. Cependant, si on veut atteindre les objectifs de recherche et de développement industriels fixés par le gouvernement du Canada, il est douteux que même ce niveau supérieur de crédit fiscal soit suffisant.

Les propositions du ministre affirment que les stimulants fiscaux à la recherche et au développement se comparent favorablement aux autres pays. S'il en est ainsi, il doit y avoir dans notre société des facteurs particuliers, y compris nos liens avec les États-Unis, qui tendent à décourager la croissance de la recherche et du développement. Cela donnerait alors à entendre que pour en arriver à un niveau acceptable, il faudra des mesures extraordinaires, allant bien au-delà de ce qui est envisagé présentement.

Le Comité recommande dans des cas que les propositions du ministre des Finances soient modifiées en augmentant l'échelle envisagée des crédits fiscaux à la recherche et au développement de 15 pour cent plutôt que les 10 prévus et en décrétant que ces crédits ne soient pas imposables; ou d'offrir un stimulant équivalent selon une autre formule.

Le Comité estime que les trois établissements de recherche devraient être financés par le gouvernement et l'industrie, sur une base souple cadrant avec la tradition et les pratiques antérieures. Il recommande donc que le gouvernement fédéral fasse état d'un engagement d'appui à long terme, selon les lignes proposées dans les recommandations qui suivent.

- iii) L'Institut de recherche en pâtes et papiers du Canada, le plus ancien des trois, a toujours été un partnership. Depuis 1956, le gouvernement fédéral fournit les locaux physiques, alors que l'industrie

finance le budget de fonctionnement. En 1983, l'industrie finance un budget de fonctionnement de quelques \$15 millions et a consenti une augmentation de 60 pour cent des activités de l'Institut de 1983 à 1992. Cette croissance ne peut intervenir sans des installations de laboratoire additionnelles.

En conséquence, le Comité désire ici faire état de sa reconnaissance au gouvernement qui vient d'annoncer par le truchement du ministère du commerce et de l'industrie qu'il financera la construction, au coût de \$15 millions, d'un nouveau laboratoire en Colombie-Britannique et une expansion au coût de \$2 millions aux installations de Pointe Claire, au Québec. On en a un besoin urgent et cela contribuera énormément à donner de la force à la recherche en pâtes et papiers au Canada.

- iv) L'Institut de recherche en ingénierie forestière du Canada est alimenté également par ses compagnies membres et le gouvernement fédéral, agissant par le truchement du Service forestier canadien. Au moment actuel, la contribution fédérale à l'IRIFC est plafonnée à \$1.4 million par année. A mesure que le Canada sortira de la récession, les contributions de l'industrie dépasseront ce niveau. Le Comité recommande donc que l'apport financier du gouvernement soit haussé d'égal à égal avec celui de l'industrie pour mettre en oeuvre à longue échéance une stratégie de recherche et développement pour l'avenir.
- v) La question de l'équipement forestier se rattache de près aux travaux de ce dernier institut. Le Comité propose que les programmes existants du ministère de l'Industrie et du Commerce/Expansion économique régionale en matière de développement de nouvelles technologies soient révisés pour ménager un programme à l'intention de l'industrie forestière qui, même dans les périodes difficiles, créerait des stimulants spéciaux pour encourager la reprise du développement des concepts prometteurs, et en période normale assurerait un financement adéquat aux projets choisis pour assurer le développement complet de l'équipement avant qu'il soit envoyé sur le terrain à titre de machinerie de production.
- vi) Forintek Canada est l'ancien laboratoire du Service forestier canadien et est encore financé partiellement par ce dernier. Depuis sa fondation en 1979, il a lutté pour se trouver une base de financement solide auprès des gouvernements fédéral

et provinciaux et de l'industrie privée. Certains progrès ont été accomplis, mais il reste encore de graves problèmes financiers à résoudre pour donner ce sens de la stabilité et de la permanence qu'un établissement de recherche doit avoir.

L'appui à long terme de l'industrie à Forintek a été lent à démarrer à cause de la nature fragmentée du secteur du bois massif et des conditions financières très difficiles qu'il a connues. Étant donné que ces conditions sont meilleures maintenant, Forintek recherche vigoureusement un engagement de la part de l'industrie en vue du financement à long terme d'une tranche de 25 pour cent de son budget. Des engagements additionnels de la part du gouvernement devraient se fonder sur l'obtention d'un tel appui de la part de l'industrie.

Sur cette base, le Comité recommande que le gouvernement fédéral s'engage à long terme à fournir 50 pour cent de l'apport financier requis par Forintek, les provinces et l'industrie privée contribuant chacune 25 pour cent. Le Comité recommande également, afin de régler les problèmes financiers immédiats et pressants, que le gouvernement accorde une subvention forfaitaire de \$1.2 million pour remédier au fait que Forintek est à court dans ses achats d'équipement scientifique depuis 1979; fournir à la compagnie un bâtiment mieux adapté à Vancouver et fournir \$650,000 pour les réparations au bâtiment et des mesures de conservation de l'énergie à son bâtiment d'Ottawa, ainsi que des réparations temporaires à son édifice de Vancouver.

Finalement, dans le secteur de l'amélioration de la productivité, le comité recommande au gouvernement d'appuyer Forintek dans le financement d'une série de colloques régionaux à travers le Canada pour faire la promotion de l'utilisation de la technologie microélectronique dans le secteur des produits du bois, de concert avec les associations professionnelles appropriées et les organismes syndicaux.

5. CONCLUSION

Les recommandations exposées ci-dessus par le Comité consultatif visent à traiter des principales préoccupations

de l'industrie forestière canadienne à l'heure actuelle. Il s'agit d'un jeu d'outils que, selon le Comité, le gouvernement devrait utiliser pour seconder les efforts de l'industrie en vue de relever les défis auxquels elle fait face et de répondre efficacement aux grandes augmentations prévues de besoins de produits de la forêt dans le monde dans les années qui viennent.

Comme on l'a noté plus haut, les recommandations s'adressent au gouvernement fédéral, mais certaines regardent les gouvernements provinciaux et l'industrie elle-même. Le comité a donc l'intention de les étudier avec les provinces, dans la mesure où la chose est appropriée.

Durant les travaux du comité, il est devenu évident que plusieurs sujets ne pourraient par être étudiés de façon adéquate dans la période disponible pour la préparation du présent rapport provisoire. Nous voudrions donc nous pencher sur ces sujets dans les mois qui viennent. Il s'agit:

- des relations patronales syndicales auxquelles nous attachons la plus haute priorité;
- la productivité, une question de grave préoccupation nationale;
- certains autres travaux sur les formules les plus appropriées d'encouragement de l'État aux investissements;
- l'industrie de fabrication secondaire des produits de la forêt;
- et la question de la responsabilité pour la forêt au sein du gouvernement fédéral.

Sur chacun de ces sujets, ainsi que sur bien d'autres qui peuvent surgir au cours des mois à venir ou que le ministre pourrait désirer faire étudier, le comité consultatif élaborera un commentaire à une date ultérieure.

PERSPECTIVES MONDIALES DES
PRODUITS DE LA FORÊT

PERSPECTIVES MONDIALES DES PRODUITS FORESTIERS

Dans le cadre de son travail, le Comité consultatif des industries forestières a étudié les besoins mondiaux probables de produits forestiers à l'avenir et essayé d'évaluer leur signification pour le Canada. Il a conclu que d'excellentes perspectives de pénétration de marché existent. Pour le Canada, cela signifie la chance -- et ici nous soulignons le mot chance -- de jouir des avantages économiques d'une autre croissance de l'industrie forestière pendant les années à venir.

L'évaluation des marchés mondiaux par le Comité a porté d'abord jusqu'en 1986, puis 1993. Nous n'avons pas eu le temps de faire une recherche originale. Cependant, en nous inspirant des travaux existants, complétés par les connaissances et le jugement du Comité et de ses conseillers, nous avons tiré certaines conclusions qui sont énoncées dans les pages suivantes.

L'annex IA traite des perspectives à moyen terme pour les produits des pâtes et papier tandis que celles des produits du bois sont détaillées dans l'annex IB.

LES PERSPECTIVES DU COMMERCE
PATES ET PAPIERS

INDEX

	<u>Page</u>
1. Prévisions commerciales - Pâtes et papiers	I-2
2. Exportations de Pâtes de Bois	I-4
3. Papier -Journal	I-9
4. Papier d'impression non couché à base de pâte mécanique	I-15
5. Papier d'édition et à écriture non couché	I-16
6. Carton doublure	I-18
7. Papiers Kraft	I-19

PRÉVISIONS COMMERCIALES - PÂTES ET PAPIERS

Le Canada a le potentiel de ressources naturelles, la main-d'oeuvre et les aptitudes techniques et administratives requises pour prendre sa juste part de la demande accrue de produits de pâtes et papiers prévue tant sur le marché interne que sur les marchés étrangers.

Cependant, la capacité des producteurs canadiens de pâtes et papiers de profiter de la demande accrue dépend de leur concurrentialité au niveau des coûts. Pour arriver à cela, à titre individuel, les compagnies devront circonscrire leurs coûts unitaires en main d'oeuvre et en matériaux, et améliorer leur efficacité. Les gouvernements devront créer un environnement économique où les intrants concurrentiels au niveau des coûts des autres facteurs de production -- fibre ligneuse, énergie, transport -- seront disponibles.

L'industrie des pâtes et papiers des États-Unis est celle grosso modo dont les coûts sont les plus bas dans le monde. Cette industrie est en même temps notre principal concurrent -- tant sur le marché canadien que sur l'américain. En plus, l'industrie américaine devient un participant de plus en plus actif sur les marchés d'outremer où elle cherche à accroître son emprise.

Pour livrer concurrence efficacement dans tous ces secteurs, le Canada doit avoir des coûts concurrentiels vis-à-vis des Américains.

Les prévisions qui suivent pour les années 1986 et 1993 s'inspirent d'un examen de tendances passées, des conditions de l'heure et l'hypothèse du maintien et d'une amélioration modeste des conditions économiques mondiales. Évidemment, les renversements cycliques des conditions économiques interviendront et, selon leur échéancier, pourraient accélérer ou retarder de quelques années l'atteinte des niveaux prédits. Ce qui aura beaucoup plus d'importance, cependant, sera le caractère concurrentiel de l'industrie canadienne en général et de l'industrie canadienne des pâtes et papiers en particulier. La demande prévue constitue une opportunité: ce sont les producteurs mondiaux à faible coût de revient qui répondront à cette demande, attireront l'investissement nécessaire en installations de production et glaneront les revenus et les emplois qui accompagnent le succès.

L'avenir des deux principaux secteurs d'exportation des pâtes et papiers pour les trois prochaines années laisse prévoir une récupération graduelle à partir des niveaux de dépression de 1982. Dans le papier-journal, on prédit que la consommation mondiale montera d'environ 4 millions de tonnes d'ici 1986 et

que les expéditions par les usines canadiennes augmenteront de 1.4 million de tonnes. Par suite de cette capacité accrue, on s'attend que le secteur du papier-journal atteigne un taux de fonctionnement de 90 pour cent, une hausse par rapport au 81 pour cent connu en 1982.

Les expéditions de pâte marchande sont censées augmenter encore plus rapidement et connaître une hausse de près de 40 pour cent d'ici 1986. Ce secteur qui fonctionnait à moins de 80 pour cent de sa capacité en 1982 atteindra presque sa capacité maximum en 1986.

La demande mondiale pour ces deux produits devrait subsister au cours des dix prochaines années à des taux de croissance légèrement plus faibles. Le Canada a donc la chance de participer à ces grands marchés en croissance dans les années 1990.

	Moyenne	Prédictions		
	1979-81	1982	1986	1993
	(Milliers de tonnes)			
<u>Pâte de bois</u>				
Demande mondiale - pâte marchande	20,050	18,400	23,000	-
Exportations canadiennes	6,900	5,800	8,300	-
<u>Papier-journal</u>				
Consommation mondiale	23,900	23,300	27,300	32,500
Expéditions canadiennes	8,755	8,075	9,475	

Quatre autres qualités de papier et de carton ont été étudiées et offrent des perspectives grandement différentes. Les expéditions de papiers d'impression à pâte mécanique qui constituent un tonnage relativement faible à l'heure actuelle sont censées croître à raison de 5 pour cent par année jusqu'en 1986 et à 4 pour cent depuis ce moment jusqu'en 1993. Les expéditions de papiers écriture/impression, même si elles augmentent à un rythme un peu plus lent, monteront substantiellement au cours des 10 prochaines années. Dans le cas de carton de doublure, le Canada n'est pas concurrentiel sur une base mondiale et la croissance sera lente. Les papiers kraft font face à une vive concurrence des autres matériaux, et les expéditions sont censées baisser légèrement au cours des 10 prochaines années.

Expéditions de carton doublure et de papiers autres que le
papier-journal

(Milliers de tonnes)

	<u>Prédictions</u>			
	<u>1980</u>	<u>1982</u>	<u>1986</u>	<u>1993</u>
Papiers d'impression (à base de pâte mécanique)	615	645	780	1,030
Papiers écriture et d'édition non couchés	685	640	720	885
Carton doublure	1,170	900	1,015	1,170
Papiers kraft	<u>530</u>	<u>455</u>	<u>500</u>	<u>435</u>
TOTAL	3,000	2,640	3,015	3,520
Expéditions internes	1,750	1,515	n.a.	n.a.
Exportations	<u>1,250</u>	<u>1,125</u>		
	3,000	2,640		

LA PERSPECTIVE DES EXPORTATIONS DE PÂTES DE BOIS

Les exportations de pâtes de bois constituent un des éléments les plus importants de l'économie canadienne des produits forestiers. Les niveaux moyens d'exportation de pâtes de bois de 1979 à 1981 se sont situés à 6.9 millions de tonnes. La valeur annuelle moyenne des exportations de pâtes de bois durant cette période a été de \$3.6 milliards, ce qui fait de la pâte de bois l'un des articles d'exportation les plus importants de l'économie canadienne. La valeur des exportations en 1980 a atteint quatre fois et demie la valeur enregistrée dix ans auparavant et 11 fois la valeur de 1960. Les pâtes de bois sont donc une denrée d'exportation importante qui a connu une croissance rapide au cours des 20 dernières années.

En résumé, les exportations de pâtes de bois par le Canada qui atteignaient une moyenne annuelle de 6.9 millions de tonnes durant la période de trois ans de 1979 à 1981 et qui ont baissé à 5.8 millions de tonnes en 1982 par suite de la récession sont censées se rétablir de façon marquée au cours des trois prochaines années pour atteindre le niveau de 8.3 millions de tonnes.

Exportations canadiennes de pâtes de bois

(Milliers de tonnes)

	Moyenne Prévisions		
	<u>1979-81</u>	<u>1982</u>	<u>1986</u>
Pâte chimique à papier (marchande)	6,340	5,370	7,425
Pâte à dissolution	300	220	250
Pâte mécanique	<u>215</u>	<u>230</u>	<u>600</u>
Total	6,855	5,820	8,275

Les commentaires sur les perspectives de chacun des secteurs ci-dessus pour 1986 et les commentaires sur les perspectives d'exportation pour 1993 se trouvent dans les passages suivants.

PATE MARCHANDE

a) Antécédents et tendances récentes

La pâte marchande constitue à peu près 40 pour cent des pâtes chimiques blanches utilisées pour la fabrication du papier dans le monde. Le volume global des expéditions de pâte chimique marchande pour le papier par tous les producteurs en dehors des pays du Comecon a donné une moyenne de 20.1 millions de tonnes durant la période de trois ans de 1979 à 1981. Étant le plus grand fournisseur mondial de pâte marchande, le Canada a expédié une moyenne de 5.52 millions de tonnes durant cette période, soit 27.5 pour cent du total.

Expéditions de pâte marchande par les fournisseurs
Moyenne 1979-81
(Milliers de tonnes)

Canada	5,520*
État-Unis	4,125
Pays nordiques	5,020
Autres	<u>5,450</u>
	20,115

*Ne comprennent pas les expéditions au Canada.

Les expéditions mondiales globales de pâte marchande ont augmenté de 3.2 pour cent par année durant les années 1970. Il s'agissait d'un taux plus lent que pour les industries du

papier d'impression, du papier à écrire et du papier mousseline, les principaux utilisateurs de pâte marchande qui ont connu une croissance de 4.3 pour cent par année. L'utilisation accrue de fibres secondaires, de remplissage et d'enduits par l'industrie du papier et l'accroissement de l'intégration de la fabrication du papier avec la production de la pâte de bois dans certains marchés explique le taux de croissance ralenti.

La pâte marchande canadienne a connu un taux de croissance quelque peu plus élevé que le total mondial durant les années 1970, soit environ 4 pour cent par année au regard de la statistique mondiale de 3.2 pour cent notée ci-dessus. Le taux canadien supérieur résultait du fait que les expéditions par les pays nordiques ont baissé durant les années 1970 quand de nombreuses petites usines à bisulfite, plus vieilles, ont fermé pour des motifs de protection de l'environnement et d'efficacité. Cependant, de nombreux nouveaux producteurs sont entrés dans le domaine de la pâte marchande ces dix dernières années; ils ont leur base en Europe, en Amérique Latine, en Afrique et en Nouvelle-Zélande et utilisent des bois durs ou des bois provenant de plantations de bois mou. Les expéditions par ces "autres producteurs", c'est-à-dire les producteurs en dehors de l'Amérique du Nord et des pays nordiques, sont passées de 2.5 millions de tonnes au début de la décennie pour atteindre 5.45 millions de tonnes en 1980, soit un taux de croissance de 8 pour cent par année.

La pâte marchande constitue l'approvisionnement de fibre résiduel dans la plupart des utilisations, de sorte que les expéditions sont affectées de façon disproportionnée par les cycles d'affaires et les niveaux de rendement de l'industrie du papier. Par exemple, les exportations de pâte marchande du Canada dans l'année de récession de 1982 ont été de 17 pour cent inférieures à celles de 1980 en dépit du fait que la production de papier n'a baissé que de 2 ou 3 pour cent durant la même période.

b) Les perspectives pour 1986

La reprise économique présentement amorcée dans la plupart des parties du monde constituera l'influence dominante pour ce qui est de l'industrie de la pâte marchande du monde et du Canada au cours des deux à quatre années qui viennent, si la reprise économique se poursuit jusqu'en 1986. Comme on en a émis l'hypothèse pour les fins de cette étude, la demande mondiale de pâte marchande est censée augmenter à 23 millions de tonnes cette année-là, soit une augmentation de 15 pour cent par rapport à 1980, mais de 25 pour cent par rapport au niveau déprimé de 1982. Les exportations

canadiennes de pâte marchande sont censées augmenter à 6.5 millions de tonnes, soit 18 pour cent de plus qu'en 1980 et environ 40 pour cent de plus qu'en 1982.

L'industrie mondiale de la pâte marchande a fonctionné à moins de 80 pour cent de sa capacité en 1982. La capacité ne montant que de 5 pour cent d'ici 1986 et la demande augmentant de 20 pour cent, il est clair que le taux d'exploitation passera à environ 90 pour cent de la capacité. Étant donné que l'industrie fonctionne ordinairement à moins de 100 pour cent de sa capacité, même dans les périodes de demande élevée, l'industrie est censée fonctionner près de son rendement maximum possible en 1986. Le niveau projeté d'expédition de pâte marchande par le Canada en 1986 est égal à la capacité de l'industrie canadienne.

c) Les perspectives jusqu'en 1993

Par suite des tendances diamétralement opposées dans la production du papier et des panneaux dans les différentes régions du monde et des changements attendus dans le rôle que la pâte marchande jouera dans l'approvisionnement en fibre de l'industrie du papier, il n'a pas été possible de prédire le volume des expéditions de pâte marchande en 1993. Dans certaines régions tels le Japon, certains autres pays d'Asie et peut-être certains pays d'Europe, la pâte marchande est censée constituer un pourcentage plus important de l'approvisionnement pour la fabrication du papier à mesure que les approvisionnements en bois deviendront limités. Dans d'autres pays, particulièrement le grand marché américain, l'intégration de la fabrication de la pâte et du papier est censée réduire l'importance de la pâte marchande. D'autres facteurs porteurs de complications font que les pays nordiques fourniront une plus grande proportion de l'approvisionnement européen en papier suite à l'élimination des droits tarifaires sur les papiers et les cartons l'an prochain et à la perspective que les exportations de papiers américains augmentent. Dans certains pays, les rebuts de papiers pourraient satisfaire une proportion plus importante de l'approvisionnement; dans d'autres, où la qualité du papier est améliorée, cette part sera moindre. Le papier sera vraisemblablement plus léger, et plus de remplissage sera utilisé. Le développement des communications électroniques pourra affecter la production des papiers d'impression. Il est donc impossible de prédire avec la moindre certitude le tonnage mondial de pâte marchande pour 1993. Cependant, avec des prédictions de pâte marchande se situant à 23 millions de tonnes pour 1983, et la perspective d'une croissance de la production de papiers écriture/impression et de papier mousseline de 10 à

12 millions de tonnes en 1986 et 1993, la croissance du marché pour les exportations de pâtes semble prometteuse.

Le rôle que le Canada pourrait jouer dans ce marché demeure également incertain. Il y aura une forte concurrence de la part des producteurs américains et de la pâte à coût inférieur produite à partir de bois durs dans plusieurs pays. Cependant, les pays nordiques produiront vraisemblablement moins de pâte marchande.

Si l'industrie canadienne est capable de réduire ses coûts et d'améliorer sa situation concurrentielle, elle s'ouvrira de grandes perspectives d'augmenter ses exportations de pâtes de bois. Cependant, si le Canada est incapable de le faire, la pâte additionnelle sera probablement fournie par d'autres.

EXPÉDITIONS DE PÂTE CHIMIQUE MARCHANDE
- QUALITÉ PAPIER

Pour tous les producteurs à tous les marchés
sauf le Canada

(Milliers de tonnes)

Marchés	Moyenne 1969-71	Moyenne 1979-81	1982	Prédictions 1986
États-Unis	3,350	4,430	3,950	5,000
Europe Occidentale	8,350	10,035	8,950	10,500
Japon	1,350	2,085	1,950	3,000
Afrique et Asie	610	1,770	2,075	2,750
Reste du Monde	960	1,730	1,470	1,750
Total	14,820	20,050	18,395	23,000
Expéditions par le Canada à tous les marchés	3,660	5,520	4,560	6,475
Quote-part canadienne du total	25%	27.5%	25%	28%

Environ 800,000 tonnes de pâte chimique sont exportées annuellement à des usines de papier affiliées aux États-Unis. Cette pâte est communément appelée "pâte réservée" (tied pulp). Le volume des expéditions est censé augmenter à environ 950,000 tonnes en 1986 concurremment à la reprise économique et une augmentation relativement faible de la capacité. Au-delà de 1986, toute augmentation du volume d'expédition de pâte réservée dépendra de l'attrance

démontrée par le Canada comme lieu d'investissement dans la capacité de production de pâte.

d) Exportation d'autres types de pâte

Les exportations de pâte mécanique, relativement faibles à 200,000 tonnes, sont censées augmenter substantiellement pour atteindre le niveau de 600,000 tonnes quand la capacité nouvelle installée au Canada pour approvisionner en pâte les usines de papier-journal aux États-Unis entrera en production un peu plus tard cette année. Beaucoup de nouvelles techniques ont été mises au point pour la fabrication de pâte mécanique et de pâte fabriquée par un agencement des processus chimique et mécanique. Il est possible qu'une telle pâte joue un rôle croissant dans l'approvisionnement de fibres nécessaires à la fabrication du papier à l'avenir, et il se peut qu'elle se trouve des marchés à l'exportation. Il est cependant trop tôt pour prédire le volume précis d'exportation qui sera peut-être créé.

La pâte par dissolution est présentement un élément mineur dans l'ensemble du tableau d'exportation de la pâte, et la fermeture de certaines installations aura réduit en 1986 ces exportations à environ 250,000 tonnes, soit un peu au-dessus du niveau des dernières années.

LA PERSPECTIVE DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DU PAPIER-JOURNAL

Le Canada vend du papier-journal au monde entier en concurrence avec de nombreux autres producteurs mondiaux. Il est donc nécessaire d'évaluer la situation actuelle et les événements probables dans tous les marchés et les régions d'approvisionnement pour évaluer les perspectives du Canada.

Le Canada a récemment fourni environ 37 pour cent du papier-journal utilisé dans le monde (sans comprendre les pays du Comecon). Ce pourcentage a baissé par rapport au 40 pour cent enregistré en 1970. Cependant, plus de 80 pour cent du papier-journal canadien se vend en Amérique du Nord, et les événements sur notre continent sont d'une importance cruciale pour l'avenir de l'industrie canadienne du papier-journal.

En résumé, les expéditions canadiennes de papier-journal qui avaient chuté en 1982 par suite à la récession, sont censées augmenter d'environ 17 pour cent à compter de 1986 pour atteindre un niveau de 9.5 millions de tonnes. La capacité de l'industrie canadienne augmentera de 500,000 tonnes au cours des trois prochaines années. Le rythme de fonctionnement, qui était à 81 pour cent de la capacité en 1982, montera seulement à 90 pour cent en 1986.

La consommation mondiale de papier-journal est censée continuer à monter à un rythme modéré, soit 2.5 pour cent par année, pour atteindre un niveau de 32.5 millions de tonnes en 1993. Les expéditions du Canada cette année-là seront bien sûr déterminées par la quote-part de ce marché qu'il sera capable de rejoindre, ce qui dépend de la fourniture de papier-journal par d'autres producteurs dans le monde et la concurrentialité du Canada sur le plan des coûts.

Consommation mondiale de papier-journal et offre canadienne

(moins le pays du Comecon) ((Milliers de tonnes)

	Consommation mondiale	Expéditions par le Canada	Canada en % du total
Moyenne 1969-71	19,700	7,820	40
Moyenne 1979-81	23,875	8,755	37
1982	23,259	8,075	35
Prévisions 1986	27,350	9,475	35
Prévisions 1993	32,500	-	-

Papier-journal - Expéditions et capacité canadiennes

(Milliers tonnes)

	En Amérique du Nord		Outremer	Total	Capacité	Expéditions en % de la capacité
1980	7,095	1,525	8,620	9,130	91	
1981	7,105	1,810	8,915	9,490	94	
1982	6,550	1,525	8,075	9,935	81	
Prévisions 1986	7,750	1,725	9,475	10,500	90	

a) Antécédents et tendances récentes

L'industrie de la publication des journaux est une vieille industrie qui a maintenant atteint la maturité dans les pays industrialisés du monde. Elle a probablement atteint la pleine pénétration des marchés en puissance il y a un certain temps, et sa croissance dépend maintenant de la croissance démographique, du nombre de foyers et de l'augmentation des dépenses de réclame qui à leur tour dépendent du PNB. Ainsi, le taux global de croissance de la publication des journaux et de la consommation de papier-journal dans les pays développés a été relativement modéré. Par exemple, dans les années 1970, l'augmentation de la consommation de papier journal aux États-Unis a été de

2 pour cent par année et en Europe il s'agissait de 1.8 pour cent par année. La consommation de papier-journal au Japon a connu une croissance à raison de 3.6 pour cent par année. La consommation dans de nombreux pays nouvellement industrialisés en Asie et en Amérique Latine a augmenté plus rapidement. Par exemple, la consommation des pays asiatiques, à l'exclusion du Japon, a monté de 7 pour cent par année au cours des dix dernières années.

Dans les trois années de 1979 à 1981, la consommation mondiale de papier-journal (à l'exclusion des pays du Comecon) était de 23.9 millions de tonnes. Le Canada a fourni 8.75 millions de tonnes sur cette consommation, soit 37 pour cent du total. Bien que les expéditions canadiennes aient augmenté de 1 million de tonnes durant les années 1970, leur emprise sur le marché mondial a baissé de 40 à 37 pour cent.

D'après ce qui précède, on voit clairement que la capacité de production de papier-journal dans d'autres parties du monde a augmenté à un rythme plus accéléré qu'au Canada au cours des années 1970. Une bonne partie de cette capacité accrue a été aménagée dans les états du Sud des États-Unis pour tirer partie de bois abondant à faible coût dans la région et de la proximité d'importants marchés en croissance.

La capacité a également augmenté dans certains pays en voie de développement. Un nouveau facteur dans la décennie a été l'émergence de certains nouveaux exportateurs tels la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et plus récemment l'Australie.

b) La perspective des expéditions de papier-journal en 1986

La récession mondiale en 1982 a provoqué une baisse rapide des expéditions de papier-journal par le Canada tant sur le marché américain que sur ceux d'outremer. La quote-part canadienne des marchés mondiaux l'an dernier a baissé à 35 pour cent du total.

On s'attend que la reprise économique, qui s'est amorcée au début de l'année en Amérique de Nord, atteindra l'Europe tard cette année, et se poursuivra jusqu'en 1986. Le taux de croissance à long terme du PNB réel utilisé pour les estimations de cette étude est fixé à 3 pour cent par année pour l'Amérique de Nord, 2.5 pourcent pour l'Europe Occidentale et 4 pour cent pour le Japon. Ces taux cadrent avec les évaluations récemment publiées par la Banque Royale du Canada et Chase Econometrics.

La consommation de papier-journal est censée suivre parallèlement la reprise de l'activité économique générale. Ainsi, la consommation mondiale de papier-journal en 1986 a été prévue au niveau de 27.4 millions de tonnes par opposition à 23.3 millions de tonnes en 1982.

Bien qu'on s'attende que le Canada participe à la croissance de la consommation mondiale, les perspectives pour l'industrie canadienne dans différents marchés connaissent de larges variations par suite de changements attendus au titre de la capacité dans plusieurs régions.

En Amérique du Nord, la capacité aux États-Unis augmentera à un rythme relativement lent au cours des quatre prochaines années avec l'installation d'une machine à papier-journal. Le Canada devrait être capable de maintenir son emprise sur sa part du marché américain en croissance et peut-être gagner un ou deux points de pourcentage. D'autre part, les expéditions vers l'Europe Occidentale, l'Amérique Latine, l'Océanie sont censées baisser légèrement puisqu'une capacité substantielle sera ajoutée dans ces régions au cours des prochaines années. Une usine du Royaume-Uni, fermée pendant plusieurs années, est censée ouvrir de nouveau cette année. Quatre machines additionnelles seront installées en Europe Continentale et une cinquième démarrera en Finlande cette année. Ainsi, on s'attend que les expéditions vers l'Europe baissent légèrement d'ici 1986.

De même, pour l'Amérique Latine, où on a commencé l'installation de nouvelles machines en Argentine et au Mexique, et où une capacité additionnelle est censée entrer en service au Brésil et au Mexique, les importations de papier-journal du Canada sont censées être plus faibles.

La consommation de papier journal au Japon est censée augmenter, mais il est plus que probable que la capacité ne sera pas augmentée et si elle l'est, ce sera très peu. La demande additionnelle de papier-journal devra être satisfaite, du moins en partie, à partir d'importations accrues et les expéditions canadiennes vers ce marché, prévoit-on, augmenteront à 200,000 tonnes d'ici 1986. D'autres marchés de l'Asie sont également censés avoir besoin d'importer davantage, et cela englobe les importations du Canada.

Dans l'ensemble, les expéditions outremer sont prévues au niveau de 1.7 million de tonnes. Cela constitue une augmentation de 200,000 tonnes par rapport au niveau de dépression de 1982, mais 100,000 tonnes de moins que le total atteint en 1981.

Les expéditions totales canadiennes pour 1986, prévoit-on, atteindront 9.5 millions de tonnes, soit 90 pour cent de la capacité de l'industrie.

Expéditions canadiennes de papier-journal par région

(Milliers de tonnes)

<u>Région</u>	<u>Moyenne</u> <u>1979-1981</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>Prévisions</u> <u>1986</u>
Canada	985	1,045	935	1,100
États-Unis	6,185	6,060	5,615	6,650
Royaume-Uni	460	540	540	450
Autre - Europe Occ.	185	190	170	200
Amérique Latine	530	625	470	425
Japon	15	15	10	200
Rep. pop. de Chine	55	85	35	50
Asie - Autre	230	260	195	300
Afrique	5	-	40	50
Océanie	<u>105</u>	<u>95</u>	<u>60</u>	<u>50</u>
Total	8,755	8,915	8,075	9,475

c) Perspective de consommation de papier-journal jusqu'en 1993

La consommation mondiale de papier-journal est censée continuer à augmenter au cours des dix prochaines années, bien que la tendance de la consommation puisse être affectée par de nouveaux événements. Dans les pays développés, on peut s'attendre que la consommation augmentera à un rythme quelque peu inférieur à celui de la croissance du PNB. Ainsi, la consommation montera d'environ 2 à 3 pour cent par année, selon les pays.

Cependant, dans les pays développés, la possibilité d'une concurrence accrue de la part des média de communications électroniques maintenant mis au point doit être envisagée au cours des années 1990. La technologie existe maintenant pour diffuser une vaste gamme d'information par les réseaux électriques en utilisant tant les systèmes passifs que les interactifs. Bien qu'ils soient techniquement faisables, ces systèmes n'ont eu jusqu'ici aucun impact commercial et selon le consensus, leur adoption interviendra avec une certaine lenteur. On croit cependant qu'ils commenceront à

exercer un impact sur les médias imprimés au cours des années 1990. Pour tenir compte de cet événement, les niveaux de consommation dans les économies évoluées du monde en 1993 ont été réduits de 3 pour cent par rapport aux niveaux projetés.

Des taux de croissance supérieurs dans la consommation du papier-journal sont attendus dans de nombreux pays en voie de développement. Nombre de pays ont développé leur assise industrielle au cours des dix dernières années et, avec les autres pays qui amorceront ce processus, connaîtront des taux élevés de croissance économique au cours des dix années qui viennent. Une manifestation de cette croissance est la hausse des dépenses à la consommation, la circulation et l'épaisseur accrues des journaux, et en conséquence des taux élevés de croissance dans la consommation de papier-journal.

Ainsi, l'Amérique Latine, l'Asie et certains pays d'Afrique auront des taux de croissance en consommation de papier-journal considérablement plus élevés que ceux des pays évolués.

Prenant le monde dans son ensemble, on estime que la consommation de papier-journal augmentera à un taux annuel de 2.5 pour cent entre 1986 et 1993, alors qu'elle atteindra les 32.5 millions de tonnes. Comme on l'a noté ci-dessus, la quote-part du Canada sur le total mondial en 1982 était de 35 pour cent et on s'attend qu'elle demeurera à ce taux en 1986. Le Canada a perdu sur sa part récemment parce qu'il n'était pas concurrentiel du point de vue du coût pour l'installation de capacité de papier-journal à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Si le Canada veut maintenir sa part des marchés de papier-journal de l'avenir, il lui faudra attirer les investissements nécessaires en capitaux, et il sera capable de le faire s'il peut relever la concurrence du point de vue des coûts.

CAPACITÉ MONDIALE DE PAPIER-JOURNAL ET NOUVELLES MACHINES¹

(Milliers de tonnes)

	<u>Capacité 1983</u>	Nombre de nouvelles machines ² 1983-1987	<u>Capacité additionnelle²</u>
Canada	10,100	2	400
États-Unis	<u>5,220</u>	<u>1</u>	<u>200</u>
Total	15,320	3	600
Scandinavie	4,660	1	140
Europe-autre	2,550	8	730
Amérique latine	680	4	400
Japon	2,950	0	0
Asie-autre	1,780	2	100
Afrique	450	2	120
Océanie	<u>710</u>	<u>1</u>	<u>180</u>
Total	<u>13,780</u>	<u>18</u>	<u>1,670</u>
Grand total	<u>29,100</u>	<u>21</u>	<u>2,270</u>

¹ Sans compter les pays du Comecon.

² Comprend seulement les machines et la capacité additionnelle jugées certaines. Le chiffre pour la capacité additionnelle est net, c'est-à-dire qu'on a tenu compte des fermetures de machines annoncées. Il est possible que de vieilles et petites machines soient fermées.

Papier d'impression non couché à base de pâte mécanique

On s'attend que la demande pour le papier d'impression non couché à base de pâte mécanique produit au Canada augmentera de façon importante entre 1983 et 1993. Cette demande accrue sera surtout concentrée en Amérique du Nord, bien qu'il existe certaines possibilités d'augmentation des exportations outremer, particulièrement pour la qualité annuelle.

En Amérique du Nord, il semble peu probable que de nouvelles machines de papier à base de pâte mécanique soient installées dans le Sud des États-Unis dans un avenir prochain. Il semble y avoir encore certains problèmes dans l'adaptation de la fibre du Sud des États-Unis à la

production de papier à base de pâte mécanique offrant de bonnes caractéristiques à l'impression. Sans doute, ces problèmes seront surmontés, mais pour le moment la fibre disponible dans le Sud des États-Unis sera probablement utilisée pour la production d'autres types. Le Comité est d'avis que cette demande de papier d'impression non couché produit au Canada augmentera de 5 à 6 pour cent d'ici 1986 et de 3 à 5 pour cent depuis 1986 jusqu'en 1993.

La projection de la demande dans le tableau suivant a été faite à partir d'un taux annuel de croissance de 5 pour cent, de 1982 à 1986, et de 4 pour cent, depuis ce moment jusqu'à 1993.

Papier d'impression non couché à base de pâte mécanique

(Milliers de tonnes)

<u>Année</u>	<u>Capacité*</u>	<u>Production</u>	<u>Expéditions domestiques</u>	<u>Exportations</u>	<u>Demandes des usines canadiennes</u>
1972	500	428	63	368	431
1973	550	285	68	221	289
1974	410	365	80	283	363
1975	455	281	68	218	286
1976	455	330	70	258	328
1977	510	420	84	333	417
1978	565	492	81	407	488
1979	590	567	104	464	568
1980	660	615	96	517	613
1981	660	645	108	523	631
1982	750	649	98	546	644
1983					675 (estimée)
1986					780 (projetée)
1993					1,030 (projetée)

*Étant donné que certaines machines qui sont surtout utilisées pour produire du papier-journal servent également à la production de papier non couché, la capacité possible de fabrication de ce type de papier pourra dépasser les capacités indiquées ci-dessus.

Papier d'édition et à écriture non couché (sans bois)

On reconnaît que la pénétration des papiers d'impression à base de pâte mécanique dans certains marchés

traditionnels des papiers à écrire et papiers d'édition sans bois pourrait avoir des effets désastreux pour ces types de papier. En outre, les opinions sont partagées sur la conséquence de la révolution électronique sur la demande de papier. Enfin, la répercussion du taux de change Canado/Américain sur la demande de ces produits à partir des usines canadiennes a une importance cruciale.

Fondamentalement, il s'agit d'un secteur domestique, qui n'entre pas en concurrence avec le monde extérieur étant donné sa structure actuelle. Cependant, au cours des années, la relation entre l'augmentation de la demande pour ces types de papier, tant au Canada qu'aux États-Unis, et la croissance du PNB a été assez constante. Aux États-Unis, la croissance de la demande s'est située à environ 0.5 pour cent à 1 pour cent au-delà de la croissance du PNB. Au Canada, la croissance de demande a été à peu près égale à celle du PNB. Les opinions exprimées par les producteurs canadiens indiquent que cette relation est censée continuer à s'appliquer à la demande pour leurs produits au cours des années qui viennent.

En conséquence, dans le tableau suivant, la demande de papier à écrire et de papier d'édition sans bois à partir d'usines canadiennes a été prévue avec des augmentations de 3 pour cent par année de 1983 à 1993. Le chiffre de 3 pour cent est également utilisé pour la prédiction de la croissance du PNB au Canada et aux États-Unis au cours des quelques prochaines années.

Papier d'édition et à écrire non couché sans bois
(Milliers de tonnes)

<u>Année</u>	<u>Capacité</u>	<u>Expéditions domestiques</u>	<u>Exportations</u>	<u>Demandes des usines canadiennes</u>
1976	625	332	93	425
1977	635	403	144	547
1978	665	493	134	627
1979	710	554	146	700
1980	750	544	139	683
1981	785	508	113	621
1982	775	501	139	640
1983	790			660 (estimée)
1984	865			
1985	920			
1986	950			720 (projetée)
1993				885 (projetée)

Carton doublure

Durant la période de 1972-81, la demande de carton doublure produit au Canada a augmenté au taux annuel de 2.9 pour cent. C'est environ la moitié du taux de croissance connu durant la décennie précédente.

En général, nous croyons que la demande pour ce produit continuera à augmenter au cours des 10 prochaines années. Cependant, il y a des divergences d'opinion quant à l'ampleur des augmentations, particulièrement pour la demande interne qui accapare plus de 75 pour cent des fournitures canadiennes. Certains sont d'avis que la croissance de la demande au Canada poursuivra sa tendance traditionnelle et suivra de près la croissance du PNB. D'autres estiment que le coût d'importation inférieur des boîtes finies et de carton de doublure ainsi que l'utilisation accrue de matériaux concurrentiels provoqueront un taux de croissance inférieur.

Du côté des importations, le marché japonais et certains marchés sud-asiatiques peuvent offrir des perspectives d'expéditions accrues de carton doublure kraft. Cependant, la concurrence des producteurs à coûts inférieurs dans le Sud des États-Unis pourrait affecter gravement non seulement la capacité des producteurs canadiens d'accaparer une part de cette nouvelle demande en puissance, mais aussi leur position actuelle sur tous les marchés d'outremer. Il faut noter qu'au cours des cinq dernières années, deux usines de fabrication de carton doublure orientées vers l'exportation au Canada et ayant une capacité annuelle combinée d'environ 450,000 tonnes ont fermé.

Il semble peu probable qu'il y ait le moindre investissement dans de nouvelles exploitations de carton doublure kraft au Canada, au moins durant les 10 prochaines années. En conséquence, toute augmentation de demande domestique sera probablement satisfaite à partir de la réduction des exportations et de la modernisation des usines actuelles.

Compte tenu de tout cela, on a prévu que la demande de panneaux de doublure canadiens, comme l'indique le tableau suivant, augmentera de 3 pour cent par année, de 1983 à 1986, et de 2 pour cent par année, de 1986 à 1993.

Carton doublure

(Milliers de tonnes)

<u>Année</u>	<u>Capacité</u>	<u>Production</u>	<u>Expéditions domestiques</u>	<u>Expéditions à l'export</u>	<u>Demande totale</u>
1972	835	830	645	185	830
1973	1,140	974	677	297	974
1974	1,270	1,094	726	358	1,084
1975	1,330	722	520	198	718
1976	1,450	950	633	271	904
1977	1,420	1,029	696	332	1,030
1978	1,215	1,024	757	301	1,060
1979	1,215	1,074	812	254	1,076
1980	1,220	1,176	820	345	1,168
1981	1,260	1,086	816	256	1,075
1982	1,150	888	679	220	900
1983	1,160				930 (estimée)
1984	1,210				
1985	1,220				
1986					1,015 (projetée)
1993					1,170 (projetée)

Papiers kraft

La perspective actuelle à long terme pour les papiers kraft produits au Canada n'est pas rose. Cela vaut particulièrement pour les papiers non blanchis.

La demande pour les types non blanchis, soit environ 80 pour cent de la production canadienne totale de papiers kraft, a chuté régulièrement au cours des cinq dernières années. La principale raison est la pénétration des plastiques dans les marchés où historiquement l'élément emballage appartenait surtout aux papiers kraft non blanchis, c'est à dire les sacs à parois multiples, les sacs d'épicerie, le papier d'emballage, etc. Au Canada, on s'attend que cette tendance se poursuive, ce qui sapera encore davantage la position des papiers kraft dans le marché de l'emballage. Une autre raison de ce déclin est la concurrence plus active des producteurs de papiers et de sacs américains sur le marché domestique. Les exportations américaines de ces produits au Canada ont augmenté au cours des dernières années.

Durant les cinq dernières années, trois machines ont été converties à d'autres types de papiers à partir de papiers kraft non blanchis. La perte de capacité totale a été de 80,000 tonnes.

Bien qu'il puisse y avoir une possibilité d'augmentation de la demande à court terme sur le marché de l'exportation, particulièrement dans les pays en voie de développement, la perspective à long terme des papiers kraft non blanchis demeure terne. Les sacs de plastique pénètrent présentement sur les marchés américains à grande échelle, ce qui élimine probablement toute perspective d'avenir qui pourrait appartenir aux producteurs canadiens dans ces marchés.

En somme, la demande totale pour les papiers d'emballage kraft fabriqués au Canada est censée baisser légèrement au cours des 10 prochaines années. Les projections du tableau suivant montrent une augmentation de 2 pour cent par année de la demande jusqu'en 1986, par suite de la reprise économique en Amérique du Nord. De 1986 à 1990, la demande est censée baisser de 1 pour cent par année, suivie par un déclin plus rapide de 3 pour cent par année jusqu'en 1993. Le déclin graduel de 1986 à 1993 reflète la pénétration grandissante des plastiques dans le marché canadien des sacs.

Papiers kraft

(Milliers de tonnes)

<u>Année</u>	<u>Capacité</u>	<u>Production</u>	<u>Expéditions domestiques</u>	<u>Expéditions à l'export</u>	<u>Demande totale des usines can</u>
1972	570	517	322	192	514
1973	600	565	317	254	571
1974	640	594	358	229	587
1975	640	399	235	154	389
1976	625	479	269	208	477
1977	620	519	274	243	517
1978	620	580	316	277	593
1979	620	586	341	241	581
1980	560	533	292	241	532
1981	570	490	283	207	490
1982	530	454	235	218	453
1983	540				470 (estimée)
1984	550				
1985	550				
1986					500 (projetée)
1990					480 (projetée)
1993					435 (projetée)

APPENDIX I(B)

LES PERSPECTIVES DU COMMERCE DES PRODUITS DU BOIS

APPENDIX II (B)

INDEX

	<u>PAGE</u>
1. PERSPECTIVES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE POUR LE BOIS D'OEUVRE MOU	I-24
2. OFFRE DE BOIS MOU NON ÉQUARRI	I-27
3. DEMANDE DE BOIS MOU NON ÉQUARRI	I-30
4. CONTREPLAQUÉ	I-40
5. PANNEAUX SANDWICH	I-42
6. BARDEAUX	I-43

1. PERSPECTIVES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE
 POUR LE BOIS D'OEUVRE MOU

Le niveau d'activité économique au cours des 10 prochaines années sera beaucoup plus lent qu'au cours des années 1970. Les pressions inflationnaires sont censées diminuer et il y aura une abondance de tous les produits du bois. L'économie sera davantage entraînée par une demande modérée des consommateurs. En fait, la capacité de production sera sous-utilisée durant toute la période de 1983 à 1993. La mise en marché de matériaux de construction standard sera fortement concurrentielle. Les entreprises efficaces situées près des grandes zones de consommation jouiront d'un avantage important. Les entreprises moins efficaces situées à des lieux éloignés des principales zones de consommation connaîtront des périodes difficiles, surtout dans les cycles à la baisse.

L'équilibre de l'offre et de la demande actuel et prévisible dans le monde en bois mou non-équarri industriel est le suivant:

	<u>Millions de mètres cubes</u>						
	<u>1970</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>
Total bois non-équarri (toutes les essences y compris le bois de chauffage)	2,640	3,020	3,095	3,159	3,143	N.A	N.A
Total bois non-équarri industriel, toutes les essences	1,278	1,415	1,445	1,442	1,384	1,588	1,695
Bois mou non-équarri industriel	911	982	1,006	990	944	1,091	1,158
Billes de sciage (y compris les billes à placage, toutes les essences)	750	880	886	867	804	971	1,025
Billes de sciage (y compris billes de placage) bois mou	550	629	635	612	562	682	716

Source: FAO et COFI.

Ce qui demeure plus intéressant peut-être, c'est la répartition géographique des changements qu'on s'attend de connaître dans les patterns d'offre et de demande de billes de sciage de bois

mu. Si l'on compare l'année pic de 1979 (635 millions de mètres cubes) aux prévisions pour 1990 (716 millions de mètres cubes), on peut s'attendre au tableau suivant:

A. OFFRE - BILLES DE SCIAGE DE BOIS MOU

	<u>Millions de mètres cubes</u>			
	1979	1990	<u>Changement</u>	
	<u>Volume</u>	<u>Volume</u>	<u>Volume</u>	<u>%</u>
États-Unis	189.2	183.3	-5.9	-3.1
U.R.S.S.	129.9	177.9	+48.0	+37.0
Canada	109.1	115.1	+6.0	+5.5
Scandinavie	46.0	47.7	+1.7	+3.7
Autres pays d'Europe	75.0	76.2	+1.2	+1.6
Chine	21.2	30.6	+9.4	+44.3
Japon	18.1	20.3	+2.2	+12.1
Amérique Latine	25.7	34.4	+8.7	+33.8
Océanie	7.1	11.3	+4.2	+59.1
Afrique, Moyen-Orient, Asie du Sud-Est	<u>13.8</u>	<u>19.2</u>	<u>+5.4</u>	<u>+39.1</u>
Le Monde	635.1	716.0	+80.9	+12.7

Source: FAO et COFI

Étant donné que l'offre de bois mou non équarri est censée augmenter d'environ 12 p. cent pour la période de 1979 à 1990, environ 75 p. cent de cette hausse sera en Russie et en Chine, et là-dessus rien n'est pénétrer les marchés internationaux de produits de bois solide. En conséquence, on s'attend qu'il y aura une offre relativement stable (avec une hausse de seulement 5 p. cent) dans le reste du monde durant la décennie.

Les "trois grands", soit le Canada, les États-Unis et la Russie, continueront à produire environ les deux-tiers des billes de sciage de bois mou dans le monde comme l'indiquent les données suivantes:

	États-Unis		Canada		U.R.S.S.		Total 3 Grands		Mondial
	mns.	%	mns.	%	mns.	%	mns.	%	mns.
	m.cu.		m.cu.		m.cu.		m.cu.		m.cu.
1979	189.2	30	109.1	17	129.9	20	428.2	67	635.1
1980	183.3	26	115.1	16	177.9	25	476.3	67	716.0

B. DEMANDE DE BILLES DE SCIAGE DE BOIS MOU

Dans le tableau mondial général, sans tenir compte des inventaires, la demande est censée être égale à l'offre. Cependant, pays par pays, il y aura des variations attribuables au commerce international dans les billes. En 1979, environ 31.9 millions de mètres cubes, soit environ 5 p. cent, de l'offre totale ont fait l'objet du commerce. Les États-Unis ont accaparé 54 p. cent des exportations, alors que l'URSS prenait 24 p. cent, le commerce inter-européen 11 p. cent, la Nouvelle-Zélande 4 p. cent. En 1981, le total s'est élevé à 23 millions de mètres cubes, soit 4 p. cent de l'offre. Le pattern commercial des billes de bois mou est censé se modifier comme il suit:

EXPORTATEURS MAJEURS

Millions de mètres cubes de billes

	<u>1979</u>	<u>1990</u>
États-Unis	17.1	9.0
URSS	7.7	10.6
Amérique Latine	1.0	1.7
Océanie	1.2	1.8
Autres	<u>4.9</u>	<u>1.0</u>
Total	31.9	24.1

IMPORTATEURS MAJEURS

Millions de mètres cubes de billes

	<u>1979</u>	<u>1990</u>
Japon	21.0	17.3
Europe	5.2	2.3
Corée	2.1	2.5
Canada	1.9	1.1
Chine	.4	.6
Autres	<u>1.3</u>	<u>.3</u>
Total	31.9	24.1

Comme on le verra, les exportations américaines sont censées baisser considérablement, entre autre pour compenser la baisse de production américaine pour la consommation domestique et également pour augmenter les parts de marché domestique. Il faut noter également que la demande en Chine devrait augmenter bien au-delà des prévisions.

Après compensation pour les exports/imports, le tableau de la demande domestique pour les billes de sciage de bois mou devient:

	<u>Millions de mètres cubes</u>			
	<u>1979</u> <u>Volume</u>	<u>1990</u> <u>Volume</u>	<u>Changement</u>	
			<u>Volume</u>	<u>%</u>
États-Unis	165.1	174.3	+9.2	+5.2
U.R.S.S.	122.2	167.3	+45.1	+36.9
Canada	111.0	116.2	+5.2	+4.7
Japon	39.1	37.6	-1.5	-3.8
Europe	126.2	126.2	-	-
Chine	21.6	31.2	+9.6	+44.4
Amérique Latine	24.7	32.7	+8.0	+32.4
Océanie	5.9	9.5	+3.6	+61.0
Autres	19.3	21.0	+1.7	+8.8
	635.1	716.0	+80.9	+12.7

Comme on peut le voir, les trois grands dominent aussi le secteur de la demande, avec 63 p. cent du total mondial en 1979 et 64 p. cent en 1990.

2. OFFRE DE BOIS MOU NON ÉQUARRI

Comme la chose est indiquée, le niveau de croissance de la production de bois mou sera régi par la demande mondiale qui est censée augmenter d'un pourcentage modeste, soit 9 p. cent. d'ici 1990, par rapport au niveau de 1979. Cela constitue un taux de croissance moyen de moins d'un p. cent par année. Presque tout ce potentiel d'augmentation de production et de consommation se situe en Russie et en conséquence la production de bois mou dans le reste du monde demeurera très stable étant donné la demande limitée et l'approvisionnement de bois économiquement viable étant également limité.

Canada - La production canadienne de bois mou est censée atteindre environ 21.0 milliards de pieds planche en 1990 par opposition à 18.3 milliards en 1980. Cette augmentation annuelle moyenne de 1.4 p. cent se compare à 5.3 p. cent d'augmentation dans la décennie qui a précédé 1980, et reflète l'évolution à long terme de la consommation et de la production en Amérique du Nord. Le taux de croissance élevé durant les années 1970 peut être surtout attribué à des niveaux historiquement très élevés d'activité de contribution domiciliaire en Amérique du Nord et du côté de l'offre, par l'importante expansion des installations de scierie dans

l'intérieur de la Colombie-Britannique et le centre du Canada. Ces facteurs brilleront par leur absence pendant les années 1980.

Il y aura une autre croissance de la production de bois mou en Alberta. La production dans l'est du Canada demeurera stable et les usines de Colombie-Britannique n'excéderont que très peu leur niveau de production de 1978-1979. Il y a une possibilité d'expansion additionnelle en Colombie-Britannique, mais cela demeure une affaire de demande et d'économie. On ne s'attend toujours pas que les prix soient assez élevés pour justifier la cueillette des boisés les plus marginaux.

Le Canada se réclame présentement d'environ 11 p. cent de la production mondiale totale de bois mou non-équarri et cela est censé demeurer relativement stable au cours des 10 prochaines années. Cependant, comme les autres grands producteurs, le Canada exporte approximativement 80 p. cent de sa production et en conséquence se réclame d'environ 45 p. cent de tout le commerce international en bois mou non-équarri. Cette lourde dépendance sur le commerce international se maintiendra et en conséquence le taux de change des devises demeurera une grande préoccupation des producteurs canadiens. Ces dernières années les Canadiens ont perdu d'importantes parts de marché dans les principaux marchés d'outremer, particulièrement en Europe, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, à cause de la force du dollar américain et de l'effet à la baisse que cela a eu sur le dollar canadien. Dans bien des cas, les Canadiens obtiennent aujourd'hui des prix sans précédent pour les ventes à l'exportation dans les devises locales mais étant donné les taux de change défavorables produisent des prix FAB l'usine l'insatisfaisants en dollars canadiens. On s'attend que le dollar canadien continuera à flotter entre 81 et 85 cents par rapport au dollar américain durant la période de 1983 à 1993. On s'attend aussi que plusieurs des devises étrangères clés, particulièrement la livre, le deutsch mark et le yen, monteront quelque peu, ce qui redonnera jusqu'à un certain point au Canada sa capacité de livrer concurrence sur le plan international.

Russie - Il est très difficile d'analyser la Russie de façon exacte. Les opinions varient énormément. La Russie a d'importantes ressources forestières mais rencontre également bien des difficultés dans l'exploitation de cette ressource. Il est extrêmement coûteux de développer les régions où la forêt est située. Il est difficile également de consacrer les ressources nécessaires en capitaux pour le faire et on a également de la difficulté à amener les gens à se déplacer vers les différentes régions boisées à cause du climat rébarbatif. L'intérêt stratégique de la Russie ne semble pas être desservi

par le développement des ressources forestières ou une augmentation substantielle des exportations de bois non-équarri.

Toute augmentation de production de bois mou non-équarri devrait se situer en Russie orientale plutôt que dans la partie occidentale du pays. La production pourrait bien augmenter d'ici 1990 d'environ 15 p. cent par rapport au niveau de 1979, pour atteindre 95 millions de mètres cubes. Cependant, les besoins internes sont tels que presque toute cette production sera consommée à l'intérieur du pays. Les faibles volumes traditionnels disponibles à l'exportation ne pénétreront probablement pas en Europe occidentale mais seront plutôt absorbés par les pays du bloc soviétique. Il existe une possibilité d'exportation vers la Chine, probablement sous forme de billes.

États-Unis - Au cours de la période de 1983 à 1993, la production de billes de scierie de bois mou aux États-Unis est censée baisser légèrement par rapport au niveau de 1979. Cependant, la consommation est censée augmenter légèrement, de telle sorte qu'il y aura moins de billes disponibles à l'exportation.

La production de bois est censée retourner au niveau de 1979 vers 1985, ce qui constituera une augmentation de 35 p. cent sur les niveaux réduits de 1982. On doit s'attendre que la production demeure à ces niveaux ou connaisse une faible hausse durant la période 1985 à 1993.

A l'intérieur des États-Unis, il y aura une certaine augmentation dans la production de pin du sud et une production stable ou légèrement réduite dans l'ouest.

Les usines de la côte ouest des États-Unis feront face à des pressions économiques semblables à celles que connaissent les usines de la côte de Colombie-Britannique. Le coût élevé de l'abattage rendra plus difficile la concurrence avec les usines situées à l'intérieur et dans le sud et en conséquence les usines de la côte seront plus intéressées à la pénétration des marchés internationaux dont la valeur est supérieure, particulièrement celui du Japon.

On ne s'attend à aucune évolution de l'offre de bois d'oeuvre provenant d'autres pays au cours des dix prochaines années.

La Scandinavie a très peu de perspectives d'augmentation.

L'Europe devrait se rapprocher de l'autonomie, mais le potentiel d'augmentation de production est faible et il est peu

probable qu'il puisse rencontrer la faible augmentation de consommation.

Dans le bassin du Pacifique, la Nouvelle-Zélande deviendra un des principaux concurrents du Canada lorsque ses plantations arriveront à maturité. La production de bois mou devrait augmenter de 1.5 milliards de pieds à 6 milliards par année. Cependant, on ne s'attend pas à ce que cela intervienne avant la fin des années 1990.

Les plantations de bois du Chili pourront également alimenter les marchés mondiaux mais plutôt sous forme de billes, ce qui compensera jusqu'à un certain point l'offre réduite du Japon.

Le Japon a la capacité de produire plus de bois à partir des approvisionnements domestiques qu'il ne le fait actuellement, mais la capacité de croissance n'interviendra qu'à la fin des années 1990. Le bois d'oeuvre japonais sera coûteux et ne pourra pas soutenir en général la concurrence du bois importé. Il est totalement erroné de prédire que le Japon pourrait devenir autonome durant les années 1990. Les Japonais continueront à importer 50 p. cent de leurs besoins. La production domestique de bois mou non-équarri est sensée au mieux demeurer stable durant la période de 1983 à 1993.

Les plantations de bois d'Afrique du Sud approchent l'étape où elles pourront servir à l'exportation, mais durant toute la décennie, les volumes seront négligeables.

3. DEMANDE DE BOIS MOU NON-ÉQUARRI

Sur le plan historique, la demande de bois mou non-équarri dépend de la construction résidentielle. La construction de nouvelles maisons a constitué le principal utilisateur de produits de bois mou, mais a également constitué le marché le plus volatile. D'autres utilisations, telles celles du domaine industriel, ont consommé moins de bois mais ont eu tendance à être plus stables. Durant les 10 prochaines années nous pourrions nous attendre à des marchés de construction résidentielle relativement fermes durant les années 1980, mais le déclin s'amorcera durant les années 1990 à cause des données démographiques de base. Heureusement nous pouvons également prévoir une augmentation correspondante des utilisations industrielles qui maintiendront les niveaux de consommation généraux et amèneront probablement plus de stabilité à l'industrie.

Canada - Au Canada, l'activité de construction résidentielle a grandement diminué du fait des taux d'intérêt et de la récession économique de 1982. Les programmes d'habitation

fédéral et provinciaux ainsi qu'une baisse des taux d'intérêt provoqueront probablement un total de mises en chantier de 155,000 unités en 1983, par rapport à 126,000 en 1982, mais bien en-deça du pic de 273,000 connu en 1976. Les tendances dans l'industrie de l'habitation au Canada suivront les tendances américaines. Un réservoir de demandes non satisfaisantes assurera un marché relativement faible d'habitations vers le milieu des années 1980, mais le déclin des facteurs démographiques supprimera l'activité de construction résidentielle d'ici le début des années 1990. Les mises en chantier d'habitations au Canada se situeront en moyenne entre 190,000 et 200,000 unités de 1985 à 1990, soit en-deçà du niveau moyen de 223,000 durant les années 1970. Les mises en chantier sont de l'ordre de 150,000 à 160,000 unités par année au début des années 1990.

La consommation canadienne de bois mou non-équarri augmentera de façon modeste depuis 5.7 milliards de pieds en 1979 à 6.5 milliards d'ici 1993. L'augmentation de construction industrielle est censée compenser tout déclin de la construction résidentielle. Les importations durant la même période sont censées demeurer uniformes à environ 4 millions de pieds par année.

États-Unis - Aux États-Unis, les prévisions récentes de mises en chantier d'habitations pour 1983-84 ont été révisées à la hausse pour atteindre 1.7 millions d'unités, par opposition au niveau extrêmement réduit de 1.0 million d'unités l'an dernier. On s'interroge beaucoup sur l'orientation future de l'habitation aux États-Unis pour le reste de la présente décennie.

Le boom démographique actuel se terminera d'ici la fin des années 1980. Nous ne connaissons pas le même niveau de nouvelles mises en chantier qui a provoqué des niveaux de demande élevés pour le bois durant les années 1970. Les nouvelles mises en chantier, tout en demeurant cycliques, sont censées demeurer raisonnablement fermes durant toute la décennie, avec une moyenne de 1.6 à 1.7 millions d'unités par années. Cela est dû surtout au fait que la demande n'a pas été satisfaite antérieurement et que l'économie en général s'améliore.

Les mises en chantier d'habitations aux États-Unis sont censées baisser au début des années 1990 pour atteindre le niveau de 1.3 à 1.5 millions d'unités. La consommation de bois mou dans la nouvelle construction résidentielle baissera d'environ 40 p. cent de la consommation totale à environ 30 p. cent d'ici 1995.

Le déclin de la consommation par l'industrie de l'habitation sera compensé jusqu'à un certain point par la hausse des utilisations industrielles par exemple l'emballage, les palettes, les panneaux, etc. La rénovation domiciliaire est censée également constituer un secteur de croissance.

La tendance quant à la dimension des habitations demeure inconnue. La tendance à l'habitation multiple demeure également incertaine. La capacité de payer ainsi que le vieillissement de la population constituent les facteurs clés. S'il y a une tendance à la construction de maisons plus petites, celle-ci se fera sentir de façon lente et graduelle. On ne s'attend à aucune évolution majeure au cours des années 1980.

A l'intérieur des États-Unis, c'est dans les régions du sud et du sud-ouest qu'on retrouvera la plus grande partie de l'augmentation de la consommation car ces régions continueront à demeurer les plus populaires pour les déplacements d'industries, les habitations secondaires et la retraite. Les régions du nord-est et du centre-nord constitueront les marchés les plus faibles par suite des tendances migratoires et à cause des revers économiques tels ceux que connaît l'industrie de l'automobile.

La consommation de bois aux États-Unis est censée se situer en moyenne entre 38 et 39 milliards de pieds planche par année pour le reste de la décennie. Cela veut dire une augmentation de 3 à 5 p. cent sur les niveaux moyens connus durant la période 1976 à 1980. On s'attend qu'il y aura au moins un cycle économique durant la période à l'étude qui entraînera une réduction de la demande. La consommation moyenne durant les années 1990 devrait connaître une augmentation modeste soit de 1 à 2 p. cent.

Les États-Unis demeureront le principal marché de bois pour le Canada. La demande aux États-Unis continuera à excéder la production domestique, cependant le taux de croissance de production sera plus élevé que celui de la consommation globale, avec le résultat que la part du marché accaparé par le Canada sera réduite.

Les expéditions canadiennes sur les marchés américains demeureront en moyenne à 10.5 milliards de pieds annuellement durant la période de 1984 à 1990. Cela se compare à des expéditions moyennes de 10 milliards de pieds depuis sept ans et demeure inférieur au record de 11.5 milliards de pieds expédiés en 1978. La part du marché qui revient au Canada est censée baisser à 27 ou 28 p. cent par rapport au 31 p. cent atteint en 1982.

Les usines canadiennes auront à faire face à une forte concurrence aux États-Unis durant la période à l'étude par suite de la faiblesse de la demande dans le marché du nord-est et du centre-nord, un désavantage important du point de vue des transports pour atteindre les principales zones de consommation et des coûts de production augmentant rapidement au Canada.

Le Japon - Les données démographiques japonaises sont encore moins favorables que les américaines. Il y aura un déclin régulier des mises en chantier d'habitations au cours des 10 prochaines années. Les mises en chantier de 1983 se situeront à environ 1.1 million d'unités, une baisse par rapport au pic de 1.9 million de 1979. Les mises en chantier d'habitations sont censées se situer de 1.2 à 1.4 million par année pour le reste de la décennie et baisseront ensuite de 10 à 15 p. cent durant les années 1990.

Il y a eu un déclin régulier des parts du marché pour les maisons de bois de 67 p. cent en 1975 à 55 p. cent de nos jours et cela est attribuable surtout à la croissance du préfabriqué et des silos d'habitation.

La croissance de la construction plateforme en bois aidera à ralentir le déclin de l'habitation en bois. Ce processus actuellement ne compte que pour 1.8 p. cent des mises en chantier, mais est censé aller à 5 p. cent d'ici la fin des années 1980 pour atteindre un maximum ultime de 10 p. cent. Il y a un potentiel de croissance énorme de cette technique de maisons de rapport de trois étages et la construction se poursuivra si on peut surmonter les restrictions des codes de construction.

Le problème d'habitation japonais n'en est pas un de quantité mais plutôt de qualité. En dépit d'efforts énormes et de niveaux de construction élevés depuis 15 ans, environ 20 p. cent des stocks d'habitation japonais, soit 35 millions d'unités, sont encore considérés médiocres du point de vue des normes. De même, l'espérance de vie d'une bonne partie des stocks existants est inférieure à 30 ans, de sorte qu'il est en train de se créer un marché de la rénovation important et croissant. Concurremment, les dépenses annuelles sur la rénovation, la réfection et la réparation sont environ le tiers de celles consacrées à l'habitation nouvelle.

L'activité de construction industrielle et générale est censée compenser une partie du déclin de l'habitation résidentielle. La consommation totale de bois mou, en conséquence, est censée demeurer stable aux niveaux de 1979, c'est-à-dire 36 millions de mètres cubes par années d'ici 1985. Un déclin léger allant jusqu'à 5 p. cent peut intervenir durant les années 1990.

Étant donné que la consommation de bois demeurera relativement stable, il y aura des changements importants de l'offre.

- A peu près pas d'augmentation de l'offre domestique avant les années 1990.
- Baisse marquée des importations de billes d'Asie du sud-est par suite des restrictions sur l'exportations des billes, la concurrence accrue et la tendance à la hausse du prix des billes. Cela sera compensé partiellement par un accroissement de l'importation de bois et de contreplaqué d'Asie du sud-est.
- L'offre de billes russes demeurera ferme. En dépit du potentiel d'augmentation d'exportations des billes, le désir et la capacité de la faire brillent par leur absence. La Chine pourrait bien attirer vers elle toute offre accrue susceptible d'aller au Japon.
- Le déclin graduel des expéditions de billes américaines par suite de l'augmentation de la demande aux États-Unis et de la disponibilité de croissance de boisés de vieille croissance en propriété privée. Certaines des billes importées américaines commenceront probablement à être utilisées par les usines de contreplaqué américaines pour compléter les billes d'Asie du sud-est. Cela tendra à réduire l'approvisionnement des scieries japonaises. Une augmentation de l'importation des billes du Chili est prévue mais sera bien inférieure à la baisse des billes américaines.

Par suite de ces événements, il y aura des tendances marquées vers l'importation de produits manufacturés. En 1976, le bois constituait seulement 7 p. cent des importations totales de billes et de bois. Cela a monté à 11 p. cent en 1981. Quatre-vingt p. cent des importations de bois sont en bois mou et jusqu'ici le Canada en fournit environ de 50 à 60 p. cent.

Les importations de bois mou sont censées connaître une croissance régulière importante au cours des dix prochaines années. Les volumes d'importation devraient doubler durant cette période selon une augmentation annuelle de 3 à 4 millions de mètres cubes. La part de marché du Canada sur le bois mou importé baissera quelque peu par suite de la concurrence accrue des États-Unis et des autres fournisseurs. Les expéditions canadiennes d'ici la fin de la décennie devraient atteindre 1.8 milliard de pieds, une amélioration importante sur les niveaux records antérieurs de 1.1 milliard de pieds atteints en 1981.

Europe - La croissance de la consommation de bois mou est censée s'établir à une moyenne inférieure à un p. cent par

année durant les 10 prochaines années à moins qu'il y ait un rajustement de structure importante comme par exemple la percée de la fabrication d'habitations plateforme en France. La consommation dans la communauté économique européenne a été 31 millions de mètres cubes en 1980 et l'on s'attend qu'elle monte à 41 millions de mètres cubes d'ici 1990.

La principale croissance de consommation se trouvera dans les régions du sud de l'Italie, de la France et de l'Espagne, où on connaîtra une demande plus ferme pour l'habitation, et au Royaume-Uni où la consommation est censée retourner aux niveaux de 1978-1979. La consommation dans les régions nordiques du continent pourrait baisser légèrement.

Une reprise de l'économie du Royaume-Uni est censée provoquer une amélioration de la consommation de bois mou. Il y a une pénurie d'habitations convenables qui provoquera une activité accrue dans l'habitation. La reprise du secteur de l'habitation publique devrait donner une impulsion considérable à la consommation de bois et particulièrement à la construction plateforme en bois.

La Russie et la Scandinavie sont censées demeurer les principaux fournisseurs mais aucune augmentation d'offre n'est prévue. Les deux continueront à diversifier leurs marchés au détriment de l'Europe de l'ouest en augmentant leurs ventes en Afrique du Nord et au Moyen Orient. A l'intérieur de la Communauté Économique Européenne, il y a une tendance nationale à la réduction de la dépendance sur l'importation. La production de la Communauté, particulièrement en France, peut être augmentée suffisamment du moins pour compenser toute croissance de la consommation.

La construction en bois est bien ancrée au Royaume-Uni où elle constitue environ 30 p. cent des mises en chantier. Il y a également un excellent potentiel en France où la politique gouvernementale encourage l'adoption de la construction en bois pour venir en aide à l'industrie domestique. Le développement de la construction en bois dans d'autres marchés, tel l'Italie, sera lent. Le Canada peut s'attendre à une certaine concurrence de la CLS dans l'habitation en bois de la part de la Suède et de la part des scieries de pin jaune du sud des États-Unis.

Les expéditions canadiennes vers l'Europe continentale sont censées demeurer stables. Il existe un potentiel d'augmentation des expéditions vers le Royaume-Uni. A supposer qu'il y ait un rétablissement des devises européennes clés, les Canadiens pourraient récupérer la plupart des marchés perdus durant les 18 derniers mois. Au total, les expéditions retourneront presque aux niveaux de 1978-1979. Les devises

constitueront certainement un facteur déterminant, particulièrement à la lumière de la récente dévaluation par la Suède et la Finlande. Le Royaume-Uni continuera à être le principal marché de bois canadien en Europe.

Moyen-Orient - Les marchés du Moyen Orient consomment ensemble environ 4.7 millions de mètres cubes de bois annuellement, soit une augmentation de 60 p. cent depuis 1973. En dépit de cette croissance, les espérances antérieures d'expéditions canadiennes dans ces régions ont été exagérées. L'instabilité politique, les guerres, etc., ont ralenti la croissance et la consommation. Les cahiers de charge ont causé des difficultés aux usines canadiennes, surtout à cause des longueurs métriques.

Au cours des 10 prochaines années, une autre augmentation de 25 p. cent peut se réaliser pour amener la consommation de ces régions à 5.8 millions de mètres cubes. Cependant, il subsiste beaucoup d'incertitude.

- L'Iraq et l'Iran pourraient avoir tous les deux des niveaux de consommation bien supérieurs pour les produits du bois s'ils connaissent la stabilité politique. Les deux pays ont de grandes populations et auront à faire face à d'importants programmes de reconstruction.
- L'Arabie Saoudite a trop bâti. La consommation est sensée connaître un déclin dramatique.
- Le Liban devra amorcer un grand programme de reconstruction lorsque la stabilité politique sera revenue. Cela provoquera un accroissement de la consommation de bois, mais les fournisseurs seront probablement la Russie et l'Europe.
- L'Égypte a une importante population en pleine expansion. D'importants programmes de reconstruction sont requis et s'ils sont entrepris, provoqueront une consommation définitivement accrue de bois. Cependant, cela pourrait dépendre de la reprise économique égyptienne ou d'une aide substantielle des autres états arabes. Les deux demeurent aléatoires.
- Israel constitue un marché à faible demande.

Les expéditions canadiennes dans cette zone sont censées augmenter en fonction surtout du potentiel de croissance en Egypte.

Afrique du Nord - La région de l'Afrique du Nord, particulièrement l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, offre de bonnes perspectives de croissance. Ces pays connaissent des

taux de croissance démographiques phénoménaux, ont des gouvernements relativement stables et des économies assez saines alimentées par l'industrie pétrolière.

D'importants programmes de construction sont requis pour satisfaire aux besoins d'une population en expansion, et pour construire les bâtiments endommagés par les tremblements de terre, les raz de marée.

La consommation a augmenté de seulement 15 p. cent, soit de 1.4 millions de mètres cubes en 1973 à 1.6 en 1980. Cependant, la consommation est censée doubler à 3.2 millions de mètres cubes d'ici 1990.

Les Canadiens accaparent actuellement 25 p. cent du marché et on s'attend que cette part augmente légèrement au cours des dix prochaines années pour atteindre peut-être 30 p. cent.

Autres pays

L'Australie a constitué un marché constant pour les spécialités canadiennes, c'est-à-dire les recoupes de sapin et de cèdre rouge de l'Ouest. Les expéditions du Canada ont atteint en moyenne 130 millions de pieds au cours des sept dernières années. Les expéditions de cèdre rouge de l'Ouest de Colombie-Britannique qui ne sont pas disponibles de sources australiennes sont censées demeurer stable au cours des 10 prochaines années.

Les expéditions de recoupes de sapin baisseront légèrement durant la même période à mesure que les approvisionnements domestiques des Néo-Zélandais augmenteront et que la disponibilité de grandes recoupes de sapin de Colombie-Britannique baissera.

La Chine constitue un grand marché en puissance. Elle a une population d'un milliard et une consommation de bois mou de seulement 13 millions de mètres cubes par année, à peu près identique à celle du Canada. Il est douteux que les forêts chinoises soient capables de subvenir à un niveau plus élevé de production de billes de scierie de bois mou.

La Chine est présentement impliquée dans de grands programmes de reconstruction dans bon nombre des principaux centres industriels. Elle a grandement besoin de produits de bois, ce qui a entraîné des importations en dépit de sa politique de se suffire à elle-même. Elle préfère beaucoup de billes mais elle a acheté du bois mou.

Les niveaux d'importation futurs sont totalement imprévisibles. Ils dépendent non seulement de la politique gouvernementale mais également de la disponibilité de devises étrangères. Jusqu'ici les achats chinois ont été surtout opportunistes, mais d'un volume suffisant pour laisser présager un potentiel durable.

Les expéditions de bois canadien qui sont présentement inférieures à 50 millions de pieds par année pourraient plus que doubler durant les 10 prochaines années. La demande existe - mais en contre-partie, il n'y a pas de politique d'achat stable à long terme. La Chine a récemment fait d'importants achats de billes aux États-Unis et en Russie, et si cela se continue, il pourrait y avoir un impact majeur sur la disponibilité de billes pour d'autres marchés clés, c'est-à-dire le Japon, la Corée, etc.

La Corée offre un potentiel pour les produits de bois canadiens, particulièrement dans l'habitation. Il y a une pénurie d'habitations en Corée, soit seulement 6 millions

d'unités pour une population de 39 millions. On accorde la priorité à l'industrie de l'habitation. Deux millions et demie d'unités résidentielles pourraient être bâties au cours des 10 prochaines années, ce qui doublerait à peu près les niveaux de construction, mais représenterait seulement la moitié de ce que le gouvernement a envisagé de construire durant la période. La demande d'habitations est donc censée demeurer stable.

La méthode de construction est surtout béton et brique, mais on s'intéresse considérablement à la construction à plateforme en bois à cause des coûts, de la rapidité de la construction et de l'efficacité sur le plan énergétique (plus de 50 p. cent des importations de la Corée sont reliées à l'énergie). La Corée a une industrie des produits du bois mais dépend largement de billes importées de l'Asie du sud-est et des États-Unis. Tout bois utilisé pour la construction en bois devra être importé.

Le Mexique constitue un potentiel à long terme pour le bois mou. Ce pays connaît une grave pénurie de logements. On a besoin de constructions résidentielles et non-résidentielles mais le niveau d'activité sera rattaché directement à la reprise de l'industrie pétrolière mexicaine. Celle-ci n'interviendra pas avant au moins cinq ans.

Porto Rico constitue un marché important pour les expéditeurs canadiens et consomme 50 à 70 millions de pieds de bois canadien par année. Il s'agit surtout de matériaux de basse qualité pour la construction générale. La consommation est censée se maintenir sans grand changement.

Cuba constitue présentement un petit marché. Ce pays a une forte demande de produits du bois mais des contrôles rigides sur les devises. Sa capacité de payer est également aléatoire. Les achats du Canada dans le passé ont été très irréguliers et on s'attend que cela se continue.

L'Amérique du Sud a une population importante en croissance rapide et devrait être un important consommateur de produits du bois. Cependant, en général les économies sont faibles et les niveaux de consommation très bas. Sauf pour l'exportation de billes de bois mou du Chili, aucun changements importants dans les importations et les exportations de cette région ne sont attendus.

Le Vénézuéla a un certain potentiel d'accroissement de la consommation, mais connaît actuellement d'importantes restrictions sur les importations et les devises. Le marché est dominé par les fournisseurs américains qui ont un avantage insurmontable du point de vue des transports.

Le Pérou a un potentiel d'habitation limité, à l'étape initiale peut-être sur une base de produits finis. Les forêts péruviennes pourraient être exploitées avec le temps pour satisfaire à la demande, mais le pays connaît un problème interne de transport, les forêts sont à l'est des Andes et les zones à forte densité de population sont à l'ouest. Cela pourrait créer des perspectives d'importation, mais l'affaire exige enquête.

Le Chili a sa propre industrie forestière et exporte présentement des billes de bois mou et du bois d'oeuvre au Moyen Orient. Il n'existe là aucun potentiel d'expédition de bois canadien.

4. CONTRE-PLAQUÉ

Environ 90 p. 100 du contre-plaqué produit au Canada est fabriqué à partir de bois résineux. Le contre-plaqué de bois résineux est un matériau de construction utilisé dans le secteur de la construction, de la transformation industrielle, de l'agriculture et des services d'utilité public. Il a un ratio résistance-poids élevé, il est très stable et il possède des propriétés physiques et mécaniques bien définies. Tout le contre-plaqué produit au Canada est fabriqué à l'aide d'une colle d'extérieur entièrement hydrofuge et est reconnu, au Canada et à l'étranger, comme étant un produit de première qualité.

Certains panneaux poncés de qualité supérieure sont utilisés dans les cas où l'apparence et l'aspect uni de la surface sont des critères importants. Toutefois, la demande est à la baisse du fait que la qualité des billes diminue, que les coûts de production augmentent et que les panneaux à surface appliquée supplantent les panneaux poncés dans la fabrication de l'un des principaux produits finaux, les coffrages à béton.

L'industrie du contre-plaqué de bois résineux comprend 16 compagnies qui exploitent 28 moulins dont 22 sont situés en Colombie-Britannique. Ces moulins fournissent 85 p. 100 de la production canadienne. Le reste, soit 15 p. 100, est fourni par 3 moulins en Alberta, 1 en Saskatchewan et 2 en Ontario. Les moulins emploient environ 9 000 travailleurs.

Les expéditions totales en 1980 ont atteint 2,7 milliards de pieds carrés (3/8") et se sont chiffrees à plus de 500 millions de dollars. Environ 21 p. 100 étaient destinées principalement aux pays de la CEE et au Japon. Le volume des exportations aux États-Unis a été faible. Compte tenu des ressources en matières premières, des coûts de production, du fait que les marchés sont éloignés, etc., tout porte à croire que le volume de contre-plaqué produit par l'industrie ne variera pas pendant quelques années. Le volume des panneaux poncés diminuera; celui des revêtements, du contre-plaqué à surface appliquée, des contre-plaqués spéciaux et de certaines catégories augmentera légèrement.

Au Canada, l'industrie des panneaux gaufrés, qui utilise le tremble peu coûteux comme matière première et un procédé de production nécessitant peu de main-d'oeuvre, s'accroît rapidement et menace le contre-plaqué de bois résineux qui domine le marché des panneaux de construction. Les usines de panneaux gaufrés sont situées plus près des grands marchés de l'Est et jouissent d'avantages, notamment au titre du transport, qui pourront empêcher les fabricants de contre-plaqué de conserver certains de leurs marchés. Toutefois, il y aura encore de nombreux marchés pour le contre-plaqué de bois résineux, mais, pour assurer sa survie, l'industrie devra accroître la productivité et augmenter le volume des exportations tout en offrant des prix concurrentiels.

L'industrie canadienne exploite les marchés d'outre-mer depuis de nombreuses années et a réussi à abolir ou à modifier un grand nombre des restrictions et des spécifications stipulées dans les codes en vertu desquelles le contre-plaqué de bois résineux n'était pas accepté et utilisé en Europe et au Japon. Il reste encore du travail à faire, mais la demande de contre-plaqué de bois résineux continuera d'augmenter au Royaume-Uni, dans les pays du Bénélux, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en France, en Scandinavie et au Japon.

Les producteurs américains soutiennent une rude concurrence, mais l'accroissement des approvisionnements et l'augmentation de l'offre du contre-plaqué américain dans les pays de la CEE ont suscité la croissance du marché en général. Les initiatives des États-Unis en matière de promotion devraient également compléter les activités du Canada et permettre d'étendre davantage ces marchés au contre-plaqué canadien.

Pour demeurer viable, l'industrie canadienne doit relever les défis suivants:

- conserver le marché canadien dans les secteurs où le rendement du contre-plaqué de bois résineux est supérieur à celui des panneaux gaufrés et des panneaux à copeaux orientés;
- soutenir la concurrence des producteurs américains dans les pays de la CEE et au Japon;
- pénétrer des marchés d'outre-mer comme la Chine et le Moyen-Orient;
- faire abolir les contingents imposés pour le contre-plaqué admis en franchise dans les pays de la CEE;
- favoriser l'homologation et l'essai du contre-plaqué canadien devant être utilisé au Japon;

- réduire les tarifs prohibitifs et de représailles imposés aux exportations de contre-plaqué de bois résineux en Australie;
- faire en sorte que les codes soient modifiés pour que le contre-plaqué canadien soit mieux accepté en Scandinavie;
- fabriquer, à profit, des panneaux spéciaux selon les spécifications uniques de gros utilisateurs.

5. PRODUCTION DE PANNEAUX GAUFRÉS

Le panneau gaufré n'est pas nouveau. En effet, il est fabriqué depuis 1962, où la première usine a ouvert ses portes à Hudson Bay, en Saskatchewan. Cette année-là, la production a atteint 60,000 pieds carrés (d'une épaisseur de 3/8").

Depuis, l'industrie du panneau gaufré s'est développé et compte maintenant, 8 sociétés qui exploitent onze usines. En 1982, la production s'est chiffré à 557,450,004 pieds carrés, et l'année précédente (1981), à 785,109,920 pieds carrés.

Le panneau gaufré canadien, contrairement au contreplaqué canadien, est un produit d'exportation non négligeable. En 1982, la production canadienne était évaluée à \$76,788,000, de laquelle des panneaux gaufrés d'une valeur de \$37,626,000 ont été exportés. Tous savent que 1982 a été une année de vache maigre pour la vente de tous les produits forestiers, y compris de panneau gaufré.

Les usines canadiennes font face à la concurrence croissante des nouvelles usines qui ont ouvert récemment leurs portes au sud de la frontière. Les fabricants américains ont en outre annoncé l'ouverture de nombreuses autres usines, reconnaissant le potentiel de ce produit comme panneau de charpente. Le panneau gaufré remplace le contreplaqué, traditionnellement utilisé pour la couverture des sous-planchers, des murs et des toitures dans la construction résidentielle. En effet, le panneau gaufré allie les caractéristiques du bois de charpente du contreplaqué au faible coût de production.

Le panneau gaufré est fait en grande partie de tremble, espèce qui n'était pas utilisée comme bois de charpente. Le procédé de fabrication nécessite également moins de main-d'oeuvre que le contreplaqué, d'où son coût peu élevé de production et de commercialisation.

6. BARDEAUX

Généralités

Les bardeaux faits de cèdre rouge de l'Ouest constituent à peu près 90 p. cent de la production mondiale de bardeaux en bois. Le reste est produit à partir de cèdre blanc de l'Est dans l'est du Canada et certaines petites quantités d'autres essences produites en Allemagne, en Nouvelle-Zélande et au Chili. Les bardeaux de cèdre rouge sont produits en Colombie-Britannique et sur le littoral Pacifique nord-ouest des États-Unis. La production nord-américaine pic ces dernières années a été de 5.96 millions en 1979. Cela a baissé substantiellement en 1981 pour atteindre 4.15 millions. La quote-part canadienne de la production totale cependant a augmenté de façon importante de 35 p. cent en 1976 à 63 p. cent en 1981. Un taux de change favorable et la matière brute disponible sont les principaux facteurs de cette pénétration accrue du marché global. Environ 90 p. cent de la production canadienne est exportée aux États-Unis. La valeur de la production totale canadienne a été d'environ \$200 millions.

Approvisionnement de matière brute

Dans une large mesure, l'industrie des bardeaux utilise les vieux boisés de cèdre comme matière brute. On estime que l'inventaire de cèdre debout est d'environ 1.5 milliards de pieds planche dans les régions productrices. Environ 75 p. cent de cet inventaire est en Colombie-Britannique. En outre, le cèdre de récupération constitue une portion importante de la matière brute disponible, peut-être jusqu'à 10 p. cent de l'inventaire debout. Ce bois est utilisé exclusivement par l'industrie du bardeau, alors que l'industrie du bois d'oeuvre et les autres utilisateurs ultimes se livrent concurrence pour les boisés. En 1979, 25 p. cent du cèdre coupé en Colombie-Britannique est allé aux usines de bardeaux.

D'ici la fin de 1983, l'exportation de billes de cèdre ne sera pas permise à partir des États-Unis. A court terme, cela pourra retarder le mouvement graduel de l'industrie en direction nord vers la Colombie-Britannique, cependant à long terme on s'attend que la Colombie-Britannique augmentera davantage sa capacité et ses parts de marché, ce qui imposera des tensions additionnelles sur les ressources disponibles en Colombie-Britannique.

Demande

La demande de bardeau est reliée directement aux mises en chantier d'habitations aux États-Unis. Environ 90 p. cent de

la production de Colombie-Britannique est exportée aux États-Unis, 7 p. cent est consommée au Canada et les trois p. cent qui restent en Communauté Économique Européenne et dans le Pacifique Sud.

La demande connaîtra des fluctuations selon le nombre de mises en chantier aux États-Unis mais le pourcentage du marché de toiture disponible n'est pas sensé changer de façon importante au cours de la décennie. Il subsiste des inconnus tels la portée des nouvelles restrictions des codes d'habitations en matières de dangers d'incendie aux États-Unis qui pourraient avoir des conséquences graves dans l'industrie. Les marchés d'outremer sont censés connaître une large croissance au cours de la décennie, mais l'industrie continuera à se rabattre sur les marchés américains.

La demande totale de bardeaux est censée augmenter légèrement au milieu des années 1980, mais au cours de la décennie connaîtra des niveaux moyens de 4.5 à 5 millions de mètres cubes. La part canadienne du total est censée passer graduellement du niveau actuel à environ 65 p. cent.

On s'attend qu'il y aura des contraintes à court terme, régionalement au titre de l'approvisionnement en matière brute, en Colombie-Britannique, mais dans l'ensemble la matière brute n'est pas censée constituer un facteur limitatif durant toute la décennie.

ÉTUDE COMPARATIVE DES COÛTS
DES PRODUITS FORESTIERS

ÉTUDE COMPARATIVE DES COÛTS DES PRODUITS FORESTIERS

1. Besoin d'une étude comparative des coûts

A cause de la participation des gouvernements dans l'élaboration des politiques publiques qui ont un impact sur l'industrie forestière, et à cause du besoin pour la gérance, les travailleurs et le gouvernement d'avoir une banque de données sur les coûts comparatifs qui soit considérée fiable pour tout le monde, on a besoin d'un mécanisme pour contrôler la position concurrentielle du Canada.

2. Responsables de l'étude

On trouverait certains avantages si on faisait de l'étude une responsabilité du Comité consultatif des industries forestières plutôt que d'un ministère de l'État.

3. Comité directeur

Une telle étude exigerait un comité directeur de personnes de rang supérieur pour en déterminer l'ampleur, et un mécanisme pour l'exécuter et superviser le travail à mesure qu'il s'effectue. Le comité directeur comprendrait des représentants des ministères de l'État, des syndicats ouvriers et du patronat. Il se pourrait fort bien que pour accumuler une information significative et pour l'adapter aux utilisations voulues, il faille choisir une partie indépendante qui travaillerait sous la direction du comité directeur.

4. Mécanisme pour l'exécution de l'étude des coûts

On aurait peut-être avantage à faire exécuter l'étude par un ou plusieurs cabinets de consultants extérieurs. Il existe plusieurs entreprises qui pourraient être envisagées pour cette tâche. C'est le comité directeur qui exercerait le choix.

5. Portée et ampleur de l'étude

Le comité directeur aurait à répondre à plusieurs questions telles les suivantes:

A. Spécification des types de coûts requis:

- (i) Coût moyen de la production des usines existantes
- (ii) Coût de la production à une usine nouvelle "typique"
- (iii) Coût des éléments clés.

B. Produits à couvrir:

- (i) Articles de première priorité
 - Papier-journal
 - Pâte kraft blanchie
 - de feuillus
 - de conifères
 - Bois d'oeuvre de conifères

- (ii) Articles de priorité secondaire
 - Les articles qui suivent pourraient probablement être étudiés à une date ultérieure.
 - Papiers d'impression à base de pâte mécanique
 - Carton doublure kraft
 - Carton ondulé.

C. Régions:

- Est du Canada
- Littoral de Colombie-Britannique
- Intérieur de Colombie-Britannique
- États-Unis - Sud
- Nord-ouest du Pacifique
- Nord-est (priorité secondaire)
- Suède
- Finlande
- Brésil - à titre de fournisseur de pâte kraft blanchie de feuillus.

ANNEXE III

RÉFÉRENCES SUR LA FORESTERIE

PROGRAMME D'ACTION

De la conférence de Banff sur la forêt - Septembre 1981

La demande mondiale pour les produits forestiers est censées augmenter de 50 pour cent au cours des 20 à 25 prochaines années. Pour le Canada, cela signifierait des exportation grandement accrues, de nombreux nouveaux emplois et une expansion significative du groupe d'industries qui a le premier rang au pays.

Cependant, ces gains seront impossibles s'il n'y a pas suffisamment d'arbres. La négligence des forêts, soulignée par le Congrès de la forêt canadienne de 1980, met en danger la ressource. Des pénuries de bois se font sentir dans toutes les régions. On a un besoin urgent de renouvellement.

Cela signifie la gestion intégrale des forêts, pour assurer de bons rendements, dans les meilleurs délais. Si l'on ne le fait pas, les industries feront face à des réductions et à la dislocation. L'ensemble de l'économie en souffrira.

QUE FAUDRAIT-IL FAIRE?

1. Le Canada a besoin d'importants réinvestissements dans la gestion forestière. Ceux-ci devraient mettre l'accent sur:
 - la sylviculture (cultiver un plus grand nombre de meilleurs arbres)
 - la protection de la forêt contre le feu, les insectes et la maladie
 - l'éducation.
2. Nous dépensons environ \$250 millions annuellement à l'heure actuelle pour la sylviculture. Il faudra porter cette dépense au moins à \$600 millions. Une dépense trop faible mène à l'épuisement rapide des forêts, ce qui menace les emplois et les communautés à vocation forestière. Il faut doubler la productivité de nos forêts et nous débarrasser des terres négligées et surcoupées.
3. La protection de la forêt exige qu'on double les dépenses actuelles - de \$250 millions annuellement à plus de \$500 millions. L'incendie, les insectes et la maladie ont, ces dernières années, fait disparaître autant de bois que les coupes utiles. Les besoins ressentis comprennent:

- de meilleures routes d'accès à la forêt
- une attaque plus rapide contre l'incendie, les insectes et la maladie
- de meilleurs pesticides
- de meilleures procédures pour l'épreuve et l'enregistrement des pesticides.

QUI DEVRAIT LE FAIRE?

4. Tous ceux qui tirent partie de la ressource forestière - les propriétaires de la base foncière de la forêt, les industries, les gouvernements fédéral et provinciaux - doivent mettre l'épaule à la roue dans cet effort. La responsabilité fondamentale des nouveaux investissements doit reposer sur les épaules des propriétaires terriens, qu'il s'agisse de gouvernements provinciaux ou d'entreprises privées.

- pour la planification des objectifs de gestion et des normes de performance
- pour une gestion intensive
- pour la protection contre l'incendie et les insectes.

En outre, une responsabilité incombe

(i) Aux utilisateurs industriels

- pour les stocks de racines, les plans et les améliorations génétiques
- pour la plantation et la gestion
- pour la cueillette qui a des incidences sur l'environnement
- pour les recherches en sylviculture.

(ii) Au gouvernement du Canada

- pour le leadership en recherche et certains aspects éducatifs
- pour les structures fiscales et les engagement budgétaires appropriés
- pour un appareil de statistique amélioré
- pour une aide accrue aux propriétaires terriens en vue de la sylviculture pendant la transition à la gestion intégrale (10 à 20 ans), y compris l'encouragement aux petits propriétaires forestiers privés.

5. La responsabilité des autres apports incombe

(i) Aux universités et écoles techniques

- pour l'amélioration du corps enseignant et des programmes
- pour le développement de l'excellence
- pour le doublement de la production de bons diplômés
- pour une recherche innovative à contrat ou subventionnée.

(ii) Aux gouvernements provinciaux, secondés par le gouvernement du Canada et l'industrie

- pour des budgets adéquats à l'expansion des universités et des écoles techniques.

UNE VOIX COMMUNE

6. Les industries forestières ont besoin d'une voix forte et cohérente. A l'heure actuelle, il y a plus de 50 associations représentant des sous-secteurs de l'industrie. Comme première étape, une nouvelle structure doit être créée - Le Conseil Canadien de la forêt - qui représentera tous les secteurs de l'industrie. Il faudrait également accorder considération à un plus large carrefour forestier englobant les gouvernements senior, les syndicats ouvriers, les écoles de foresterie et les autres parties intéressées.

Les publications suivantes sont disponibles:

- Fiscalité et terres forestières et lots à bois privés au Canada - un rapport pour le SFC par l'Association forestière canadienne.
- Statistique canadienne des incendies de forêts - 1980 - publié par Statistique Canada
- Statistique de sylviculture pour le Canada - 1975-1980 - publié par Statistique Canada
- Inventaire forestier canadien - 1981 - publié par le Service forestier canadien
- Une stratégie du secteur forestier pour le Canada - publié par John Roberts, 30 septembre 1981
- Énoncé de politique - Un encadrement pour le renouvellement forestier - septembre 1982 - par Environnement Canada

- Herbicides et foresterie - Un essai fourni au CCFC
- Conséquences pour la santé des herbicides 2,4,D et 2,4,5-T préparé par le comité des herbicides de la Société médicale Victoria Inverness pour la commission forestière de Nouvelle-Écosse.
- Évaluation des besoins futurs du Canada en forestiers professionnels, scientifiques avec une formation de base en foresterie et techniciens forestiers - Préparé par Marcel Lortie pour le CCFC
- La forêt menacée du Canada - Une déclaration du Conseil des sciences du Canada.

Les ouvrages ci-dessus s'ajoutent aux actes du Congrès canadien de la forêt ainsi qu'au programme d'action de la conférence de Banff, qui est publié dans le rapport du CCFC pour 1981.

ANNEXE IV

**MANDAT DU COMITÉ CONSULTATIF
DE L'INDUSTRIES FORESTIÈRE**

COMITÉ CONSULTATIF DE L'INDUSTRIES FORESTIÈRE

Mandat

1. Donner de façon continue conseils et avis au Ministre de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale, et, par le truchement du ministre, au gouvernement fédéral sur toute question touchant la performance et le bien-être de l'industrie forestière et de ses employés.
2. Aider le ministre à effectuer une analyse en profondeur de la performance actuelle et prévisible de l'industrie forestière dans le cadre intérieur et international.
3. Aider le ministre à identifier les priorités et à formuler les stratégies appropriées pour aider l'industrie forestière à augmenter sa contribution au développement industriel national et régional.
4. Évaluer l'à-propos des politiques et programmes actuels du fédéral et formuler des recommandations de temps en temps en vue d'initiatives nouvelles ou de changements de politiques.

COMPOSITION

1. Dirigeants supérieurs du syndicalisme et du monde des affaires.
2. Les co-présidents doivent représenter les affaires et le syndicalisme.
3. Le MEER/IC doit fournir l'apport secretariel et être représenté "d'office".

FORMATION DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

OTTAWA, le 5 avril 1983 -- Des représentants des milieux d'affaires et des syndicats de tout le pays ont répondu à l'invitation lancée par le gouvernement fédéral de former un comité consultatif de l'industrie forestière. Le comité aidera le gouvernement à assurer la rentabilité de l'industrie canadienne des produits forestiers qui constitue la plus grande industrie canadienne et le plus important exportateur net.

En faisant cette annonce aujourd'hui, le ministre de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale, M. Edward C. Lumley, a déclaré: "L'industrie des produits forestiers a d'importants défis à relever, notamment une concurrence internationale sans cesse croissante et la diminution de ses ressources. Ce comité donnera au gouvernement les conseils et l'orientation dont il a besoin pour aider l'industrie et ses employés à s'adapter à un marché en pleine évolution".

Le comité sera coprésidé par MM. Ian A. Barclay, président de la B.C. Forest Products Ltd., de Vancouver et par James Buchanan, président du Syndicat canadien de travailleurs du papier, dont le siège social se trouve à Montréal.

L'industrie des produits forestiers, qui englobe les secteurs des produits de bois et des pâtes et papiers, est l'un des chefs de file au pays tant pour les ventes et l'emploi que pour les recettes d'exportation; elle constitue le soutien économique principal de nombreuses localités à industrie unique par tout le Canada. L'industrie et les collectivités qui en dépendent ont été durement touchées par la récession mondiale; on estime que les taux d'exploitation varient actuellement entre 75 et 85% pour la pâte de bois, le bois de construction et le papier journal.

La relance de l'industrie est principalement liée à une reprise économique à l'échelle mondiale. Dans l'intervalle, le secteur privé et le gouvernement doivent prendre des dispositions pour que l'industrie soit en mesure de tirer parti de la demande nationale et à l'exportation qui devrait se manifester en 1983 et accélérer progressivement pendant tout le reste de la décennie.

A la suite d'une recommandation des dirigeants des milieux d'affaires et des syndicats, le gouvernement a mis sur pied un comité consultatif permanent plutôt qu'un groupe d'étude provisoire afin que l'industrie puisse réagir à l'évolution rapide des marchés national et international qui influe sur le rendement de l'industrie.

Soulignant l'importance de la participation du secteur privé à la formulation de la politique et aux prises de décisions fédérales, le ministre a affirmé: "Je voudrais fair remarquer qu'il s'agit d'un comité consultatif de l'industrie et non d'un groupe d'étude du gouvernement. Des comités de ce genre constituent tant pour le syndicat que pour le patronat un excellent moyen de faire connaître leurs opinions aux décideurs fédéraux".

Le ministre a demandé que le comité soumette un rapport provisoire d'ici à juin 1983. "Les dirigeants des milieux des affaires et des syndicats sont tout à fait en mesure d'étudier la situation de l'industrie forestière au chapitre de la compétitivité et de dresser un plan axé sur les mesures à prendre dans lequel ils identifieront les secteurs où le gouvernement peut aider l'industrie à relever les défis de la concurrence", a-t-il affirmé.

ANNEXE V

MEMBRES DU COMITÉ

COMITÉ CONSULTATIF DES INDUSTRIES FORESTIÈRESListe des membresCo-présidents

Ian A. Barclay, président
B.C. Forest Products Ltd.
Vancouver (C.-B.)

James Buchanan, président
Syndicat canadien des
travailleurs du papier
Montréal (P.Q.)

Paul Bienvenu, président
Howard Bienvenu Inc.
Montreal (P.Q.)

C.C. Knudsen, président et PDG
MacMillan Bloedel Limited
Vancouver (C.-B.)

Thomas A. Buell, président et PDG
Weldwood of Canada Ltd.
Vancouver (C.-B.)

L. Lockhart, président
Lock-Wood Ltd.
Scoudouc (N.-B.)

Georges Cantin, président
Fédération des travailleurs du
papier et de la forêt
Québec (P.Q.)

Jack Munro, président
Conseil N° 1, IWA
Vancouver (C.-B.)

R. Dancer, membre du conseil
exécutif
Fraternité unie des charpentiers-
menuisiers d'Amérique
Calgary (Alb.)

J. Perron, président
J.H. Normick Inc.
La Sarre (P.Q.)

John Fisher, président et PDG
Fraser Inc.
Edmunston (N.-B.)

R.R. Pinard, Vice-président et
PDG
Domtar Inc.
Montréal (P.Q.)

C.S. Flenniken, président et PDG
CIP Inc.
Montreal (P.Q.)

J.C. Scarth, président
E.B. Eddy Forest Products Ltd.
Ottawa (Ont.)

R.C. Gimlin, président et PDG
Abitibi-Price Inc.
Toronto (Ont.)

S. Spears, président
Premium Forest Products Ltd.
Scarborough (Ont.)

R.C. Keef
Directeur-résident
Nova Scotia Forest Industries
Port Hawkesbury (N.-E.)

A. H. Zimmerman, président
Noranda Mines Limited
Toronto (Ont.)

John C. Kerr, président
Lignum Ltd.
Vancouver (C.-B.)

ANNEXE VI

**LISTE DES ORGANISMES QUI ONT
FAIT LES PRÉSENTATIONS AU COMITÉ**

COMITÉ CONSULTATIF DES INDUSTRIES FORESTIÈRES

Liste des présentations

Les organismes suivants ont présenté leurs vues au comité:

Alberta Forest Products Association
Syndicat canadien des travailleurs du papier
Association canadienne des pâtes et papiers
Council of Forest Industries of British Columbia
Fédération des travailleurs du papier et de la forêt
Forest Engineering Research Institute of Canada
Forintek Canada Corp.
Gouvernement du Canada:

- Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration
- Ministère de l'environnement
- Ministère des Affaires extérieures
- Ministère de l'Industrie et du Commerce/Expansion économique régionale

Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador:

- Ministère de développement et
- Ministère des terres et ressources forestières

International Woodworkers of America
Maison Placements Canada
Morgan Stanley and Company
Maritime Lumber Bureau
Ontario Lumber Manufacturers' Association
Pulp and Paper Research Institute of Canada
Association des Manufacturiers de Bois de Sciage du Québec
Waferboard Association of Canada

ANNEXE VII

**PROFIL SECTORIEL - L'INDUSTRIE
CANADIENNE DE LA FORÊT**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
1. DÉFINITION	VII-1
2. PROFIL	VII-2
a) Importance	
b) Données	
c) Principaux sous-secteurs	
d) Organisation de l'industrie	
e) Commerce international	
f) Position de concurrence	
g) Progrès technologiques	
3. APERÇU A MOYEN TERME	VII-10
a) Situation actuelle du marché	
b) Rendement passé	
c) Perspectives à moyen terme	
4. POLITIQUES SECTORIELLES NATIONALES	VII-14
ANNEXE A - Aperçu à moyen terme de la situation des principaux secteurs de l'industrie forestière	
1. INDUSTRIES DU BOIS	VII-17
a) Bois d'oeuvre mou	
b) Panneaux extérieurs	
c) Bardeaux et bardeaux de fente	
d) Bois ouvré	
e) Logements préfabriqués	
2. PAPIER ET INDUSTRIES CONNEXES	VII-26
a) Pâte	
b) Papier journal	
c) Autres papiers et cartons	
d) Produits transformés de papier	
3. EXPLOITATION FORESTIÈRE	VII-37

INDUSTRIE FORESTIÈRE CANADIENNE

1. Definition

L'industrie forestière canadienne se compose de plus de 5000 entreprises oeuvrant dans l'exploitation des forêts (division 2, groupe 1 de la CAE) et dans la fabrication d'une vaste gamme de produits du bois (division 5, groupe 8 de la CAE), du papier et des industries connexes (division 5, groupe 10 de la CAE).

2. PROFIL

a) Importance

L'industrie forestière représente la branche la plus importante de l'industrie manufacturière canadienne et constitue une source de revenus d'exportations considérables. Elle apporte des avantages socio-économiques majeurs dans toutes les régions et, dans bon nombre de municipalités, représente la seule source de développement industriel.

Cette industrie, grâce à ses nombreuses ramifications, encourage le développement d'autres industries des secteurs secondaire et tertiaire. Elle fournit toute une gamme de produits requis dans d'autres domaines, notamment la construction domiciliaire, l'imprimerie et l'édition, les emballages industriels et le meuble. Elle est en plus grande consommatrice d'énergie, de moyens de transport, de machines et de matériel comportant des dispositifs de commande tirant profit des techniques de pointe.

Sur le plan international, l'industrie tient un rôle de premier plan en matière d'exportation de produits forestiers. Son évolution a été appuyée par la mise au point de techniques efficaces de récolte et de transformation, la mise en place d'une infrastructure fiable de commercialisation et la présence d'une réserve considérable de matières premières renouvelables.

b) Données

En 1981, les exportations canadiennes dans le domaine, à l'exception de l'exploitation forestière, se sont chiffrées à 24 milliards de dollars. A elle seule, l'industrie forestière représente 13 p. cent du total des exportations, 10 p. cent de la valeur ajoutée et 20 p. cent de l'ensemble des investissements de l'industrie manufacturière canadienne. Elle emploie directement environ 300 000 personnes, dont environ 80 p. cent dans le secteur manufacturier et 20 p. cent dans l'exploitation forestière.

En 1981, 54 p. cent des exportations de produits forestiers, soit 13 milliards de dollars, ont été acheminées principalement aux États-Unis, en Europe et au Japon. Le total des exportations de cette industrie représentait 16 p. cent des exportations canadiennes de marchandises et 24 p. cent des exportations de produits manufacturés et de consommation. Les exportations nettes de produits forestiers, de 11,6 milliards de dollars en 1981, étaient les plus élevées pour un secteur manufacturier canadien.

L'industrie intéresse grandement toutes les régions du pays. Par exemple, en Colombie-Britannique, plus de la moitié de la production industrielle et des exportations ont trait au domaine forestier; dans les Maritimes, les produits forestiers représentent environ le tiers de l'activité manufacturière; au Québec et en Ontario, hors des grands centres urbains, elle est l'activité industrielle la plus importante, et représente respectivement 15 p. cent et 7 p. cent de l'activité manufacturière totale, dans ces provinces. Dans les Prairies, ces proportions vont de 10 p. cent à 15 p. cent.

c) Principaux sous-secteurs

En 1980, dernière année pour laquelle nous possédons des données valables, la valeur totale des exportations de produits forestiers était de 23 milliards de dollars. Environ le tiers est constitué par l'industrie du bois, le reste étant occupé par les industries du papier et les entreprises connexes.

Dans le secteur du bois, les exportations de bois d'oeuvre ont été les plus importantes, soit 4 milliards de dollars ou la moitié de la valeur totale des envois de ce secteur. Viennent ensuite les bois ouvrés, d'une valeur de 1,1 milliard, les panneaux d'extérieur (contreplaqués de bois mous et Agglomérés), d'une valeur de 600 millions, et les habitations préfabriquées, qui valaient 300 millions de dollars.

Dans le domaine des pâtes et papiers et des industries connexes, les exportations étaient presque également réparties entre les quatre grands sous-secteurs; pâtes commerciales (4,1 milliards), papier journal (3,7 milliards), autres papiers et cartons (3 milliards) et produits transformés de papier et de carton (3,6 milliards).

Dans le total des envois de produits forestiers manufacturés, on ne compte pas les envois de bois (4,6 milliards en 1980) qui sont constitués principalement de bois en grume devant être transformé dans les industries canadiennes du bois, du papier et d'autres

domaines connexes. Les exportations de bois en grume ne représentent qu'une valeur de 100 millions de dollars.

Au Canada, les principales régions productives sont la Colombie-Britannique et le centre; chaque région possède sa spécialité. Ainsi, la Colombie-Britannique contribue pour environ la moitié de la valeur totale de l'industrie canadienne du bois; le centre du pays est fortement orienté vers les pâtes et papiers; l'Ontario et le Québec comptent pour près des deux tiers de la valeur des produits de papier et connexes du Canada.

d) Organisation de l'industrie

S'il est difficile de généraliser, à cause de la nature variée de l'industrie, il importe de faire la distinction entre trois groupes différents de structures qui se sont développées au cours des ans. Les secteurs du bois d'oeuvre, des pâtes et du papier journal, qui représentent environ 60 p. cent des envois totaux de l'industrie, se sont développés dans des conditions relativement libres de contraintes et sont orientés principalement vers l'exportation. Ce trois types de produits constituent près de 85 p. cent de la totalité des produits forestiers exportés. On remarque des sous-secteurs comme ceux des contreplaqués, du panneau Aggloméré et de certaines classes de papier qui sont axés tant sur les marchés intérieur qu'extérieurs. D'autres secteurs, surtout ceux où l'on fabrique des produits dont la valeur ajoutée est élevée, par exemple le bois ouvré, les armoires de cuisine et les produits de papier transformés, se sont taillé une place principalement pour répondre à un besoin d'un marché interne protégé.

On s'est efforcé de réaliser l'intégration horizontale et verticale, en réaction à des changements de technologie, de besoins en capitaux, d'utilisation des matières premières, de politiques forestières provinciales et face à la nécessité de demeurer concurrentiels sur les marchés internationaux. En Colombie-Britannique, la fourniture des matières premières et des installations de transformation est intégrée depuis de nombreuses années; dans le centre et l'Est du pays, on a fait de grands pas en ce sens, grâce à l'utilisation accrue des résidus de bois, dans le domaine des pâtes et papiers. Bon nombre d'entreprises ont diversifié de façon systématique leurs produits et leur organisation géographique au moyen de fusions, d'acquisitions et de croissance interne. En outre, les sociétés indépendantes des divers secteurs de production se voient de plus en plus liées à cause de l'utilisation intégrée des produits ligneux et de contrats de commercialisation.

Malgré cette tendance, il demeure dans le domaine forestier plus de 5000 entreprises dont un bon nombre sont de petite et de moyenne taille. L'influence des grandes sociétés multinationales complètement intégrées se propage dans l'ensemble du Canada, où des secteurs importants comme celui du bois d'oeuvre comptent encore des producteurs indépendants et relativement importants. Les cinq principales entreprises du domaine représentent environ 60 p. cent de la production totale de papier et de carton, environ 30 p. cent de la production totale de pâtes et près de 25 p. cent de la production globale de bois d'oeuvre mou. La production de contreplaqué de bois mou, de papiers fins et de certains autres papiers est encore plus concentrée.

Une part importante du bois récolté au Canada provient des terres publiques provinciales tenues, en vertu de baux à long terme, par les grandes sociétés intégrées. Dans bon nombre de provinces, on a déjà modifié les politiques de gestion et d'affectation des ressources forestières, au cours de dernières années, ou on se prépare à déposer des projets de loi en ce sens. La tendance consiste maintenant à confier à l'industrie la responsabilité de gérer la forêt, tâche qui incombe aux autorités provinciales, et, dans certaines provinces, à remplacer les ententes sur des zones par des ententes sur des quantités de bois. Au Canada, il existe peu de marchés organisés du bois dans le genre du marché de Vancouver, bien que la vente de copeaux de producteurs indépendants à des usines de pâtes et papiers constitue aujourd'hui la source principale de fibres pour la production de pâtes. En Colombie-Britannique, le rôle des exploitants forestiers contractuels qui oeuvrent sur les terres des compagnies est important; cependant, la plupart des entreprises de pâtes et papiers et des grandes scieries du pays font elles-mêmes l'exploitation forestière. Dans les Maritimes, le sud du Québec et de l'Ontario et sur la côte de la C.-B., les boisés privés constituent une source importante de bois.

Au cours des 20 dernières années, la construction de nombreuses usines de pâtes, principalement dans les régions intérieures de la C.-B., a fait passer graduellement la proportion de pâtes de bois employées dans les mêmes usines ou des usines affiliées du reste du pays de 74 p. cent en 1960 à 66 p. cent en 1970 et à 62 p. cent en 1979. Plus de la moitié des moyens de production de pâtes commerciales du Canada appartiennent à des sociétés qui en produisent ni papier ni planche isolante. Par contre, moins de 5 p. cent des moyens de production du papier et de la planche isolante ne sont pas intégrés à des installations fabriquant des pâtes. Dans les principaux pays producteurs de pâtes et papiers, comme la

Scandinavie et les États-Unis, on a tendance à intégrer les moyens de production. Au Canada, des possibilités se font jour pour la mise en place d'une activité intégrée, surtout dans le domaine des produits de pâte mécanique comme les papiers d'impression fait de pâte mécanique. L'intégration des activités d'installations papetières à l'étranger, par des entreprises canadiennes de pâtes et papiers, est limitée; cependant, plusieurs sociétés étrangères ont réussi l'intégration dans des entreprises canadiennes du secteur primaire.

L'intégration des secteurs manufacturiers primaire et secondaire se limite surtout aux entreprises de pâtes et papiers, étant donné que les fabricants secondaires de produits de bois sont principalement des entreprises non intégrées de faible ampleur. Les producteurs non intégrés de papiers transformés doivent faire la concurrence à plusieurs grandes entreprises intégrées de pâtes et papiers qui assurent elles-mêmes leur approvisionnement en matières premières. Par exemple, un bon nombre des grands fabricants de papier kraft et de carton possèdent leurs usines de contenants ou de sacs; les usines de papiers-mouchoirs fabriquent et vendent toute une gamme de produits de consommation; et les usines de papiers fins comptent des marchands en gros en plus de posséder parfois des fabriques d'enveloppes, de fournitures scolaires et de bureau et d'autres produits transformés.

e) Commerce international

Le commerce international de produits forestiers en 1981 a atteint la somme de 51 milliards de dollars US, et a progressé plus rapidement que la consommation. Le volume équivalent en bois en grume de produits forestiers vendus sur les marchés internationaux représente le tiers de la consommation mondiale. Traditionnellement, le commerce international se limite à une gamme restreinte de produits, à cause de barrières commerciales imposées à des produits plus traités, et à des pays proches, à cause de coûts élevés du transport; cependant, ces pratiques commencent à changer.

Le Canada possède près du quart du marché mondial des produits forestiers. Les États-Unis reçoivent 70 p. cent de nos envois, la CEE 15 p. cent, le Japon 7 p. cent; les 8 p. cent qui restent se répartissent entre 45 autres pays. La Scandinavie est aussi fortement axée sur l'exportation; ses envois totalisent à peu près la même valeur et comportent relativement les mêmes produits que le Canada, mais le principal acheteur est pour elle la CEE. Le Japon est presque autonome en matière de produits forestiers manufacturés mais doit importer plus de la

moitié des matières dont ont besoin ses industries de bois d'oeuvre et de pâtes et papiers des États-Unis, de l'URSS et de l'Asie du Sud-Est. Toutefois, on s'attend à ce que le Japon importe de plus en plus de produits forestiers transformés comme des pâtes, du bois d'oeuvre et du papier journal, à moyen terme, à cause des coûts relativement élevés de production dans ce pays et de la modification de ses politiques des pays exportateurs en matière de traitement du bois.

L'Amérique du Nord, L'Europe de l'Ouest et le Japon comptent pour environ 75 p. cent de la production et du commerce mondiaux de produits forestiers et pour près de 95 p. cent du marché des produits canadiens. Ces marchés représentent donc le principal intérêt des entreprises canadiennes. Cependant, la production et la consommation de produits forestiers augmentent rapidement dans certains pays tropicaux et du Sud, par suite d'investissements faits dans de grandes plantations industrielles de bois mous et durs et de l'accroissement du revenu par habitant. De nombreux pays visent une autonomie accrue. A moyen terme, les coûts élevés de la mise en oeuvre et du transport écartent toute concurrence sérieuse; toutefois, plusieurs pays comme la Nouvelle-Zélande, le Chili, le Brésil et la Nouvelle-Guinée prendront une part de plus en plus grande du marché d'approvisionnement de l'Europe et du Japon, à long terme.

Les États-Unis, tout en étant le principal client du Canada, sont en train de devenir un concurrent formidable tant sur le marché intérieur américain qu'à l'échelle internationale. Cette situation peut s'expliquer en grande partie par la nature régionale du système nord-américain d'offre et de demande. Les principales régions consommatrices, la Californie, le Midwest et le Nord-Est, sont approvisionnées par les régions qui connaissent des excédents, le Sud, le Nord-Ouest et le Canada. Les États-Unis sont les plus grands exportateurs de carton doublure Kraft (surtout vers l'Europe et l'Amérique centrale) et de billes et de copeaux de bois mous (surtout vers le Japon). Les USA importent beaucoup de bois d'oeuvre mou, de pâtes et de papier journal, dont la presque totalité vient du Canada; cependant, on s'attend à ce qu'ils deviennent plus autonomes en ces matières au cours des années 80. Ce changement obligera les producteurs canadiens de ces biens à se tourner davantage vers l'Europe, le Japon et les autres marchés étrangers. Par contre, les USA sont considérés comme le principal marché permettant une augmentation des exportations de produits de papier et de bois à valeur ajoutée du Canada, à condition que les producteurs canadiens disposent des capacités voulues de concurrence internationale et garantissent la qualité appropriée.

(f) Position de concurrence

Le bois, la main-d'oeuvre, l'énergie et le transport représentent les principaux coûts de fabrication des produits forestiers, qui déterminent les capacités des producteurs canadiens à se tailler une place dans les marchés internationaux de plus en plus concurrentiels.

Le bois représente le plus important (de 20 p. cent à 25 p. cent) des coûts de fabrication des produits primaires; et ce coût aura tendance à s'accroître à long terme, à mesure que l'on devra exploiter des peuplements de plus en plus éloignés et de moins bonne qualité et que l'on consacrera davantage de fonds à l'aménagement forestier intensif.

La main-d'oeuvre représente entre 10 p. cent et 30 p. cent de coûts totaux de fabrication du bois-d'oeuvre, des pâtes, du papier journal et d'autres produits primaires, mais sont plus élevés pour les produits qui exigent plus de transformation comme le contreplaqué (de 30 p. cent à 40 p. cent) et pour l'exploitation forestière (de 40 p. cent à 60 p. cent). Bien qu'il soit probable que les coûts de la main-d'oeuvre augmenteront proportionnellement à l'accroissement prévu des prix, à moyen terme, la modernisation des usines et les autres progrès techniques exposés ci-dessous offrent des possibilités considérables d'augmentation de la productivité.

Les coûts de transport peuvent représenter jusqu'à 40 p. cent du prix de vente, selon des distances qui séparent les usines situées près des régions boisées du Nord ou de l'intérieur et les ports d'embarquement et autres destinations.

Des études menées par Industrie et Commerce en 1977 ont montré que les producteurs canadiens de papier journal et de pâte Kraft blanchie sont grandement désavantagés face aux producteurs américains, à cause des coûts plus élevés du bois, de la main-d'oeuvre et du transport. En ce qui concerne le bois d'oeuvre mou, les producteurs canadiens étaient généralement concurrentiels, à l'égard de leurs homologues américains, selon l'étude. On a constaté que les coûts de production des pâtes et du papier journal étaient beaucoup plus élevés en Scandinavie qu'en Amérique du Nord, ce qui s'explique en grande partie par le prix élevé de la matière première; cependant, une dépréciation subséquente des devises scandinaves, comparativement aux dollars canadien et américain, a renversé cette situation.

Pour mettre à jour les données recueillies antérieurement, une étude mixte a été menée en 1982 sous l'égide du Comité fédéral-provincial de développement des industries forestières. Les résultats montrent que le Sud des USA continue d'être le producteur le moins coûteux de papier journal, de pâte Kraft blanchie et de bois en Amérique du

Nord, lorsque l'on considère comme équivalentes les valeurs des dollars canadien et américain; cependant, des augmentations réelles de la productivité, de la dépréciation de la devise canadienne ont grandement amélioré la position de concurrence des producteurs canadiens depuis 1976. Des augmentations marquées des prix des copeaux sur la côte ouest, en 1979-1980, ont gravement sapé l'assise de concurrence des producteurs de pâtes et papiers de cette région, surtout dans le Nord-Ouest des USA; cependant, les écarts prononcés de prix constatés en 1980 se sont normalisés par la suite.

La hausse soudaine des investissements qui s'est manifestée entre 1979 et 1982 a grandement contribué à solidifier et à améliorer la position de concurrence des producteurs. L'industrie du papier journal a en particulier adopté de nouveaux moyens techniques plus efficaces et utilise maintenant des résidus ligneux moins coûteux que le bois en grume. Les vieilles machines à papier, moins efficaces, ont été soit accélérées, spécialisées ou encore soit graduellement mises hors service.

On s'attend à ce que le Sud des USA continue de jouir de faibles coûts de bois livré, de main-d'oeuvre et de transport, au cours de la prochaine décennie. L'écart entre les coûts de main-d'oeuvre au Canada et aux États-Unis, qui s'est manifesté dans la signature des conventions de travail de 1981-1982, est un élément inquiétant. L'industrie canadienne sera donc sous pression constante et devra s'efforcer de limiter ses coûts dans tous les domaines; de plus, elle serait durement désavantagée par toute appréciation substantielle du dollar canadien.

Les fluctuations marquées des devises sur les marchés internationaux ont rendu la concurrence internationale incertaine et ont soulevé de nouveaux problèmes pour les producteurs canadiens à l'étranger, en particulier au moment où se produisent une baisse de la demande et des rabais de prix considérables. Par exemple, si le Canada a bénéficié de la baisse de son dollar par rapport à la devise américaine, il n'a pas tiré d'avantages auprès des pays d'Europe, où la monnaie canadienne a conservé sa force. Les producteurs finlandais et suédois, qui connaissent traditionnellement des coûts élevés, sont avantagés par un réseau intégré de transport et occupent un position très concurrentielle sur les marchés européens, à cause de dévaluations qui ont frappé leurs devises (respectivement 30 p. cent et 40 p. cent) au cours des deux dernières années. D'autre part, les importateurs européens, surtout en France et en Italie, font face à des augmentations considérables des prix des produits forestiers, lorsqu'ils sont exprimés en devises locales.

(g) Progrès technologiques

Même si l'on peut considérer l'industrie forestière comme étant mature, à bien des points de vue, la mise au point et l'utilisation à grande échelle de nouvelles techniques, d'origines canadiennes et étrangères, sont indispensables pour maintenir une position de concurrence sur les marchés internationaux. Compte tenu de la grande part qu'occupent les matières comme le bois d'oeuvre, les pâtes et le papier journal dans la gamme des produits forestiers et la nature exigeante, en matière de capitaux, de nombreux secteurs, on comprend que l'accent soit mis davantage sur l'amélioration des procédés de transformation que sur la mise au point de nouveaux produits.

Dans la domaine de l'exploitation forestière, les scies motorisées, les débusqueurs à roues et, sur la côte de la C.-B., les téléphériques forestiers sont les principaux moyens utilisés aujourd'hui. De même, la coupe et le transport de troncs entiers a remplacé l'ancienne méthode qui consistait à couper le bois court pour les transporter. Parmi les progrès récents, on peut mentionner l'abattage au moyen de cisailles et l'emploi d'abatteuses-groupeuses, même si ces dernières ne connaissent pas une utilisation très répandue. Bien qu'il soit peu probable que des innovations marquantes apparaissent dans le domaine de l'exploitation forestière dans les années 80, il est permis de citer les projets de véhicule plus léger que l'air qui pourrait servir dans les pentes raides et de porteur-collecteur multifonctionnel pouvant servir hors des réseaux routiers.

Dans le secteur des produits du bois, les principaux progrès techniques ont été la mise au point de dispositifs pouvant traiter des billes de faible diamètre à haute vitesse et l'emploi de nouveaux moyens de commande électroniques. Ces améliorations ont permis d'accroître la productivité et de traiter les arbres provenant de peuplements marginaux. A moyen terme, on continuera de mettre l'accent sur l'amélioration du rendement, la diminution du travail nécessaire et l'utilisation optimale des fibres grâce au traitement des billes de faible diamètre et à la mise en oeuvre de systèmes avancés de récupération. On remarque, par exemple, les systèmes informatisés de manutention et de triage des billes, les dispositifs électroniques de balayage et de commande informatisée du sciage, du déroulage, du découpage et du séchage, l'automatisation du triage des bois finis et les lignes semi-automatiques d'assemblage, dans les usines de contreplaqué.

Dans le domaine des pâtes et papiers, on se heurte à de sérieux problèmes de limitation de la pollution, d'utilisation des fibres et de réduction des coûts, que l'on résout, en partie, grâce à des progrès comme le

blanchiment à l'oxygène, la fabrication de la pâte à papier journal par des moyens chimiques et thermomécaniques, de nouveaux additifs qui permettent une production accrue de pâtes, des tables de fabrication à haute vitesse et à toile double, des fibres synthétiques dans les machines à papier et de nouveaux dispositifs de détection permettant l'informatisation accrue des opérations. Ces améliorations aident à mieux utiliser les ressources dont nous disposons et permettent de réduire les coûts, la demande en énergie et la pollution.

Malgré cet intérêt qui entoure la transformation, l'industrie forestière s'est enrichie de nouveaux secteurs grâce à la mise au point de produits comme les spécialités de pâte mécanique, le panneau gaufré et d'autres panneaux Agglomérés.

3. APERÇU A MOYEN TERME

(a) Situation actuelle du marché

La récession mondiale a durement touché l'industrie des produits forestiers. L'industrie du bois, en particulier, a connu une très faible demande sur presque tous les principaux marchés, au cours de trois dernières années. Chaque année depuis 1979, la production de bois d'oeuvre a baissé, d'un total de 18 p. cent en 1982; cette situation a engendré des mises à pied massives et des fermetures d'usines. Entre 1979 et 1982, la production de contreplaqués de bois mou et de panneaux Agglomérés a baissé de plus de 30 p. cent. La hausse surprenante de l'activité dans le domaine de la construction résidentielle en Amérique du Nord, au début de 1983, a grandement amélioré les prix et les coefficients d'exploitation dans l'industrie du bois. Il est probable que la production augmentera de 20 p. cent en 1983 et atteindra son sommet de 1979 vers 1984.

Dans le secteur des pâtes et papiers, les marchés intérieurs et extérieurs sont demeurés relativement stables jusqu'en 1982, année où ils chutèrent de 10 p. cent. Dans ce domaine, la remontée sera plus progressive que pour les produits du bois, à cause de la croissance plus modeste des économies des autres pays et de la forte concurrence que livreront des producteurs d'autres pays, notamment la Scandinavie et les États-Unis. On s'attend à ce que les coefficients d'exploitation, qui sont descendus à près de 80 p. cent en 1982, demeurent bien en-dessous des 90 p. cent en 1983; on prévoit cependant que les envois augmenteront d'environ 7 p. cent, comparativement à l'an dernier. Les améliorations marquées de la capacité de production, tant au Canada qu'à l'étranger, laissent peu d'espoir pour l'augmentation des coefficients d'exploitation dans l'important secteur de papier journal.

Les baisses de production et la diminution des prix des produits forestiers, accompagnées de l'endettement massif, à des taux d'intérêt élevés, contracté au cours des dernières années pour le financement de grands programmes d'investissements, ont gravement ébranlé les entreprises. La plupart de ces dernières ont mis sur pied des programmes austères de restrictions dans le but de réduire les coûts en capitaux et d'exploitation et de conserver le fonds de roulement. Or, il est très probable que tous ces efforts de réduction des coûts amèneront une baisse des crédits consacrés à la R & D et aux programmes de mise en valeur des capitaux, lesquels sont nécessaires pour garantir à long terme le potentiel de concurrence de l'industrie, sur les marchés internationaux. En 1983, on évalue à environ 1.4 milliard de dollars les dépenses d'investissements de l'industrie forestière, soit environ la moitié de ce qu'elles étaient en 1980-82. Bref, ce qui s'est manifesté comme une régression conjoncturelle grave pourrait avoir des conséquences à long terme sur la structure même de l'industrie forestière canadienne.

En ce qui concerne l'avenir, on peut s'attendre à ce que l'industrie contribue dans une large mesure à l'économie canadienne. Au cours de la prochaine décennie, on prévoit que la demande mondiale en pâtes et papiers augmentera d'environ 3 p. cent par année. On s'attend à une croissance considérable de la demande en pâte Kraft blanchie, pour laquelle le Canada possède près de la moitié du marché mondial, et moindre en paper journal, dont le Canada jouit de près de deux tiers du marché. L'augmentation de la demande mondiale en spécialités de pâte mécanique sera beaucoup plus marquée que pour les classes ordinaires de papier journal; or, le Canada, qui est comparativement avantagé dans ce domaine, aura la possibilité d'accroître sa production et ses exportations. La demande mondiale en bois d'oeuvre mou, dont le Canada jouit de près de 45 p. cent du marché, augmentera également mais à un rythme moindre (environ 1 p. cent par année). L'Annexe A fournit un aperçu à moyen terme plus détaillé des possibilités et des restrictions propres à chaque grand secteur; voici un résumé de ces informations.

(b) Rendement passé

Contrairement à la dernière partie des années 70, l'industrie forestière canadienne a connu une expansion relativement forte aux cours des années 60. La demande était soutenue par les conditions économiques prospères, tant sur les marchés intérieurs qu'internationaux, caractérisées par une inflation faible, un chômage moyen et une croissance soutenue du PNB, à l'exception de légères périodes récessionnistes en 1963 et 1968. Les envois ont augmenté au rythme moyen de 4.2 p. cent par année, dans l'industrie du bois, et de 4.6 p. cent par

année, dans les industries du papier et produits connexes, au cours de cette décennie.

Envois de l'industrie forestière canadienne de 1960 à 1980

(en millions de dollars de 1980)
(changement annuel moyen, en p. cent)

	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1974</u>	<u>1980</u>	<u>1960-70</u>	<u>1970-74</u>	<u>1974-80</u>
Industrie du bois	3,519	5,326	6,547	8,397	4.2	5.3	4.2
Papier et industries connexes	6,966	10,916	14,037	14,503	4.6	6.5	0.5
TOTAL, INDUSTRIE DE PRODUITS FORESTIERS	10,485	16,242	20,584	22,900	4.5	6.1	1.8

Remarque: Les valeurs sont transformées en dollars de 1980.

Au cours des années 70, l'industrie a connu trois étapes qui ont toutes nécessité des adaptations profondes à des conditions variables touchant aux marchés et à la concurrence.

D'abord, la demande s'est accrue rapidement entre 1970 et 1974, sur la lancée donnée par la hausse soudaine de la production et de la consommation de biens des années 60. Les envois de produits de bois ont culminé en 1973 suivis des produits de pâtes et papiers en 1974. Les prix ont monté en flèche avec la demande, et les niveaux de bénéfices ont atteint 14.2 p. cent des capitaux employés dans les industries du bois en 1973 et 11.4 p. cent pour l'industrie des pâtes et papiers en 1974.

Deuxièmement, entre 1974 et 1976, la demand mondiale a fléchi surtout par suite des augmentations considérables du prix du pétrole, en 1973-74, et de la croissance parallèle réduite des industries consommatrices de produits forestiers. Les prix réels des produits forestiers ont chuté, et les profits moyens par rapport aux capitaux employés ont baissé à 4.5 p. cent en 1975 pour l'industrie du bois, en à 4.2 p. cent en 1976 pour l'industrie des pâtes et papiers. Les investissements prévus pour la réparation, l'entretien, la modernisation et l'expansion furent reportés, compte tenu des faibles bénéfices et de la baisse des prix et de la demande.

Troisièmement, de 1976 à 1980, les envois de l'industrie du bois se sont accrus considérablement, à un rythme

annuel supérieur à 4 p. cent attribuable à une forte demande extérieure et à une dépréciation du dollar canadien face à la plupart des devises étrangères; dans le domaine des pâtes et papiers, la reprise a toutefois été plus lente.

(c) Perspectives à moyen terme

Au début des années 1980, les taux d'intérêt élevés se sont combinés aux séquelles du milieu de la décennie précédente (faible croissance économique et forte inflation) pour freiner la demande en produits forestiers chez les industries consommatrices comme la construction domiciliaire, en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. La faiblesse prolongée de la demande et des envois de produits ligneux a commencé en 1980; cette récession a frappé les pâtes et papiers à la fin de 1981. Les taux d'utilisation étaient de 20 p. cent à 30 p. cent inférieurs à la normale et les profits ont chuté en 1982.

Si l'on se tourne vers le reste de la décennie actuelle, on constate une reprise tant en Amérique du Nord que dans les pays de l'OCDE, caractérisée par des taux d'inflation et d'intérêts très réduits et une croissance économique en reprise. Si le court terme continue d'être assombri par la possibilité d'une nouvelle flambée des taux d'intérêts, les prévisionnaires s'entendent pour prévoir une forte croissance économique au milieu de la décennie, qui se stabiliserait vers 1990. En ce qui concerne l'industrie des produits forestiers dans son ensemble, si l'on suppose une stabilité en matière de politiques et une valeur équilibrée du dollar canadien de 0.79 à 0.83 \$ US, on prévoit une croissance réelle des envois de 2.3% par année, entre 1980 et 1990. Compte tenu de la récession conjoncturelle que nous connaissons, ce taux n'est pas faible, comparativement à d'autres secteurs industriels canadiens; en fait, on prévoit une croissance plus grande entre 1984 et 1990 qu'entre 1980 et 1984 ou entre 1974 et 1980. On s'attend à des rythmes de croissance semblables dans les industries du papier et produits connexes ainsi que dans le domaine du bois, au cours des années 80, contrairement à la décennie 70, pendant laquelle l'industrie du bois avait connu une croissance supérieure.

Le tableau qui suit résume l'aperçu à moyen terme concernant l'industrie des produits forestiers. L'Annexe A comporte l'examen des différents secteurs.

On peut résumer en disant que l'on prévoit des taux de croissance plus élevés pour la pâte commerciale et les produits à haute valeur ajoutée que pour les secteurs du bois et du papier journal. On suppose une hausse de 2.6 p. cent par an du PNB du Canada et de 2.4 p. cent pour les USA, entre 1980 et 1990.

Industrie canadienne des produits forestiers, 1980-1990

	Total des envois		Envois intérieurs		Exportations	
	1980	1990	1980	1990	1980	1990
	(en milliards de dollars de 1980)					
Bois d'oeuvre	4.0	4.6	0.6	0.7	3.4	3.9
Panneaux extérieurs	0.6	0.8	0.4	0.5	0.2	0.3
Bois ouvré	1.1	1.8	1.0	1.5	0.1	0.3
Autres produits	2.7	3.5	2.2	2.2	0.5	0.7
Total partiel:						
INDUSTRIES DU BOIS	8.4	10.7	4.2	5.5	4.2	5.2
TMCA (p. cent)		2.4	2.7		2.2	
Pâtes	4.1	5.4	0.3	0.4	3.9	5.0
Papier journal	3.7	4.4	0.1	0.2	3.7	4.2
Autres papiers et cartons	3.0	3.6	2.2	2.6	0.8	1.0
Papier transformé	3.6	4.6	3.4	4.3	0.2	0.3
Total partiel:						
INDUSTRIES DU PAPIER ET CONNEXES	14.5	18.0	5.9	7.5	8.6	10.5
TMCA (p. cent)		2.2	2.4		2.0	
TOTAL DE L'INDUSTRIE DE PRODUITS FORESTIERS	22.9	28.7	10.1	13.0	12.8	15.7
TMCA (p. cent)		2.3	2.6		2.1	
EXPLOITATION FORESTIÈRE	4.6	5.6	4.5	5.5	0.1	0.1
TMCA (p. cent)		2.0	2.0		-	

Remarque: TMCA = taux moyen de croissance annuelle

4. POLITIQUES SECTORIELLES NATIONALES

Le 1^{er} février 1979, le gouvernement a annoncé un certain nombre d'initiatives qu'il entendait prendre pour atteindre les objectifs de développement industriel et commercial fixés pour le domaine des produits forestiers. Cette annonce était en fait la réaction du gouvernement aux recommandations du groupe d'étude du secteur des produits forestiers, de 1978, et à la mise en place de la politique nationale de développement de l'industrie des produits forestiers. Elle avait trois buts principaux:

- mise sur pied d'un programme de modernisation des usines de pâtes et papiers, d'une valeur de 235 millions de dollars;
- déclaration d'intention d'augmenter les fonds fédéraux disponibles pour la mise en valeur des forêts, par le biais d'accords auxiliaires avec les autorités provinciales;

- déclaration d'intention d'accroître les activités gouvernementales de promotion des exportations, notamment l'engagement continu face à des programmes particuliers comme le Programme coopératif de développement des marchés d'outre-mer, pour le bois d'oeuvre et le contreplaqué produits en Colombie-Britannique.

Ensuite, le Programme de modernisation des usines de pâtes et papiers a reçu des crédits additionnels (valeur totale portée à 276 millions de dollars) et a été réorienté vers des projets à réaliser dans les 5 provinces de l'Est. Dans l'annonce faite le 31 juillet 1980, the Ministre a manifesté sa ferme intention de collaborer avec l'industrie forestière et les gouvernements de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba à la mise sur pied de programmes mieux adaptés aux besoins particuliers de l'industrie forestière dans ces provinces. Le gouvernement a également consenti à envisager d'apporter son aide financière pour des projets de construction et de transformation d'usines de pâtes et papiers, à l'extérieur du programme de modernisation, en les étudiant un à un. Dans la plupart des provinces, la mise en oeuvre du programme est bien amorcée; cependant le resserrement des fonds qui frappe l'industrie nuit aux compagnies dans la réalisation de grands programmes d'investissements et pourrait exiger une révision de la date d'achèvement du programme, qui est actuellement 1984.

La Stratégie forestière du Canada, préparée par le ministère de l'Environnement, a été rendue publique le 30 septembre 1981. Il s'agit en fait d'un document d'encadrement fortement orienté sur la gestion des ressources. Il existe des accords auxiliaires, en matière forestière, entre le fédéral et sept provinces (Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Saskatchewan et Colombie-Britannique). La responsabilité de ces accords a été transmise du MEER au MDE en janvier 1982, à la suite de la réorganisation des ministères à vocation économique. En septembre 1982, le ministre de l'Environnement a annoncé un ensemble de lignes directrices régissant la participation du gouvernement fédéral à la nouvelle génération d'accords forestiers. De plus, le ministère de l'Environnement se livre à un certain nombre d'activités dans le but d'accroître la R et D et le perfectionnement des employés dans le domaine forestier, comme conséquence de la Stratégie forestière du Canada.

Dans le cadre de ce document, on demandait au ministre de l'Industrie et du Commerce d'élaborer des initiatives visant à élargir les marchés, à favoriser les innovations et à accroître la valeur ajoutée en matière de produits forestiers. On a déterminé six possibilités de développement de l'industrie forestière:

1. raffermir les gains faits avec les USA dans le cadre des négociations multinationales et continuer de chercher le libre accès des produits forestiers à d'autres marchés étrangers, à l'encontre du protectionnisme traditionnel et croissant des pays industrialisés;

2. encourager l'amélioration des procédés et la mise au point de nouveaux produits, afin d'accroître la productivité et les chances de concurrence internationale;
3. faciliter l'expansion et le renouvellement industriels, lorsque des modifications des activités sont viables, du point de vue économique, et vont dans le sens des objectifs fédéraux;
4. encourager une meilleure utilisation des matières ligneuses et l'accroissement de la valeur ajoutée au cours des étapes de la fabrication, du traitement et de la mise en marché;
5. aider les entreprises canadiennes à trouver et à saisir les occasions d'exportation amenées par des capacités plus grandes d'approvisionnement et de meilleures dispositions d'accessibilité aux marchés;
6. entretenir un dialogue ouvert avec le secteur privé et les administrations provinciales sur les questions qui touchent au rendement de l'industrie des produits forestiers.

ANNEXE A

APERÇU A MOYEN TERME DE LA SITUATION DANS LES PRINCIPAUX

SECTEURS DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

INDUSTRIES DU BOIS

Bois d'oeuvre mou

L'industrie canadienne du bois mou se compose de plus de 1300 scieries situées dans pratiquement toutes les régions forestières accessibles du pays. La majorité de ces scieries sont suffisamment importantes pour faire de l'exportation et s'occuper de l'approvisionnement intérieur. On trouve le plus grand nombre de scieries en Colombie-Britannique, qui compte pour 65 p. cent de la production; viennent ensuite le Québec (17 p. cent), l'Ontario (9 p. cent), l'Alberta (4 p. cent), le Nouveau-Brunswick (3 p. cent), les 2 p. cent qui restent étant répartis dans les autres provinces et les territoires.

On s'attend à ce que la production canadienne de bois mou atteigne les 21 milliards de pieds de planche en 1990; en 1980, ils étaient de 18.3 milliards de pieds de planche. Cette augmentation annuelle de 1.4 p. cent, par comparaison aux 5.3 p. cent de la décennie 70, est davantage proportionnée aux tendances à long terme en matière de consommation et de production en Amérique du Nord. Le taux d'augmentation élevé des années 70 peut être attribué en grande partie à la construction domiciliaire traditionnellement importante en Amérique du Nord et, en ce qui concerne l'approvisionnement, à l'expansion considérable des scieries, à l'intérieur de la C.-B. et dans le centre du Canada, visant une utilisation accrue des ressources ligneuses et la poursuite de l'intégration au secteur des pâtes et papiers. Ces facteurs ne se manifesteront pas dans la présente décennie.

L'industrie du bois, dans toutes les régions du pays, vient de traverser la crise la plus grave et la plus longue des 40 dernières années. En 1982, la production de bois mou a été de 15.4 milliards de pieds de planche, ce qui représente une diminution de 16 p. cent, comparativement au volume de 1980, et de beaucoup supérieure, si l'on tient compte des baisses importantes de prix qui se sont produites depuis 1979-1980. La diminution des heures de travail et les mises à pied, dans des proportions de 20 p. cent à 40 p. cent, ont engendré un chômage intolérable dans la plupart des collectivités dépendantes de scieries. On prévoit pour 1983 une hausse des prix et une reprise des demandes intérieure et extérieure évaluées à 15 p. cent, grâce au remarquable redressement des marchés domiciliaires et de l'activité

industrielle des États-Unis; cependant, on ne pense pas atteindre les niveaux de production de 1980 avant 1984. Pendant le reste de la décennie, la majeure partie de la croissance en matière de production de bois mou se fera sentir dans les Prairies et en C.-B.

En 1980, les exportations de bois mou aux USA se sont chiffrées à 2 milliards de dollars, soit environ la moitié des envois canadiens extérieurs. Les envois intérieurs ont atteint une valeur de 665 millions de dollars; une bonne part de ce bois sert à la construction domiciliaire. C'est pourquoi l'industrie canadienne du bois d'oeuvre s'intéresse de si près aux perspectives d'avenir en matière de construction résidentielle en Amérique du Nord.

Aux États-Unis, on a révisé à 1.6 - 1.7 million d'unités les prévisions faites récemment pour 1983 et 1984 concernant les projets domiciliaires mis en chantier; l'année dernière, il ne s'est construit qu'un million d'unités. Les opinions sont très partagées quant à l'orientation de l'habitation pour le reste de la décennie, aux USA. Les demandes élevées prévues il y a quelques années, et fondées sur des facteurs démographiques, sont maintenant revues à la baisse, à la lumière de facteurs comme l'accessibilité et les taux d'intérêts plus élevés que prévu. On s'attend à ce que le nombre de résidences mises en chantier entre 1984 et 1990 soit d'environ 1.7 million par année, soit relativement le même que pendant les années 70.

Au Canada, la construction résidentielle a également été grandement freinée par les taux d'intérêts élevés et la récession en 1982. Il est probable que les programmes fédéraux et provinciaux d'habitation et que la baisse des taux d'intérêts permettront la construction de 155,000 logements en 1983, ce qui est mieux que les 126,000 de 1982 mais encore bien loin du sommet de 273,000 de 1976. La demande accumulée garantira une activité relativement forte, au milieu de la décennie, à condition que les taux d'intérêts demeurent bas; cependant, des facteurs démographiques comme la formation de ménages restreindront la construction domiciliaire vers la fin des années 80 et jusque dans la décennie 90. Entre 1985-1990, il est probable que les projets résidentiels mis en oeuvre se chiffreront à entre 190,000 et 200,000 par année, comparativement aux 223,000 des années 70.

Si la reprise de la construction domiciliaire est une condition du redressement de l'industrie du bois, ce sont les autres marchés comme la construction non résidentielle, les domaines de la réparation et de la transformation et la production industrielle, qui seront les principaux facteurs de demande de bois en Amérique du Nord, de 1980 à 1990. On

prévoit que la consommation de bois d'oeuvre augmentera d'environ 2 p. cent par année, pendant cette période, et qu'elle sera légèrement plus élevée aux USA qu'au Canada.

Les USA continuent d'être un important marché d'exportation, à cause de leur proximité et de la facilité d'accès. En effet, il n'existe entre les deux pays pratiquement aucune restriction commerciale concernant les articles de base; de plus, suite aux négociations multinationales, certains produits comme le bois teint ne seront frappés d'aucun droit d'entrée. En outre, normalement, les ventes en Amérique du Nord se font à petite échelle, entre des commerçants en gros, et sont accessibles par tous les producteurs, peu importe leur ampleur. La contre-valeur relativement faible du dollar canadien face à la devise américaine et les augmentations de productivité redevables à une automatisation accrue et à l'utilisation de systèmes de traitement de billes de faible diamètre ont rendu le bois canadien très concurrentiel sur le marché américain. La part canadienne du marché aux États-Unis est passée de 21 p. cent, au début des années 70, à entre 28 p. cent et 30 p. cent, au début de la présente décennie.

Cet état de choses, qui se produit au moment où le marché est sérieusement ralenti, a suscité un regain de protectionnisme à l'endroit du bois canadien, principalement chez les producteurs du Nord-Ouest, lesquels exploitent les boisés publics à des coûts élevés. Ces manifestations protectionnistes, combinées aux augmentations prévues de la production américaine, font ressortir l'importance de développer les autres marchés étrangers comme moyen de remplacer le marché très conjoncturel des USA. En 1980, les exportations vers des marchés étrangers, autres que les USA, ont représenté 40 p. cent des envois totaux de bois mou et environ 33 p. cent de la production canadienne. Or, il y a quelques années, ces chiffres étaient inférieurs de plus de la moitié, et on pense pouvoir les accroître encore. Compte tenu de la capacité relativement grande du Canada en matière d'approvisionnement en bois de construction, on s'est fortement employé à développer les marchés japonais et européen de l'Ouest, principalement au moyen du Programme coopératif de développement des marchés d'outre-mer (PCDMO), mis en oeuvre en Colombie-Britannique. Il s'agit d'un programme financé par le gouvernement fédéral, le gouvernement et le ministère de l'Industrie de la Colombie-Britannique, qui a été renouvelé pour la troisième fois en 1981, pour une période de 5 ans.

Une bonne garantie de pénétration à long terme des marchés a été obtenue grâce à l'acceptation officielle des méthodes de construction et des particularités du bois du Canada dans les codes du bâtiment et les normes de produits du Japon et

des pays membres de la CEE. Plusieurs producteurs canadiens, surtout sur la côte de la C.-B., ont même pris la peine de produire les qualités et les dimensions particulières exigées par les marchés étrangers, en plus de produire du bois répondant aux normes canadiennes. En outre, les envois de l'Est du Canada, particulièrement du Québec vers l'Europe, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, se sont accrus de façon considérable au cours des dernières années. Au Ministère, on envisage maintenant la possibilité d'étendre le principe du PCDMO à toutes les régions du pays, afin de satisfaire à leurs besoins particuliers en matière de développement de marchés.

En général, la demande extérieure en bois canadien dépendra vraisemblablement plus de l'accès à de nouveaux marchés que de l'accroissement de la construction dans la CEE et au Japon. Dans ce pays, la vague de construction domiciliaire des années 70 aura tendance à se stabiliser dans les années 80. Les tendances démographiques observées récemment et les progrès considérables faits en matière de transformation et de réutilisation des logements existants laissent supposer une croissance ralentie de la consommation japonaise du bois. Néanmoins, on peut s'attendre à une hausse marquée du recours au système canadien de logement à plates-formes et charpente dans ces deux marchés, ce qui profitera principalement aux exportateurs canadiens de bois et de contreplaqué. Les producteurs de bois des USA manifestent un regain d'intérêt dans les marchés extérieurs et ont mis sur pied un programme mixte industriel-gouvernemental de développement de marchés, en vertu d'accords de coopération avec le Service de l'agriculture extérieure du département de l'Agriculture.

Panneaux extérieurs

Cette catégorie comporte le contreplaqué de bois mou et le panneau gaufré.

L'industrie des contreplaqués de bois mous comporte 16 compagnies qui exploitent 28 usines dont 22 sont situées en Colombie-Britannique et produisent 85 p. cent de la quantité totale. Les 15 p. cent qui restent sont produits dans 3 usines en Alberta, 1 en Saskatchewan et 2 en Ontario. Ce secteur emploie environ 9000 personnes. On compte en plus environ 8 usines qui produisent des placages de bois mou destinés à des usines canadiennes et américaines de contre-plaqués. En 1980, la production a totalisé 2.7 milliards de pieds carrés d'une valeur approximative de 492 millions de dollars; de cette quantité, 21 p. cent ont été exportés, principalement dans les pays de la CEE.

On s'attend à ce que la CEE demeure le principal marché d'exportation du contreplaqué canadien. Au Japon, la non-acceptation officielle du contreplaqué canadien, selon les normes japonaises, a empêché la pénétration du marché; cependant, cette situation a changé et les perspectives d'avenir sont prometteuses. On s'attend à ce que le marché américain continue de bloquer le contreplaqué canadien, à cause de problèmes continuels relatifs aux tarifs et aux coûts désavantageux de la concurrence au Canada, surtout sur la côte de la C.-B.

Le panneau gaufré sert les mêmes utilités que le contreplaqué de bois mou, dans la construction et l'industrie, et a été jusqu'à tout récemment une quasi-exclusivité canadienne. L'industrie canadienne du panneau gaufré comprend 11 usines en activité qui emploient 1400 personnes. On est à construire, à Edson (Alberta), une usine qui permettra d'accroître la production canadienne d'environ 100 millions de pieds carrés, vers 1984. En 1980, les envois ont atteint 653 millions de pieds carrés, d'une valeur de 80 millions de dollars; de ce nombre, 52 p. cent ont été exportés aux États-Unis. L'Ontario a produit 23 p. cent du total, le Québec 10 p. cent et les autres provinces les 67 p. cent qui restent.

Face aux importantes possibilités commerciales qui se manifestent pour les panneaux d'agglomérés, la construction d'usines s'est accélérée aux USA. Aussi la capacité américaine pour ces produits a-t-elle atteint la capacité canadienne en quelques années, et elle la dépassera de plus du tiers vers 1984, grâce aux six usines que l'on est en train d'aménager.

Au cours des années 70, la production de panneau gaufré s'est accrue rapidement et a culminé en 1981; cependant, elle a baissé considérablement en 1982, suite à la chute des demandes intérieure et extérieure. La production de contreplaqués de bois mous a diminué régulièrement à la fin des années 70 et au début des années 80, tombant de 20 p. cent entre 1978 et 1981. Les conditions du marché étaient beaucoup plus mauvaises en 1982, mais elles montreront des signes de reprise vigoureuse cette année. A moyen terme, on prévoit que le panneau gaufré continuera de prendre de l'ampleur rapidement, au rythme de 5 p. cent par année, et atteindra des marchés de consommation dans les domaines résidentiel, de la construction en général et de l'industrie, au détriment du contreplaqué de bois mou. C'est donc dire que cette dernière industrie devra se chercher de nouveaux marchés à l'étranger ou se spécialiser. Parallèlement, on peut s'attendre à ce que l'industrie américaine du contreplaqué de bois mou, qui est beaucoup plus importante que son équivalent canadien, intensifie ses efforts de commercialisation en Europe et ailleurs, à mesure

que le marché intérieur est sapé par le panneau gaufré. La part canadienne du marché du panneau gaufré aux USA a baissé de 30 p. cent en 1982, et continuera de diminuer, au cours des prochaines années, à cause de l'accroissement considérable de la capacité de production américaine de panneaux d'agglomérés. Il n'en demeure pas moins que les exportations vers les États-Unis continueront de s'accroître à un rythme intéressant.

Bardeaux et bardeaux de fente

Le secteur des bardeaux et des bardeaux de fente comprend des fabriques dans l'Est et dans l'Ouest, la majeure partie de la production provenant de la Colombie-Britannique. Le thuya est pratiquement le seul bois employé pour la fabrication des bardeaux; c'est pourquoi les usines se trouvent dans les régions où cette espèce pousse en quantité commerciale: thuya géant en C.-B. et thuya de l'Est au Québec, en Ontario et dans les Maritimes.

A cause de la nature même de l'industrie, il est très difficile de déterminer le nombre de fabriques. Les exigences en capitaux sont intrinsèquement faibles, compte tenu de la simplicité du processus de fabrication. On considère qu'il y avait en 1982 entre 200 et 220 entreprises de ce genre au Canada, dont environ 160 en C.-B. Bon nombre d'entre elles fonctionnent de façon irrégulière, selon la demande très conjoncturelle du marché, et emploient moins de 10 personnes.

Un certain nombre de grandes entreprises intégrées de produits forestiers de la Colombie-Britannique fabriquent des bardeaux et des bardeaux de fente. Les petites sociétés indépendantes vendent soit directement sur le marché soit aux grandes compagnies qui disposent de moyens élaborés de vente sur les marchés extérieurs. Au Québec, un certain nombre des petites fabriques vendent leurs produits par l'intermédiaire d'un organisme central, comme Sovebec, alors que dans les Maritimes on vend plutôt de façon indépendante.

Les envois enregistrés par Statistique Canada ne reflètent pas la situation totale du secteur, étant donné que bon nombre de petits producteurs ne signalent pas leur activité. Cependant, règle générale, on considère que la production dépasse normalement les exportations de 10 p. cent. Ces dernières ont été relativement stables au cours des dernières années; on les a évaluées à 156 millions de dollars en 1982. De ce chiffre, l'équivalent de 152 millions de dollars (97 p. cent) a été exporté aux USA. Le reste a été acheminé vers le Japon, le Royaume-Uni et d'autres pays de la CEE.

L'avenir de ce secteur est assombri par des problèmes possibles d'accès aux marchés américains. Dans les deux principaux marchés des USA (Californie et Texas) on surveille de près l'utilisation de bardeaux non traités dans la construction domiciliaire. En fait, certaines municipalités ont même adopté des règlements qui exigent que les bardeaux de bois soient traités de manière à ce qu'il atteignent un certain degré d'ignifugation. Or, ces exigences font monter considérablement le prix des bardeaux, ce qui les rend moins concurrentiels face aux autres matériaux de revêtement de toit.

Dans le but de diversifier les marchés existants et d'en obtenir de nouveaux, le Council of Forest Industries de la C.-B., dans le cadre du PCDMO, a consacré beaucoup d'énergies à la promotion extérieure des bardeaux, au cours des dernières années. Ces efforts ont porté fruit en Europe continentale, au Japon et en Nouvelle-Zélande; cependant, il faudra faire preuve de vigilance constante pour garantir un accès prolongé à ces marchés.

Bois ouvré

Le secteur du bois ouvré englobe plus de 1200 opérations manufacturières dont l'activité principale est la transformation de produits primaires comme le bois d'oeuvre, les panneaux d'agglomérés et le contreplaqué en une vaste gamme de produits finis: portes et fenêtres, armoires de cuisine, parquets, boiseries intérieures, moulures et fermes de toit.

La plupart (98 p. cent) des entreprises de ce secteur, qui sont de faible envergure (moins de 100 employés), ne sont pas intégrées et appartiennent à des intérêts privés, servent principalement des marchés intérieurs bien déterminés. En 1980, la production totale a atteint les 1,131 milliard de dollars, dont 80 millions de dollars en exportations aux USA et ailleurs. Les emplois directs de ce secteur se chiffraient à 20,672.

Traditionnellement, cette industrie est orientée sur le marché intérieur, son développement étant solidaire de l'industrie de la construction en expansion au Canada. Avec la croissance inégalée des besoins domiciliaires des années 60, la valeur des envois a décuplé entre 1960 et 1980. Dans l'industrie, on avait peu de raisons de chercher des marchés nouveaux, la vocation première étant encore satisfaisante. Aussi le secteur était-il peu apte à réagir à la chute brutale du marché qui s'est produite au début de la présente décennie. Il s'ensuivit un nombre sans précédent d'échecs et de faillites, surtout chez les petites entreprises ayant des ressources financières et administratives modestes.

Les exigences en capitaux, dans le domaine du bois ouvré, sont intrinsèquement faibles. A cause de la variété et de la simplicité de la grande majorité des produits, une entreprise de très faible envergure peut, avec un investissement minimal en capitaux, monter un atelier et approvisionner un marché local ou régional. Cet état de choses entraîne souvent un surplus de petites sociétés non intégrées qui se partagent le marché et un taux de roulement élevé causé par la création et la disparition d'entreprises. Cette situation, en plus d'occasionner une capacité de production continuellement excessive, empêche la réalisation d'économies d'échelle. Le résultat final est un rendement essentiellement faible de ce secteur.

A moyen terme, les perspectives du marché intérieur sont peut encourageantes; en effet, toutes les prévisions en matière de besoins domiciliaires font état d'une baisse constante de l'activité au cours des deux prochaines décennies. A l'exception de la faible hausse prévue pour 1983-1984, à la suite des creux des deux dernières années, les facteurs démographiques qui sous-tendent les prévisions domiciliaires sont très défavorables pour le Canada et laissent entrevoir pour les années 80 une construction résidentielle de 20 p. cent inférieure à ce qu'elle était dans les années 70.

Toutefois, les marchés en expansion du bricolage et de la rénovation contrebalanceront dans une certaine mesure cette situation, à moyen terme, étant donné que cette part du marché s'accroît au rythme de 10 p. cent à 15 p. cent par année. Il semble y avoir d'excellentes possibilités de croissance future du secteur, grâce aux marchés extérieurs. Les exportations atteignant les 80 millions de dollars, de 6 millions qu'elles étaient en 1975, on a de fortes raisons de croire qu'il est possible de tripler les exportations d'ici à 1990. Un petit nombre d'entreprises se sont tournées vers les marchés extérieurs; cependant, d'autres pourraient pénétrer les marchés internationaux, à condition qu'elles aient l'appui financier voulu. Les entreprises de l'Ouest ont eu tendance à se tourner vers les marchés de l'Ouest américain et du Pacific Rim, alors que les compagnies de l'Est s'intéressent plutôt aux marchés de l'Europe et de l'Est et du Midwest des USA.

Logements préfabriqués

Le secteur des logements préfabriqués comprend les activités axées principalement sur la production de bâtiments préfabriqués ou pré-coupés, de bois ou de charpente de bois. Ces constructions englobent tous les bâtiments préfabriqués dans une usine, en sections ou en composants, et destinés à l'édification sur les lieux.

En 1980, on comptait 102 entreprises dans ce domaine. La production totale a été de 295 millions de dollars, dont 67 millions (23 p. cent) ont été exportés, principalement à des marchés d'outre-mer. On comptait 4194 travailleurs dans cette industrie. Seulement 9 entreprises emploient plus de 100 personnes; cependant, elles comptent pour près de la moitié de la production, ce qui laisse supposer une certaine prédominance du secteur par un groupe restreint de sociétés relativement importantes.

Il importe de souligner que le secteur connaît une baisse depuis 1976, année où les envois ont atteint une valeur de 257 millions de dollars et où l'on dénombrait 6517 employés. Auparavant, le domaine avait joui d'une croissance prospère et soutenue, grâce à un marché intérieur en pleine expansion et aux possibilités croissantes en matière d'exportations. Les envois sont passés de moins de 20 millions de dollars, au début des années 60, à 365 millions, en 1976. Contrairement au secteur du bois ouvré, le domaine des préfabriqués a toujours grandement dépendu des marchés d'exportation, et surtout des pays dotés de ressources importantes et menant des projets d'aménagement hydroélectrique. Si les affaires avec certains marchés traditionnels d'outre-mer, par exemple le Moyen-Orient, ont diminué, les exportations vers d'autres pays sont demeuré remarquablement stables jusqu'au ralentissement de l'année dernière.

Au cours des dernières années, il s'est produit sur le marché canadien des baisses importantes de l'activité manufacturière. En fait, la diminution de la production est beaucoup plus grande que ne le laissent croire les chiffres sur les envois, si l'on tient compte de l'inflation. Par exemple, on a produit 8272 unités en 1980, comparativement à 12,847 en 1979, ce qui représente une baisse de 36 p. cent. Bon nombre d'entreprises fonctionnent à moins de 50 p. cent de leur capacité, ce qui exerce des pressions sérieuses sur leurs ressources financières et freine les tentatives de développement de marchés à l'étranger.

Sur le marché intérieur, l'avenir s'annonce bien jusqu'en 1985, compte tenu de la demande accumulée en matière domiciliaire; toutefois, on s'attend à ce que cette demande aille en diminuant pour la dernière moitié de la décennie. Le seul facteur qui pourrait changer cette situation de façon notable serait la demande engendrée par d'éventuels méga-projets. Or, l'effet serait régional, étant donné que la majorité de ces projets géants ont trait à des aménagements énergétiques dans l'Ouest et sur la côte Est.

Par contre, sur les marchés internationaux, les perspectives sont meilleures, surtout en Europe et au Japon ainsi que dans les nouveaux pays industrialisés, où la mise en chantier de projets énergétiques pourrait engendrer une

importante demande en logements préfabriqués. Des cours de change avantageux et l'intérêt accru porté à la valeur isolante des constructions à charpente de bois pourrait accroître les capacités de concurrence des fabricants canadiens. A moyen terme, on s'attend à ce que les exportations reviennent au niveau des 120 à 125 millions de dollars par an.

En général, les entreprises du secteur possèdent des ressources gestionnelles et financières qui leur permettent de lancer de nouveaux produits et de s'occuper du développement des marchés. Depuis 10 ans, le gouvernement fédéral mène un programme concerté de promotion des constructions à charpente de bois en Europe et au Japon. Cette initiative a jeté les bases de la réussite future des logements préfabriqués canadiens à l'étranger, comme celle que l'on a récemment connue en Italie. La participation à des expositions commerciales et l'appui du Programme de développement des marchés d'exportation sont des atouts additionnels. Si les efforts déployés n'ont pas permis d'accroître de façon notable les exportations, ils ont réussi à contrebalancer les pertes qui se sont produites dans des régions comme le Moyen-Orient.

PAPIER ET INDUSTRIES CONNEXES

Pâte

La pâte de bois est le composant principal de la presque totalité des papiers et des cartons. On la vend comme pâte commerciale, l'achemine vers des papeteries affiliées ou la consomme directement, dans les usines intégrées. L'industrie canadienne de la pâte compte 144 usines intégrées et non intégrées de pâte et papiers, dont la capacité annuelle est d'environ 23 millions de tonnes, ce qui représente près de 16 p. cent de la production mondiale.

Les envois de pâte commerciale, surtout aux marchés étrangers, comptent pour environ 33 p. cent de la production canadienne. Le Canada est le plus grand producteur de pâte commerciale au monde et possède environ le tiers du marché des exportations de ce secteur. On exporte surtout des pâtes kraft blanchies. La production et les exportations des sulfites et de pâtes dissolvantes sont stationnaires ou à la baisse. On n'exporte pas beaucoup de pâte mécanique à cause des coûts de l'intégration des moyens de production de cette matière et du papier, notamment du papier journal, et compte tenu de la faible valeur du produit comparativement aux coûts de transport qui sont élevés.

La pâte commerciale est un produit important du domaine des pâtes et papiers dans toutes les régions du pays

(l'Ile-du-Prince-Édouard est la seule province qui ne compte pas d'usine de pâtes et papiers). En 1980, la Colombie-Britannique a produit environ 41 p. cent des exportations, soit 7 millions de tonnes valant 2.9 milliards de dollars; on trouve dans cette province une grande proportion d'usines non intégrées. En C.-B., 14 des 24 usines de pâtes ne produisent ni papier ni carton. L'Ontario vient au deuxième rang, avec 25 p. cent du marché, suivi des Maritimes (15 p. cent), du Québec (14 p. cent) et des Prairies (5 p. cent).

L'Europe de l'Ouest (à l'exception de la Scandinavie) est de loin le plus grand marché d'importation de pâte commerciale, avec 7.9 millions de tonnes en 1980, suivie du Japon, 1.8 million de tonnes, et d'autres pays d'Asie, qui importent 1,2 million de tonnes. Les États-Unis exportent et importent à la fois beaucoup de pâte; au total, cependant, elles importent 1 million de tonnes. Les USA sont le meilleur client du Canada, lui achetant 52 p. cent de la valeur de ses exportations, suivis de la CEE (27 p. cent), du Japon (10 p. cent) et de nombreux autres pays (11 p. cent).

La récession a durement frappé le secteur des pâtes. En 1982, la demande mondiale a tombé, faisant monter les stocks et chuter les prix. En 1982, les envois ont diminué de 12 p. cent, à cause de la baisse des exportations vers les USA et l'Europe. La nature "pivotante" de l'offre de pâte, qui fait que les usines partiellement intégrées, d'acheteurs exclusifs, deviennent vendeurs exclusifs pendant les ralentissements, rend ce marché très incertain. Au début de 1982, la Scandinavie a été plus durement touchée que le Canada; elle a connu des coefficients d'exploitation d'environ 72 p. cent, alors qu'au Canada il ne sont pas descendus au-dessous des 83 p. cent. Cela s'explique par le fait que le marché européen a fléchi avant le marché américain. Or, cette situation a changé, depuis que les dévaluations des devises scandinaves ont donné aux producteurs de cette région une part accrue du marché européen, qui était détenue par les producteurs canadiens et américains.

Le ralentissement que nous connaissons ne sera probablement pas aussi grave ni prolongé que celui du milieu de la dernière décennie; cependant, on ne prévoit guère d'amélioration des marchés internationaux de la pâte avant la deuxième moitié de 1983 et on ne pense pas que la production canadienne atteindra avant 1984 ou 1985 son niveau de 1980. Toutefois, à plus long terme, les perspectives sont plus encourageantes, étant donné que l'on prévoit des marchés encore restreints dans la dernière moitié de la décennie, compte tenu de la faible croissance de la capacité mondiale de production. Il est probable que le Canada perdra vraisemblablement une partie du marché

américain, étant donné que les capacités de production continuent de s'accroître rapidement dans le Sud des USA; mais cette situation sera en mesure de prendre une part importante de cette demande accrue. On s'attend à ce que la capacité actuelle de production de pâte en Scandinavie n'augmente pas; les producteurs s'emploieront plutôt à poursuivre l'intégration de la fabrication de la pâte et du papier. Quant au Japon, on prévoit qu'il augmentera sa demande en pâte, à moyen terme, compte tenu des coûts élevés du traitement dans ce pays et du resserrement généralisé des approvisionnements mondiaux de bois. On s'attend également à ce que les besoins en pâte d'autres pays d'Asie augmentent rapidement au cours de la décennie; cependant, le Canada devra faire face à une concurrence plus serrée exercée par de nouveaux producteurs du Sud, notamment le Brésil et l'Océanie.

L'un des principaux facteurs qui freinent le développement de l'industrie est le coût élevé de construction des usines. Aujourd'hui, une usine d'ampleur internationale de pâte kraft blanchie coûterait entre 400 et 500 millions de dollars. Il en coûte beaucoup moins d'agrandir les installations existantes et d'instaurer de nouveaux procédés mécaniques. Selon les intentions fermes d'investissements des sociétés canadiennes, on prévoit que la capacité totale du pays atteindra les 25 millions de tonnes vers 1984; en 1980, elle était de 21 millions de tonnes. Il se fera des améliorations dans toutes les régions, mais les principaux gains de production seront en C.-B., au Québec et dans les Maritimes. La plupart de ces augmentations se manifesteront sous forme de pâte thermomécanique, laquelle alimente pratiquement toutes les nouvelles machines à papier installées au Canada et les machines transformées de la pâte de râperie à la pâte thermomécanique. Entre 1980 et 1984, la capacité de production de pâte commerciale augmentera de 10 p. cent. Mise à part une nouvelle usine de pâte thermomécanique en C.-B., cette augmentation consistera presque uniquement en pâte kraft blanchie et sera attribuable à une grande expansion d'une usine de la C.-B. et à des agrandissements moindres de plusieurs usines d'Ontario. Pour l'ensemble de la décennie, on s'attend à ce que la production et les exportations de pâte augmentent d'environ 2.8% par année.

Papier journal

La papier journal constitue le principal élément de l'industrie canadienne des pâtes et papiers. Le Canada est le plus grand producteur et exportateur de papier journal au monde; il fabrique environ le tiers de la production mondiale et possède plus de 60 p. cent du marché international.

L'industrie canadienne du papier journal comprend 20 compagnies disposant de 41 usines. Ces dernières sont concentrées au Québec et en Ontario, d'où proviennent environ les deux-tiers de la production; cependant, on remarque dans les autres provinces une croissance plus grande de la capacité de production. La Colombie-Britannique compte pour 15 p. cent de la production, les provinces atlantiques, 17 p. cent, et les Prairies, 2 p. cent.

En 1982, la production canadienne s'est chiffrée à 8.1 millions de tonnes, soit une baisse de 9 p. cent comparativement à 1981 (8.9 millions de tonnes). L'industrie est fortement axée sur les exportations; environ 90% de la production sont vendus sur les marchés étrangers. Les États-Unis sont de loin le principal marché, consommant environ 80 p. cent des exportations canadiennes; le reste est partagé entre la CEE (9 p. cent), l'Amérique centrale (6 p. cent), l'Asie (4 p. cent) et un certain nombre de pays d'Afrique et d'Océanie.

En 1981, la production de papier journal n'a été que très peu supérieure aux principales années précédentes (1974 et 1978) mais bien meilleure qu'en 1975 et 1976, années où l'industrie fut frappée par une baisse de la demande mondiale, une grève de grande envergure et une diminution de la capacité de concurrence. Le redressement relativement soutenu des marchés internationaux, de 1977 à 1981, s'est combiné à une hausse des prix et à la baisse de la valeur du dollar canadien pour générer des revenus beaucoup plus élevés.

Contrairement à la situation quasi stationnaire des années 70, on s'emploie à augmenter les capacités de production dans toutes les régions du pays. De plus, les importants programmes de modernisation, reportés au début à cause de revenus faibles, permettront de renforcer la position de concurrence d'industrie au cours des années 80. En 1982, six nouvelles machines ont été mises en oeuvre, 3 en Ontario, 2 en C.-B. et 1 en Québec, qui ont une capacité totale de 515,000 tonnes. De plus, on installe 6 nouvelles tables de fabrication à haute vitesse et à toile double sur des machines en place, qui permettront d'augmenter la capacité de 220,000 tonnes. Diverses améliorations, en matière de vitesse et de rendement, dans plusieurs usines, feront également augmenter la production. En tenant compte de la mise hors service de 11 vieilles machines, on prévoit que la capacité de production atteindra les 10.5 millions de tonnes métriques en 1984, soit une augmentation de 11 p. cent comparativement à 1981.

Toutefois, le Canada n'est pas le seul pays à accroître ses capacités de production. En 1981, la capacité de production des USA a augmenté de 11 p. cent; cependant, on s'attend à

ce que seulement deux nouvelles machines soient mises en service au cours des prochaines années. Les producteurs de Scandinavie et de l'Europe de l'Ouest s'emploient aussi à accroître leurs moyens. L'augmentation mondiale de capacité de production entre 1981 et 1983 se chiffrera à plus de 4 millions de tonnes; le Canada et les USA prendront chacun 30 p. cent de ce nombre, la Scandinavie et l'Europe comptant pour les 40 p. cent qui restent.

D'autre part, la demande mondiale en papier journal a baissé au cours de 1982. L'industrie sera touchée par des taux d'exploitation faibles, jusque vers 1985, moment où la demande rejoindra la nouvelle offre. Malgré une augmentation prévue de 5 p. cent de envois, comparativement à l'année dernière, les producteurs canadiens de papier journal devront traverser un creux en 1983 et 1984 à cause de l'adjonction de nouveaux moyens de production aux USA et d'une concurrence accrue de la part de la Scandinavie.

A moyen terme, on s'attend à ce que le Canada continue de perdre une partie du marché qu'il détient aux États-Unis. Ce marché représente aujourd'hui environ 57 p. cent de la consommation américaine, comparativement à 63 p. cent en 1979; cela s'explique par l'installation de nouveaux moyens de production aux USA et par le fait qu'une bonne part du marché est captive et située dans la région où la consommation et la production s'accroissent le plus rapidement: le Sud. Par contre, on s'attend à ce que la consommation de papier journal dans le centre et le Nord-Ouest des USA, principal marché des producteurs de l'Est canadien, demeure stable ou diminue. C'est donc dire que les producteurs canadiens devront se tourner vers les marchés d'outre-mer pour croître et prendre de l'expansion.

En 1982, les envois outre-mer ont baissé considérablement; cependant, en Asie de l'Est et au Japon, de nouvelles possibilités se font jour et sont prometteuses à moyen terme. Même si les Asiatiques se doteront de capacités de production additionnelles de 500,000 tonnes entre 1982 et 1987, on prévoit que leurs importations nettes augmenteront de 1.1 à 1.6 million de tonnes pendant cette période. En Europe, cependant, on s'attend à ce que la concurrence des producteurs scandinaves s'intensifie, à cause de la dévaluation des devises des pays scandinaves et de la disparition des droits d'entrée au marché de la CEE, à partir de 1984.

Un élément important de croissance de la demande, surtout en Amérique du Nord, sera l'utilisation en hausse des feuillets publicitaires insérés dans les journaux; on s'attend cependant à ce que la croissance rapide constatée au cours de dernières années se stabilise. D'autre part, on a remarqué une hausse de la demande d'usagers qui utilisent le papier journal pour remplacer des classes de papiers

supérieurs plus coûteux. Les opinions varient encore beaucoup quant à la pénétration future des médias électroniques dans les domaines traditionnellement réservés aux journaux. Selon une étude faite par Arthur D. Little Inc., il y aura en 1990 entre 28 et 30 millions de terminaux aux États-Unis; 40 p. cent des personnes sur le marché du travail en feront usage régulièrement et on comptera entre 8 et 10 millions de terminaux de communications, répartis dans 10 p. cent des foyers. Jusqu'à maintenant, les producteurs de papier journal ne semblent pas trop préoccupés; cependant, une telle "invasion" pourrait nuire aux fabricants de papiers de pâte mécanique qui approvisionnent les imprimeurs de feuillets publicitaires, d'annuaires de téléphone et de formules d'affaires.

Autres papiers et cartons

Cette catégorie comporte une vaste gamme de produits comme les spécialités de pâte mécanique, les papiers d'imprimerie et à écrire, les papiers à mouchoirs et hygiénique, les cartons doublure, les cartons à onduler et les cartons pour boîtes. En 1980, les envois de ces produits ont totalisé 3 milliards de dollars. Selon les produits, l'industrie est grandement axée sur le marché intérieur. En 1980, les exportations se sont chiffrées à 800 millions de dollars, soit presque le quart de la production totale. On trouve dans ce groupe des secteurs à croissance lente et d'autres à croissance rapide. En général, les papiers hygiéniques et à mouchoirs, les spécialités de pâte mécanique et les papiers fins jouiront d'une croissance prospère au cours de la décennie; une croissance plus modeste est réservée aux classes de papiers d'emballage (carton doublure, carton à boîtes, papier kraft). Dans ces derniers secteurs, on se heurtera à des pressions accrues exercées par les importations des USA et les produits de remplacement.

a) Papiers d'impression et spécialités de pâte mécanique

En 1980, les envois de papiers d'impression et de spécialités de pâte mécanique se sont chiffrés à environ 830,000 tonnes, d'une valeur estimative de 454 millions de dollars. Environ le tiers a été exporté, dont 85 p. cent aux États-Unis. Suite à l'abolition des tarifs américains sur bon nombre de papiers de nature proche du papier journal, il est difficile de comparer les données actuelles avec les informations antérieures, à cause de la confusion qui entoure la définition de papier journal. Le marché de ces papiers s'est accru plus vite que celui du papier journal, et la tendance se poursuit. Grâce à la transformation des vieilles machines à papier journal pour la production de ces classes de papier, de

nombreuses papeteries connaîtront une croissance plus profitable et diversifiée.

Entre 1974 et 1980, les envois ont augmenté au rythme annuel moyen de plus de 14 p. cent, qui est de beaucoup supérieur au taux de croissance de l'ensemble des envois de papiers et d'industries connexes (0.2 p. cent). La forte croissance enregistrée en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest a été entraînée par un accroissement considérable de la publicité dans les médias (magazines, catalogues et feuillets insérés dans les journaux), à mesure que la publicité télévisée est devenue plus chère et saturée, depuis le début des années 70. En outre, les papiers de pâte mécanique coûtent moins cher à produire et ont des prix de vente moindres que les papiers d'impression sans bois, et jouissent de coûts de manutention et de distribution inférieurs, y compris de tarifs postaux meilleurs, à cause de leur poids spécifique moindre. De plus, les techniques d'imprimerie ont changé et permettent maintenant l'emploi plus répandu de papiers légers.

Les producteurs canadiens sont bien placés pour répondre à ces demandes accrues, compte tenu de leurs accès améliorés à l'important marché des USA et grâce aux progrès techniques dans les domaines du traitement et des produits ainsi qu'aux améliorations du rendement et aux agrandissements réalisés récemment.

Entre 1980 et 1983, la capacité de production canadienne s'est accrue d'environ 33 p. cent, suite à la mise en place de nouvelles machines et à la transformation de vieilles machines à papier journal.

Malgré le ralentissement soudain de 1982, on prévoit une reprise énergique de la croissance dans le domaine, au cours de la décennie, et on s'attend à pouvoir pénétrer davantage sur les marchés de l'impression commerciale. On prévoit que les envois de papiers non couchés de pâte mécanique au Canada augmenteront de plus de 5 p. cent par année, d'ici 1990, et que la plus forte hausse se fera entre 1983 et 1986.

L'industrie américaine s'intéresse surtout aux classes de papiers couchés; aussi est-il raisonnable de penser que le Canada pourra accroître sa part des marchés des papiers non couchés, au cours de la présente décennie. Les papiers couchés représentent environ 20 p. cent des envois américains dans le secteur et près de 7 p. cent des envois nord-américains.

Les producteurs canadiens occupent une position qui leur permet de répondre à la demande croissante, de la part des éditeurs et des annonceurs américains, en matière de

papiers de pâte mécanique à poids spécifique faible, pour lesquels les fibres de l'épinette noire conviennent mieux que celle du pin du Sud des USA.

b) Papiers fins, d'édition et divers

Cette industrie canadienne a une capacité totale d'environ 1 million de tonnes. Au cours des 10 dernières années, les importations et les exportations étaient équilibrées, sauf en 1975-1976 et 1981-1982, où les importations ont sérieusement dépassé les exportations, en partie à cause de la faiblesse des marchés aux USA. Dans ce pays, l'industrie des papiers fins produit chaque année 14 millions de tonnes; comme il n'y est consommé que 13 millions de tonnes, il en reste un million de tonnes pour l'exportation. Trois compagnies américaines produisent chacune plus que l'ensemble de l'industrie canadienne. Au Canada, le principal problème est le manque de rationalisation et de spécialisation, dans une industrie qui comporte 7 compagnies produisant pratiquement les mêmes classes (120-150) de papiers que les USA.

La libéralisation du commerce entre le Canada et les USA, dans le cadre des négociations multinationales, obligera l'industrie à se conformer aux nouvelles conditions. Il faudra rationaliser et moderniser davantage le secteur pour réaliser des économies d'échelle, et se spécialiser afin de tirer profit de l'accès accru au marché américain. Les efforts de rationalisation en cours représentent un pas important. Par exemple, la Fraser Inc. a acheté la papeterie d'Abitibi-Price à Thorold et la modernise afin de pouvoir y produire d'autres classes de papier, comme les papiers d'affaires qu'elle fabrique au Nouveau-Brunswick et dans le Maine, avec sa propre pâte. La division des papiers fins Domtar, qui est le principal producteur et l'exportateur le plus actif au Canada, réduit le nombre de classes de papiers qu'elle produit.

De plus, on pense à installer de nouvelles machines, pour la première fois depuis des années. A la Great Lakes Forest Products, on envisage la mise en place d'une machine de grande envergure et le retrait des vieilles installations, à Dryden (Ontario). En 1981, la MacMillan Bloedel a annoncé l'installation de nouvelles machines en C.-B.; cependant, à cause de la situation économique, ces investissements ont été reportés.

c) Carton doublure

Au cours des 10 dernières années, la production canadienne de carton doublure a été relativement stable;

elle a atteint 1.1 million de tonnes en 1981. De cette quantité, 78 p. cent sont constitués de carton de pâte kraft blanchie. Les six usines de carton doublure de pâte kraft blanchie, qui sont réparties dans l'ensemble du pays, ont des capacités de production allant de 3000 tonnes à 310,000 tonnes par année et, au total, peuvent fabriquer 960,000 tonnes de carton. Plus de 70 p. cent de la production est vendue sur le marché canadien, principalement à des entreprises intégrées de fabrication de contenants, le reste (30 p. cent) étant exporté, surtout dans des pays d'outre-mer.

L'industrie emploie entre 4200 et 5000 personnes. Environ 70 p. cent de la production est intégrée jusqu'à la fabrication de la pâte. Seulement deux des six usines, l'une à Kitimat (C.-B.) et l'autre à New Richmond (Québec), vendent leurs produits sur le marché; les autres approvisionnement d'autres divisions de l'entreprise à laquelle elles appartiennent, quelques entreprises captives outre-mer et quelques clients commerciaux.

Le carton doublure kraft est l'une des rares classes de papier et de carton d'emballage que l'on peut considérer comme un produit d'exportation universel; or, la part du marché détenue par le Canada n'est que de 9 p. cent, comparativement aux USA, qui en possèdent 62 p. cent. Ce pays, grâce à son énorme capacité d'offre, joue un rôle déterminant dans la fixation des prix. Les économies d'échelle réalisées dans les grandes usines canadiennes sont annulées par des coûts de production élevés, surtout comparativement au Sud-Est des USA. A moyen terme, on prévoit peu ou pas d'augmentation de la capacité de production au Canada.

d) Carton à onduler

Le Canada produit entre 480,000 et 500,000 tonnes de carton à onduler par années, dont environ 80 p. cent sont de pâte mi-chimique et le reste est le fruit du recyclage. Parmi les sept usines canadiennes qui produisent du carton de pâte mi-chimique, cinq d'entre elles acheminent la majeure partie de leur production à des fabriques indépendantes de contenants ou à des clients étrangers.

Le commerce international en carton à onduler se limite presque exclusivement à la classe de pâte mi-chimique et est relativement modeste, comparativement aux activités qui entourent le carton doublure kraft. En 1980, les échanges internationaux ont été d'un peu plus de 700,000 tonnes, dont la Suède et la Finlande comptent pour environ 65 p. cent; les exportations canadiennes, qui se chiffrent à quelque 180,000 tonnes, constituent 25 p. cent du marché. Les principaux clients étrangers du

Canada sont l'Amérique centrale, les Etats-Unis et l'Europe.

Dans la classe du carton recyclé, les exportations sont négligeables; en 1980, elles ont été de 2000 tonnes.

e) Carton pour boîtes

En 1980, la production canadienne de carton pour boîtes s'est chiffrée à quelque 670,000 tonnes. Les moyens de production se trouvent surtout dans l'Est du pays, où l'on trouve 11 des 12 usines. On remarque une certaine intégration des activités, mais bien modeste comparativement à l'industrie du carton doublure. Environ 30 p. cent de la production sont envoyés dans des fabriques intégrées de boîtes, le reste étant vendu sur le marché.

Le carton pour boîtes est encore moins un bien d'exportation universel que le carton à onduler. Les exportations du Canada dépassent rarement 5 p. cent ou 6 p. cent de la production et sont majoritairement dirigées vers les USA.

Produits transformés de papier

L'industrie des produits transformés approvisionne pratiquement tous les secteurs de la fabrication, du traitement et des services. Aussi exist-t-il entre l'activité de cette industrie et le rendement général de l'économie un rapport direct, les effets se faisant sentir de 6 à 12 mois après. Il existe des possibilités pour les sous-secteurs et les entreprises capables de concevoir de nouveaux produits, de s'adapter à des nouvelles matières et aux changements de la demande, et aptes à mener des activités de production efficaces.

Par exemple, le sous-secteur des produits de consommation jetables est prometteur, surtout dans le domaine des produits d'usage médical ou gériatrique, compte tenu du vieillissement de la population. Toutefois, les producteurs canadiens devront agir rapidement, avant que la marché ne soit saturé par les produits étrangers.

Dans le sous-secteur des boîtes de carton pliantes, on prévoit une croissance supérieure à la moyenne, surtout à cause de l'accroissement de l'emballage des produits pharmaceutiques; on s'attend à un taux de croissance de 10 p. cent à 13 p. cent. Par contre, les entreprises qui ne fabriquent que des sacs de papier et des emballages élémentaires s'engagent dans une bataille perdue d'avance contre les emballages de matières

plastiques. Des innovations récentes comme les polypropylène et le polyéthylène linéaire basse densité ont aggravé la situations pour les emballages de papier. Bon nombre des fabricants de sacs de papier se sont lancés dans la production de sacs de matières plastiques; à court et à la long terme, on prévoit que cette tendance se généralisera.

Dans le secteur, les ventes à l'étranger varient beaucoup d'un sous-secteur à l'autre; cependant, tous se livrent à l'exportation. Les principales restrictions sont les barrières tarifaires et autres. Règle générale, les marchés d'outre-mer sont difficiles à pénétrer; en effet, les pays industrialisés possèdent des installations de production concurrentielles, et les pays en voie de développement choisissent souvent de favoriser ce domaine pour encourager le développement industriel, étant donné qu'il existe déjà un marché interne pour ces produits, dont les plus simples peuvent être fabriqués en utilisant une main-d'oeuvre non spécialisée. Il s'ensuit que les contenants ondulés, les sacs et les produits élémentaires d'emballage ne sont généralement pas exportés.

Par contre, l'industrie du papier peint est grandement axée sur les exportations; toutes les entreprises canadiennes du domaine vendent aux USA et la majorité d'entre elles exportent dans le monde entier. Dans les autres sous-secteurs, la participation aux exportations varie d'une entreprise à l'autre, dans une large mesure dépendamment de la volonté de la direction de fournir l'effort additionnel nécessaire; on remarque souvent un rapport entre ce désir et le volume des affaires des entreprises sur le marché intérieur. La faible croissance prévue des marchés intérieurs continuera d'encourager les producteurs à se tourner vers les exportations.

Règle générale, les petites entreprises, qui représentent une part importante du secteur des papiers transformés, font concurrence aux producteurs primaires qui les approvisionnent en matières premières. Il arrive souvent que les avantages découlant de la R et D, des entreprises en participation et de grands projets menés par des entreprises importantes d'autres secteurs profitent aux petites entreprises. Par exemple, l'implantation d'une grande usine de transformation alimentaire pourrait offrir à une petite fabrique l'occasion de concevoir et de produire les emballages requis.

Dans le secteur, les progrès technologiques se font principalement dans le domaine de la conception ou de l'amélioration des produits, plutôt qu'en R et D

fondamentale. Par exemple, la production commerciale récente de papiers et de films métallisés à vide (dont la plupart sont fabriqués sous licence européenne) a fourni une nouvelle matière première pour l'industrie de l'emballage et de l'étiquetage. A cet égard, le sous-secteur de l'emballage continuera de mener la course; en effet, c'est dans ce domaine que l'on trouve des variantes de produits existants, à mesure que des techniques et des systèmes nouveaux sont mis au point ou que les gouvernements proclament de nouveaux règlements relatifs à l'emballage des aliments ou des produits pharmaceutiques. Il faut que les entreprises de ce sous-secteur se tiennent constamment au fait des goûts et des besoins des consommateurs. Les emballages illustrés et innovateurs sont de la plus haute importance.

Par le passé, le marché intérieur a suffi à maintenir une activité satisfaisante; aussi, les exportations n'étaient-elles pas prioritaires. Les conditions actuelles et prévues du marché canadien ont incité les producteurs à se tourner vers les marchés étrangers; or, bon nombre d'entre eux, surtout les petits, ne disposent pas des connaissances voulues et manquent parfois de confiance pour se lancer dans les exportations. Cette situation devra changer aux cours des années qui viennent.

Exploitation Forestière

Dans cette industrie, on compte plus de 3000 entreprises oeuvrant dans l'exploitation des ressources forestières du Canada. Elle emploie entre 50,000 et 60,000 personnes. En 1980, les envois se chiffraient à 4.6 milliards de dollars et comportaient principalement du bois en grume et du bois de pâte destinés à être traités dans les entreprises canadiennes.

On s'attend à ce que les envois augmentent d'environ 2 p. cent par année, entre 1980 et 1990, ce qui est inférieur au rythme prévu (2.3 p. cent) de croissance des envois de produits forestiers. Les besoins en grumes des industries du bois, du papier et des domaines connexes augmenteront à des rythmes relativement modestes, et ce pour deux grandes raisons. D'abord, on peut s'attendre à ce que les améliorations des procédés de traitement fassent monter le rendement des activités. Ensuite, il est probable que se poursuivra la tendance vers l'utilisation accrue des résidus de bois, qui est passée de 26 p. cent à 48 p. cent de la quantité totale de matières ligneuses consommées par les usines de pâte canadiennes, entre 1970 et 1980.

